

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

ECOLE INTER - ETATS DES SCIENCES ET MEDECINE VETERINAIRES
(E.I.S.M.V.)



ANNEE 2013

N° 17

**ANALYSE DE LA FILIERE BETAIL/VIANDE AU
CONGO : cas de la ville de Brazzaville**

THESE

Présentée et soutenue publiquement le **27 JUIN 2013 à 11h00** devant la Faculté

de Médecine, de Pharmacie et d'Odonto-

Stomatologie de Dakar pour obtenir le Grade de

DOCTEUR EN MEDECINE VETERINAIRE

(DIPLOME D'ETAT)

Par

Bardèche Baudelaire OYABA ONDZIE

Né le **21 Décembre 1983 à Brazzaville (CONGO)**

JURY

Président :

Mr Emmanuel BASSENE

Professeur à la Faculté de Médecine,
de Pharmacie et d'Odonto-
Stomatologie de Dakar

Directeur et rapporteur de thèse :

Mr Louis Josphe PANGUI

Professeur à l'EISMV de Dakar

Membre :

Mr Yalacé Yamba KABORET

Professeur à l'EISMV de Dakar

Co-directeur:

Dr Walter OSSEBI

Assistant à l'EISMV de Dakar



ECOLE INTER-ETATS DES SCIENCES ET MEDECINE VETERINAIRES DE DAKAR

BP: 5077-DAKAR (Sénégal)

Tel: (00221) 33 865 10 08 Télécopie (221) 825 42 83

COMITE DE DIRECTION

LE DIRECTEUR GENERAL

⌘ Professeur Louis Joseph PANGUI

LES COORDONNATEURS

⌘ **Professeur Germain Jérôme SAWADOGO**

Coordonnateur des Stages et de la
Formation Post-Universitaire

⌘ **Professeur Moussa ASSANE**

Coordonnateur des Etudes

⌘ **Professeur Yalacé Yamba KABORET**

Coordonnateur de la Coopération Internationale

⌘ **Professeur Serge Niangoran BAKOU**

Coordonnateur de la Recherche/Développement

PERSONNEL ENSEIGNANT

❖ **PERSONNEL ENSEIGNANT DE L’E.I.S.M.V**

❖ **PERSONNEL VACATAIRE (PREVU)**

❖ **PERSONNEL EN MISSION (PREVU)**

❖ **PERSONNEL ENSEIGNANT CPEV**

PERSONNEL ENSEIGNANT - EISMV

A. DEPARTEMENT DES SCIENCES BIOLOGIQUES ET PRODUCTIONS ANIMALES

CHEF DE DEPARTEMENT : Papa El Hassane DIOP, Professeur
SERVICES

1. ANATOMIE-HISTOLOGIE-EMBRYOLOGIE

Serge Niangoran BAKOU	Maître de conférences agrégé
Gualbert Simon NTEME ELLA	Assistant
M. Jean Narcisse KOUAKOU	Vacataire

2. CHIRURGIE –REPRODUCTION

Papa El Hassane DIOP	Professeur
Alain Richi KAMGA WALADJO	Maître - Assistant
Mlle Anta DIAGNE	Docteur Vétérinaire Vacataire
M. Zahoui Boris Arnaud BITTY	Moniteur

3. ECONOMIE RURALE ET GESTION

Cheikh LY	Professeur (en disponibilité)
M. Walter OSSEBI	Assistant
M. Elhadji SOW	Moniteur

4. PHYSIOLOGIE-PHARMACODYNAMIE-THERAPEUTIQUE

Moussa ASSANE	Professeur
Rock Allister LAPO	Maître – Assistant
M. Ismaël THIAW	Moniteur

5. PHYSIQUE ET CHIMIE BIOLOGIQUES ET MEDICALES

Germain Jérôme SAWADOGO	Professeur
Adama SOW	Assistant
M. Zounongo Marcelin ZABRE	Moniteur

6. ZOOTECHNIE-ALIMENTATION

Ayao MISSOHOU	Professeur
Simplice AYSSIWEDE	Maitre - Assistant
M. Alioune Badara Kane DIOUF	Moniteur
M. Yakhya ElHadj THIOR	Moniteur

B. DEPARTEMENT DE SANTE PUBLIQUE ET ENVIRONNEMENT

CHEF DE DEPARTEMENT : Rianatou BADA ALAMBEDJI, Professeur
SERVICES

1. HYGIENE ET INDUSTRIE DES DENREES ALIMENTAIRES D'ORIGINE ANIMALE (HIDAOA)

Serigne Khalifa Babacar SYLLA	Maître - Assistant
Bellancille MUSABYEMARIYA	Maître - Assistante
M. Ali Elmi KAIRE	Moniteur
M. Sayouba OUEDRAOGO	Moniteur

2. MICROBIOLOGIE-IMMUNOLOGIE-PATHOLOGIE INFECTIEUSE

Rianatou BADA ALAMBEDJI	Professeur
Philippe KONE	Maître - Assistant
Mlle Marie Fausta DUTUZE	Docteur Vétérinaire Vacataire
Mlle Bernadette YOUGBARE	Monitrice

3. PARASITOLOGIE-MALADIES PARASITAIRES-ZOOLOGIE APPLIQUEE

Louis Joseph PANGUI	Professeur
Oubri Bassa GBATI	Maître - Assistant
M. Laibané D. DAHOUROU	Moniteur

4. PATHOLOGIE MEDICALE-ANATOMIE PATHOLOGIQUE- CLINIQUE AMBULANTE

Yalacé Yamba KABORET	Professeur
Yaghouba KANE	Maître de conférences agrégé
Mireille KADJA WONOU	Maître - Assistante
M. Akafou Nicaise AKAFU	Moniteur
M. Souahibou Sabi SOUROKOU	Moniteur
Mr Omar FALL	Docteur Vétérinaire Vacataire
Mr Alpha SOW	Docteur Vétérinaire Vacataire
Mr Abdoulaye SOW	Docteur Vétérinaire Vacataire
Mr Ibrahima WADE	Docteur Vétérinaire Vacataire
Mr Charles Benoît DIENG	Docteur Vétérinaire Vacataire

5. PHARMACIE-TOXICOLOGIE

Assiongbon TEKOU AGBO	Chargé de recherche
Dr Gilbert Komlan AKODA	Maître - Assistant
Abdou Moumouni ASSOUMY	Assistant
M. Arnaud TALNAN	Moniteur

C. DEPARTEMENT COMMUNICATION

CHEF DE DEPARTEMENT : Professeur Yalacé Yamba KABORET

SERVICES

1. BIBLIOTHEQUE

Mme Mariam DIOUF

Ingénieur

Documentaliste (Vacataire)

2. SERVICE AUDIO-VISUEL

Bouré SARR

Technicien

3. OBSERVATOIRE DES METIERS DE L'ÉLEVAGE (O.M.E.)

D. SCOLARITE

M. Théophraste LAFIA

Chef de la scolarité

Mlle Aminata DIAGNE

Assistante

M.Mohamed Makhtar NDIAYE

Stagiaire

Mlle Astou BATHILY

Stagiaire

PERSONNEL VACATAIRE (Prévu)

1. BIOPHYSIQUE

Boucar NDONG

Assistant

Faculté de Médecine et de

Pharmacie

UCAD

2. BOTANIQUE

Dr Kandoura NOBA

Maître de Conférences

(Cours)

Dr César BASSENE

Assistant (TP)

Faculté des Sciences et Techniques

UCAD

3. AGRO-PEDOLOGIE

Fary DIOME

Maître-Assistant

Institut de Science de la Terre

(I.S.T.)

4. ZOOTECHNIE

Abdoulaye DIENG

Maître de conférences agrégé

ENSA-THIES

Alpha SOW

Docteur vétérinaire vacataire

PASTAGRI

El Hadji Mamadou DIOUF

Docteur vétérinaire vacataire

SEDIMA

5. H. I. D. A. O. A.:

Malang SEYDI

Professeur

E.I.S.M.V – DAKAR

6. PHARMACIE-TOXICOLOGIE

Amadou DIOUF

Professeur

Faculté de Médecine et de

Pharmacie

UCAD

1. MATHEMATIQUES

Abdoulaye MBAYE

Assistant

Faculté des Sciences et Techniques

UCAD

2. PHYSIQUE

Amadou DIAO

Assistant

Faculté des Sciences et Techniques

UCAD

•

Travaux Pratiques

Oumar NIASS

Assistant

Faculté des Sciences et Techniques

UCAD

3. CHIMIE ORGANIQUE

Aboubacary SENE

Maître - Assistant

Faculté des Sciences et Techniques

UCAD

4. CHIMIE PHYSIQUE

Abdoulaye DIOP

Maître de Conférences

Mame Diatou GAYE SEYE

Maître de Conférences

Faculté des Sciences et Techniques

UCAD

•Travaux Pratiques de CHIMIE

Assiongbon TECKO AGBO

Assistant

EISMV – DAKAR

.Travaux Dirigés de CHIMIE

Momar NDIAYE

Maître - Assistant

Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

5. BIOLOGIE VEGETALE

Dr Aboubacry KANE

Maître - Assistant (Cours)

Dr Ngansomana BA

Assistant Vacataire (TP)

Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

6. BIOLOGIE CELLULAIRE

Serge Niangoran BAKOU

Maître de conférences agrégé

EISMV – DAKAR

7. EMBRYOLOGIE ET ZOOLOGIE

Malick FALL

Maître de Conférences

Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

8. PHYSIOLOGIE ANIMALE

Moussa ASSANE

Professeur

EISMV – DAKAR

9. ANATOMIE COMPAREE DES VERTEBRES

Cheikh Tidiane BA

Professeur

Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

10. BIOLOGIE ANIMALE (Travaux Pratiques)

Serge Niangoran BAKOU

Maître de conférences agrégé

EISMV – DAKAR

Oubri Bassa GBATI

Maître - Assistant
EISMV – DAKAR

Gualbert Simon NTEME ELLA

Assistant
EISMV – DAKAR

11. GEOLOGIE :

•FORMATIONS SEDIMENTAIRES

Raphaël SARR

Maître de Conférences
Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

•HYDROGEOLOGIE

Abdoulaye FAYE

Maître de Conférences
Faculté des Sciences et Techniques

Je rends grâce à Dieu le Tout Puissant, le Clément et Miséricordieux

« Pour m'avoir gardé en bonne santé durant toutes ces années de labeur acharné, mais aussi pour avoir exaucé mes prières au-delà de mes rêves ».

« Merci Seigneur et que ton nom soit loué à jamais... Amen ! »

IN MEMORIAM

Je dédie ce travail :

A la mémoire de mes deux aînés **OBORABASSI Richard** et **OYABA Jonas Goldenberg** : Frères, vous avez quittés prématurément ce monde, au moment même où toute la famille espérait beaucoup de vous. Reposez en paix et sachez qu'on ne vous oubliera jamais.

DEDICACES

A mon père OYABA Jean Bernard,

Papa je ne saurais te remercier assez pour tout ce que tu as fait pour mon éducation. L'immense amour que tu as pour ton fils fait qu'il m'est toujours difficile de vivre loin de toi. Papa trouve dans ce travail total satisfaction et surtout que Dieu le tout puissant te garde en santé et t'accorde longue vie.

A ma mère OPANGAULT Léocadie,

Maman, tes efforts inlassables méritent aujourd'hui d'être salués. Tu m'as chéri et tu ne cesse de me chérir ; tes soutiens matériels, tes conseils et tes encouragements ne m'ont jamais fait défaut. Tu as été une combattante exemplaire et passionnante. Maman retrouve, en ce modeste travail ma profonde reconnaissance et toute mon affection, puisse Dieu te garder longtemps à nos côtés.

A Ma petite famille

De 2003 à 2013 ainsi nôtre rencontre vient de totaliser dix ans. DIEU par sa grâce nous a béni de la venu de ce petit ange OYABA ONDZIE Bernard Junior Eloim

A Maman Laurence,

*Tu es pour moi une maman exceptionnelle. Tous tes encouragements et ton soutien pendant cette longue traversée me sont inoubliables. Maman, trouve en ce travail l'expression de ma profonde reconnaissance. **A la famille Ulrich W ENCESLAS
DIAMANISA PANZOU***

Ce travail vous est entièrement dédié merci pour votre soutien

A mes frères et soeurs OYABA Destin, OYABA Rostand, OYABA Bhevit, OYABA Chime, OYABA Berticia, ONDZIE Lauremie, BAROKISSA juva, ONDZIE Floride, OYABA Jacques, OYABA Bercklaise, Kerdiche OYABA et Gabriel OYABA, Mondesir OYABA, OLONGO Julio.

Grâce à vous j'ai pu échapper à la solitude. Votre complicité et votre soutien moral m'ont beaucoup réconforté durant toute la durée de mes études. Pour tout cela je vous dis infiniment merci.

A la Famille OYABA, ITOUA, ONDZIE, BAROKISSA, GALIBA, OPANGAULT, OLONGO merci pour votre participation.

A mes compatriotes Dr Ismael SY, Dr Ainsley Lickibi, Dr Steve NSOUARI, Dr Richard MABEKI, Dr Raissa EBENGO, Dr Luc Loumbamba, Dr Gael ANGANDZA, Dr Marlène MAKAMBALA, Franck MATEMBELI, PEERLAD Les SACS, KANGA SHARREL, Darlyne GANGOUE, Arnaud MONKA, Paterne ANDEMBE, Séraphin GOMBET, Patchiely KINTSARA, Juldas BAUYENE NGIE, Giro MBOSSA OBA,

A l'Amicale des étudiants vétérinaire Congolais de Dakar (AEVC), merci infiniment.

REMERCIEMENTS

Au Professeur Louis Joseph PANGUI, pour m'avoir accepté d'encadrer ce travail, malgré vos multiples préoccupations.

Au Dr Walter OSSEBI, qui n'a ménagé aucun effort pour la réussite de ce travail;

Au Dr Jean Didier KIMBOUANI, Directeur de l'hygiène vétérinaire. Pour vos dévouements et orientations pour la concrétisation de ce travail ;

Au Dr Jean IKOLAKOUMOU, Directeur de santé animale. Pour l'accueil et les conseils ;

Au Dr ITOUA-OPOYE, pour les conseils et la participation pour ce travail ;

Au DR Daniel MISSESSETE, pour l'accueil et le service rendu ;

Au Dr MPIAKA, responsable à la direction de l'environnement et de la propriété de la ville à la mairie centrale, pour votre temps accordés pour ce travail ;

A Justice ELION MPAN, pour sa contribution ;

A tout le corps enseignant de l'EISMV ;

A tous les membres de l'AEVD ;

A toute la 40ème promotion, le parcours a été long et reste inoubliable ;

A ma chère patrie, le Congo pour m'avoir donné cette opportunité de poursuivre mes études à l'EISMV de Dakar. Merci infiniment ;

A Tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation de ce travail ainsi que tous ceux qui m'ont accompagné et soutenu tout au long de ma formation. Je vous adresse tous mes sincères remerciements.

A NOS MAITRES ET JUGES

A notre Maître et Président de jury, Monsieur Emmanuel BASSENE,

Professeur à la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odonto-Stomatologie de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

Vous avez accepté avec beaucoup d'enthousiasme et de spontanéité de présider ce jury de thèse malgré vos multiples occupations. Vos qualités scientifiques et votre approche facile justifient notre choix pour la présidence de ce jury de thèse.

Trouvez ici notre profonde gratitude.

A notre Maître, Directeur et Rapporteur de thèse, Monsieur Louis Joseph PANGUI,

Professeur à l'EISMV de Dakar.

Ce travail est le vôtre. Vos conseils d'homme averti, votre simplicité, votre humilité, vos qualités humaines et scientifiques forcent l'admiration et le respect de tous les étudiants.

Eternelle reconnaissance et hommage respectueux.

A notre Maître et Juge, Monsieur Yalacé Yamba KABORET

Professeur à l'EISMV de Dakar.

La spontanéité avec laquelle vous avez accepté de juger ce travail nous honore parfaitement.

Vos immenses qualités d'enseignant et votre rigueur scientifique nous ont toujours fascinés.

Soyez assuré, de notre admiration et de notre profonde reconnaissance.

A notre co-directeur de thèse Dr Walter OSSEBI,

Assistant à l'EISMV de Dakar,

Vous avez encadré et dirigé ce travail avec beaucoup d'amour et de rigueur malgré vos multiples occupations. Vos qualités humaines et intellectuelles, votre simplicité et vos précieux conseils ont suscité respect et admiration.

Veillez trouver ici le témoignage de notre profonde reconnaissance et de nos sincères remerciements.

« Par délibération, la faculté et l'Ecole ont décidé que les opinions émises dans les dissertations qui leur sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elles n'entendent donner aucune approbation ni improbation.»

LISTE DES ABREVIATIONS

DGRST	: Déléation Générale à la Recherche Scientifique et Technique
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FCFA	: Franc de la Communauté Financière Africaine
HR	: Humidité Relative
Kg	: Kilogramme
KM	: Kilomètre
MAE	: Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage
MDIPSP	: Ministère du développement industriel et de la promotion du secteur privé
MEFB	: Ministère de l'Économie des Finances et du Budget
MRSIT	: Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique
MUCODEC	: Mutuelle Congolaise d'Épargne et de Crédit
ONG	: Organisation non Gouvernementale
PIB	: Produit Intérieur Brut
PNB	: Produit National Brut
PNUD	: Programme des Nations unies pour le Développement
RCA	: République Centrafricaine
RDC	: République Démocratique du Congo
RGPH	: Recensement Général de la Population Humaine
t	: Tonnes

LISTE DES FIGURES

Figure 1	: Répresentation de la république du congo.....	9
Figure 2	: Estimation de la demande nationale en viande bovine	27
Figure 3	: Présentation de circuit standard de distribution.....	29
Figure 4	: Circuits de commercialisation du bétail	31
Figure 5	: Identification des acteurs	54
Figure 6	: Circuit d’approvisionnement de la ville de Brazzaville en bovin sur pied.....	56
Figure 7	: Lieu d’approvisionnement des chevillards I.....	57
Figure 8	: Lieu d’approvisionnement chevillards II	58
Figure 9	: Lieu d’approvisionnement des bouchers	59
Figure 10	: Evolution des abattages au niveau de l’abattoir	60
Figure 11	: Prix d’achat des animaux.....	61
Figure 12	: Transport des bovins par camion	62
Figure 13	: Coût de transport de la viande chez les bouchers	64
Figure 14	: Exemple d’affichage des prix au niveau d’une boucherie	65
Figure 15	: Quantité de viande vendue par jour	65
Figure 16	: Etats des boucheries	66
Figure 17	: Fréquences des visites sanitaires.....	67
Figure 18	: Zone de parcage des animaux pour l’embouche.....	68
Figure 19	: Difficultés de la filière	72
Figure 20	: Saisonnalité des importations	72

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I	: Statistiques du cheptel national de 1990 à 2011	14
Tableau II	: Extrait textes réglementant les importations et exportations zoosanitaires (2008)	19
Tableau III	: Evolution des prix de vente de bœufs sur pieds au marché à bétail de PK 13 de Bangui (FCFA/tête).....	39
Tableau IV	: Méthodes d'analyses de filière.....	45
Tableau V	: Marchés enquêtés	49
Tableau VI	: Lieux, marchés et acteurs interrogés.	50
Tableau VII	: Origine des acteurs	55
Tableau VIII	: Compte d'exploitation des chevillards I.....	69
Tableau IX	: Compte d'exploitation des chevillards II	70
Tableau X	: Compte d'exploitation des bouchers	71

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
PREMIERE PARTIE : SYNTHESE BIBLIOGRAPHIQUE.....	3
CHAPITRE I : SITUATION DU CONGO ET DE L'ELEVAGE	3
1. CARACTERISTIQUES GEOGRAPHIQUE ET SOCIODEMOGRAPHIQUE	
DU CONGO	3
1.1. Données géographiques.....	3
1.2. Milieu physique	3
1.2.1. Relief.....	3
1.2.2. Climat.....	4
1.2.3. Hydrographie.....	5
1.2.4. Végétation	5
1.2.5. Sols.....	7
1.3. Milieu humain.....	7
1.3.1. Population	7
1.4. Données socio-économiques	9
1.5. Situation générale de l'élevage bovin	10
1.5.1. Historique et évolution du cheptel.....	10
1.5.1.1 Historique	10
1.5.1.2. Evolution.....	11
1.5.2. Importance de l'élevage dans l'économie nationale.....	12
1.5.3. Effectif du Cheptel.....	13
1.5.4. Races bovines utilisées	14
1.5.4.1. Zébus	14
1.5.4.2. Taurins	15
1.5.5. Modes d'élevage.....	15
1.5.6. Les Pâturages et alimentation.....	16
1.5.7. La santé animale	16
1.5.8. Environnement juridique.....	18
1.5.9. Contraintes majeurs à la production animale	21
1.5.9.1. Contraintes socio-économiques	21
1.5.9.2. Contraintes pathologiques	21
1.5.9.3. Contraintes financières et géographiques	22

1.5.9.4. Politique et stratégie du Congo sur la filière.....	23
--	----

CHAPITRE II : ANALYSE DE LA FILIERE BETAIL /VIANDE EN AFRIQUE

CENTRALE	25
2.1. Typologie de l'élevage	25
2.1.1. Dans les structures de l'Etat	25
2.1.2. Dans les élevages privés	25
2.2. Estimations des besoins en viande.....	27
2.3. Les Circuits commerciaux du bétail et de la viande	29
2.3.1. Circuit vif	30
2.3.2. Typologie régionale des marchés du bétail	32
2.3.2.1. Marchés de collecte	32
2.3.2.2. Marchés de regroupement.....	32
2.3.2.3. Marchés dit relais	33
2.3.2.4. Marchés de distribution	33
2.3.2.5. Marchés terminaux de consommation.....	33
2.3.3. Les acteurs du marché.....	34
2.3.3.1. Les garants	34
2.3.3.2. Les intermédiaires	35
2.3.3.3. Les commerçants.....	35
2.3.3.4. Les transitaires	36
2.3.3.5. Les chevillards	36
2.3.3.6. Les bouchers détaillants.....	37
2.3.4. Le fonctionnement des acteurs	37
2.3.4.1. La constitution.....	37
2.3.4.2. Facteurs influençant le fonctionnement en réseau	37
2.3.5. Evolution des prix de bœufs.....	39
2.3.6. Moyens de transport.....	39
2.3.7. Circuit de transformation	40
2.3.7.1. Abattoir	40
2.3.7.2. Evolution des prix de la viande.....	41

DEUXIEME PARTIE : ANALYSE DE LA FILIERE BETAIL/VIANDE : CAS DE LA VILLE DE BRAZAVILLE.....	43
CHAPITRE 1 : METHODOLOGIE DU TRAVAIL	43
1-APPROCHE GLOBALE	43
1.1.-Notion de filière	43
1.1.1- Schéma théorique de la délimitation de la filière	44
1.2-Analyse de la filière à partir de la méthode Structure Conduite et Performance	45
1.3. Période et zone d'étude	48
1.4. Echantillonnage.....	49
1.5. Méthodes de collecte des données	51
1.5.1. Enquête exploratoire	51
1.5.2. Enquête ponctuelle.....	51
1.5.3. Elaboration du questionnaire.....	51
1.5.4. Entretien avec les acteurs de la filière bétail /viande.....	52
1.5.4.1. Les entretiens avec les bouchers	52
1.5.4.2 Les entretiens avec les chevillards	52
1.5.5 Collecte, traitement et analyse des données.....	52
1.5.6. Limite d'étude	53
CHAPITRE II : RESULTATS, DISCUSSION ET RECOMMANDATIONS.....	54
2. RESULTATS	54
2.1. Identification des acteurs.....	54
2.2. Description du Circuit d'approvisionnement.....	55
2.2.1. Circuit vif	55
2.2.1.1. Cas des chevillards I.....	56
2.2.2. Circuit mort	58
2.2.2.1. Cas des chevillards	58
2.2.2.2. Cas des bouchers	58
2.2.3. Evolution des abattages.....	59
2.2.4. Analyse des coûts de transaction	60
2.2.4.1. Chevillards	60
2.2.4.1.1. Prix d'achat des animaux	60
2.2.4.1.2. Moyens de transport.....	61
2.2.4.1.3. Coût de transport.....	62
2.2.5. Bouchers.....	63

2.2.5.1. Prix d'achat de la viande.....	63
2.2.5.2. Moyen de transport.....	63
2.2.5.3. Coût de transport	63
2.2.6. Hygiène et qualité	66
2.2.6.1. Etats des boucheries	66
2.2.6.2. Visites sanitaires.....	67
2.2.7. Analyse des stratégies des acteurs	67
2.2.8. Analyse de la rentabilité.....	68
2.2.8.1. Chevillards	68
2.2.8.2. Bouchers	70
2.2.9. Difficultés au niveau de la filière	71
2.2.10. Saisonnalité des importations	72
3. DISCUSSION	73
3. 1. Identification des acteurs	73
3.2. Fonctionnement du circuit d'approvisionnement	74
3.2.1. Circuit vif	74
3.2.2. Circuit de transformation	74
3.2.3. Relations entre les acteurs.....	75
3.2.4. Stratégies des acteurs	77
3.3. Analyse de la rentabilité	77
3.4. Difficultés et évolution des abattages.....	78
4. RECOMMANDATIONS.....	80
4.1. Recommandations à l'endroit de l'Etat	81
4.2. Recommandations à l'endroit des chevillards	81
4.3. Recommandations auprès des bouchers	82
CONCLUSION.....	83
REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE.....	86
WEBOGRAPHIE	95
ANNEXES	

INTRODUCTION

La contribution de l'élevage à l'économie des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre dépasse la production alimentaire directe et inclut les cuirs et peaux, le fumier et la traction animale. L'ensemble de ces éléments joue un rôle important dans la sécurité alimentaire et dans la lutte contre la pauvreté. Cependant les politiques jusque-là menées restent plus orientées vers les aspects techniques et ne prennent pas suffisamment compte de la professionnalisation des acteurs de cette filière.

Le Congo membre de la Communauté Economique Monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) est largement déficitaire en matière de couverture des besoins en viandes bovines. La population paysanne congolaise est de tradition cultivateur contrairement à d'autres pays qui sont de tradition éleveur. Certains ruraux s'occupent surtout de la chasse et de la pêche. Ainsi, la tradition d'éleveur n'existe pas au Congo (MAE, 2003). D'ailleurs, l'introduction des bovins par l'administration coloniale, a connu le territoire congolais à partir de l'année 1938 dans le sud du pays (BOUSSAFOU-MALLONGA, 1995).

Le pays est confronté actuellement à d'énormes problèmes d'approvisionnement en viande bovine suite à la destruction d'une grande partie de son cheptel bovin pendant les guerres civiles que le pays a connu qu'il faudra nécessairement reconstituer. C'est dans ce contexte que le gouvernement de la république a mis en place, une stratégie de développement de l'élevage bovin dont la mise en œuvre passe nécessairement par la reconstitution du cheptel national décimé en grande partie par des conflits armés successifs.

Cependant, l'effectif animalier au Congo est très faible. On note 40.207 têtes d'ovins, 44.911 têtes de caprins, 72.682 têtes de porcins, 862.492 volailles et 11.114 têtes de bovins (MAE, 2003).

Ainsi, au regard de la surpopulation de la ville de Brazzaville estimée à 1300000 en 2009 (statistiques-mondiales.com) et l'augmentation de la demande en viande bovine, le Congo importe des animaux sur pied venant du Tchad et de la

Centrafrique (**SARNIGUET et al., 1967 ; COSTE et al., 1993**). D'après **KADEKOY-TIGAGUE (2002)**, ce circuit d'approvisionnement connaît des problèmes liés à des taxes illicites et avec une rentabilité variable suivant le type d'acteur. Le prix du kilogramme de viande bovine fraîche n'a cessé d'augmenter durant la décennie précédente. De 2200 FCFA en 2000, il a atteint 2500 FCFA en 2003 à Brazzaville et demeure le plus élevé de la sous-région (**NJOYA, 2003**). Récemment, ce prix a subi une inflation importante réduisant le pouvoir d'achat des consommateurs. Il est maintenant estimé à 3000 voire 4000 FCFA (**congo-siteportail.info**). Cette inflation graduelle n'est pas un phénomène nouveau, cependant aucune étude scientifique n'a été menée pour comprendre les raisons profondes de ces modifications.

Pour combler ce vide, la présente étude s'est proposée de comprendre les déterminants de cette augmentation du prix du kilogramme de la viande bovine fraîche en se basant sur l'analyse filière. L'objectif général de ce travail est d'analyser la filière bétail/viande au Congo, particulièrement à Brazzaville. De manière spécifique, il s'agit de :

- ✓ identifier les acteurs de la filière bétail/viande au Congo ;
- ✓ décrire le circuit d'approvisionnement de la ville de Brazzaville en viande bovine fraîche ;
- ✓ analyser les coûts de transactions et son impact sur le coût de la viande fraîche ;
- ✓ analyser les stratégies et évaluer la rentabilité des activités des acteurs de cette filière.

Ce travail comporte deux parties. La première est consacrée à la synthèse de la revue bibliographique en abordant la situation du Congo et de son élevage puis l'analyse de la filière bétail viande en Afrique centrale.

La seconde partie porte sur la méthodologie, les résultats et discussions ainsi que des recommandations.

PREMIERE PARTIE : SYNTHESE BIBLIOGRAPHIQUE

CHAPITRE I : SITUATION DU CONGO ET DE L'ELEVAGE

1. CARACTERISTIQUES GEOGRAPHIQUE ET SOCIODEMOGRAPHIQUE DU CONGO

1.1. Données géographiques

Le Congo est un pays d'Afrique centrale, situé de part et d'autre de l'équateur avec une superficie de 342000 km². Il est situé entre le 4^{ème} parallèle nord et le 5^{ème} parallèle sud d'une part et, le 11^{ème} parallèle et la 13^{ème} longitude Est d'autre part. Le pays s'étend sur 1300 km du nord au sud et sur 1200 km dans le sens Ouest-Est au niveau de l'équateur. Ses voisins sont le Gabon, le Cameroun, la République Centrafricaine, la république Démocratique du Congo de laquelle il est séparé, en partie par le fleuve Congo puis par l'Oubangui, et le Cabinda (Angola) (**MOUKOKO, 1999**). Ce positionnement fait du Congo la principale porte d'entrée et de sortie de l'Afrique centrale, ce qui, naturellement lui vaut la vocation de pays de transit.

1.2. Milieu physique

Le Congo a un milieu physique très varié. On y trouve des forêts et des savanes, des plaines, des plateaux et des montagnes, des rivières et des lacs, des sols ferrallitiques et des sols hydromorphes, etc. (**MENGHO, 2010**).

1.2.1. Relief

Le relief du Congo est dans son ensemble varié, avec des altitudes créant des contrastes. On reconnaît deux grands ensembles (**MRSIT, 2007**) :

◆ Le Congo septentrional est représenté par la cuvette qui est une vaste plaine en partie marécageuse. Cette plaine est encadrée par des plateaux et des collines.

Au centre, le pays téké est formé d'une série de plateaux (Mbe, Nsa, Djambala) et des hautes collines.

◆ Le Congo sud occidental où alternent des zones basses et plates, des plaines côtières et la vallée du Niari et des montagnes des moyennes altitudes où s'encaissent des vallées profondes (Kouilou), la chaîne du Mayombe (800 mètres au mont Mbamba) et le massif du chaillu (près de 100 mètres à la frontière avec le Gabon).

1.2.2. Climat

Pays de la zone équatoriale, le Congo jouit d'un climat chaud et humide avec une structure bimodale dont la durée de la saison sèche diminue du Sud vers le Nord. En moyenne, la température oscille autour de 25°C et ne varie que faiblement au cours de l'année. Cependant, la saison sèche est accompagnée d'un abaissement sensible de la température (les écarts de températures varient de 4° à 6°C) (**MENGHO, 2010**). L'air est toujours humide, le taux moyen d'hygrométrie (HR) est de 80%. Le total annuel des pluies est généralement supérieur à 1 200 millimètres, mais leur rythme, lié au mouvement apparent du soleil de part et d'autre de l'équateur, détermine quatre saisons. Du Nord au Sud du pays, il est observé des nuances climatiques :

◆ Dans le Nord du pays (Sangha, Likouala), il pleut toute l'année, avec seulement deux périodes de ralentissement des pluies de décembre à février et en juillet. L'épaisse couverture forestière entretient une humidité très élevée.

◆ Dans la région du Centre (Cuvette et Plateaux) règne un climat subéquatorial, intermédiaire entre le climat du Nord et celui du Sud-ouest. Plus on s'approche de l'équateur, plus se réduisent la durée et l'importance de la saison sèche. Sur les plateaux, celle-ci dure de 2 à 3 mois, et il tombe annuellement 1 800 à 2 000 millimètres d'eau. Ailleurs, dans la région de la cuvette précisément à Owando par exemple, la saison sèche dure deux mois, mais en juin et juillet, il tombe entre 25 et 50 millimètres d'eau chaque mois.

◆ Dans le Sud-ouest, le climat est de tendance tropicale humide. Le total des pluies y est modéré (1 200 à 1 700 millimètres). Cependant, leur répartition mensuelle fait apparaître une grande saison sèche de trois à quatre mois (juin à septembre), encadrée par deux périodes de pluies (d'octobre à décembre, puis de février à mai). La petite saison sèche (janvier ou février) n'est marquée que par un espacement des pluies et des orages moins violents (**INRAP, 2000**)

1.2.3. Hydrographie

Le Congo possède un vaste réseau hydrographique, qui constitue la cuvette congolaise. Le pays compte une dizaine de grandes rivières et deux grands fleuves (le Congo et le Kouilou-Niari), une trentaine de cours d'eau d'importance appréciables et de nombreux petits cours d'eau secondaire organisés autour de deux grands bassins :

- Le bassin du fleuve Congo (Est du pays) avec les principaux affluents qui sont : l'Oubangui, la sangha, la likouala, l'alima, la nkeni, le djoué, et la loufoulakari ;

-Le bassin du Kouilou Niari (Ouest du pays) constitué du fleuve Kouilou-Niari-Ndouo et ses affluents, à savoir : la bouenza, la loutété, la loudima, et la louessé. Ces bassins relativement très riches en ressources halieutiques constituent aussi d'importants axes de circulation, outre ce réseau hydrographique continental, le Congo possède un réseau marin constitué d'un littoral atlantique long d'environ 170 km et d'une zone économique exclusivement de près de 60000 km (**MOUKOKO, 1999**).

1.2.4. Végétation

La forêt dense et la savane sont les deux principales formations végétales congolaises. Les forêts du bassin du Congo Brazzaville, avec 20 millions d'hectares de forêt représentant 60% du territoire national, possède 10% de

forêts dense d'Afrique ; ce qui est en fait le deuxième massif forestier du continent (**MDIPSP, 2009**).

◆ La forêt congolaise forme trois principaux massifs forestiers : le massif du Chaillu (3 millions d'hectares), le massif du Mayombe (2 millions d'hectares), la forêt du Nord (15 millions d'hectares dont 7 millions situées dans la Cuvette inondée ou inondable). Cette forêt toujours verte présente trois formations végétales différentes : la forêt dense primaire : elle est la plus étendue (environ 12 millions d'hectares) et encore peu défrichée. La forêt secondaire : c'est la forêt repoussée après défrichements temporaires. Elle est composée de plantes de lumière et d'arbres à croissance rapide, principalement les parasoliers et les palmiers. La forêt inondée : c'est une forêt marécageuse, inondée plusieurs mois par an. Elle comporte surtout de grands arbres aux feuillages clairsemés. Elle règne sur presque toute la Cuvette. Dans la vase des lagunes côtières, pousse la forêt de mangrove, surtout riche en palétuviers.

◆ La savane couvre 12 millions d'hectares. Cette formation herbeuse règne notamment sur les Plateaux Batéké au Nord de Brazzaville et dans la vallée du Niari. Les savanes sont le plus souvent parsemées d'arbustes. Il n'est pas rare qu'elles soient coupées par des vallées verdoyantes dont le vert foncé signale la présence d'une forêt galerie.

◆ Autres formations végétales : en plus des deux formations végétales dominantes, on rencontre :

- les steppes (Cuvette congolaise - Plateaux Batéké) ;

-les papyraies dans les marais du Sud-ouest du pays et sur les rives des lacs (Cayo, Conkouati)

- la prairie flottante des rivières de la Cuvette et du Nord du Congo.

L'analyse simultanée du climat, de la géologie, des sols et de la végétation a permis de distinguer les huit (8) grandes zones agro-écologiques suivantes : le bassin du littoral, le massif forestier du Mayombe, le bassin du Niari, le socle du

Chaillu, les Plateaux des Cataractes, les Plateaux Batékés, la Cuvette congolaise, le massif forestier du Nord-Ouest

1.2.5. Sols

Les sols du Congo sont en général acides et peuvent être répartis en deux classes principales : les sols ferralitiques et les sols hydromorphes.

◆ Les sols ferralitiques correspondent aux sols bien drainés des zones hautes et couvrent plus des $\frac{3}{4}$ du pays. Ils appartiennent à la sous-classe des sols fortement dénaturés qui se divisent en sols remaniés et en sols appauvris **(MENGHO, 2010)**.

◆ Les sols hydromorphes occupent les zones basses mal drainées où l'eau est présente en permanence ou temporairement. Ils sont organiques ou minéraux.

Malgré le faible niveau de leur fertilité naturelle, les sols du Congo constituent un domaine exploitable important (environ 10 millions d'hectares cultivables dont 2 % sont seulement exploités). Mais ces sols sont encore insuffisamment exploités (200000 hectares) à cause de l'exode rural actif et du faible niveau de développement de l'agriculture congolaise.

La perte de fertilité résultant de la mise en culture des sols du Congo varie selon le type de l'agriculture pratiqué **(Congo, 2001)**.

1.3. Milieu humain

1.3.1. Population

Le Congo est un pays faiblement peuplé à environ, en 2008, 3847 191 habitants (estimations basés sur le dernier RGPH de 2007). La majeure partie de sa population est urbaine et essentiellement concentrée dans les principales villes du pays. Avec un taux d'accroissement national annuel de 2,9 %, elle est répartie comme suit:

- Population urbaine : 2.259.272 habitants soit 62,2 % ;

- Population rurale : 1.544.217 habitants soit 38,8 % (**BERTON-OFOUEME, 2010**).

Cette population est concentrée dans les grandes villes telles que : Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi, Ouesso et Mossendjo. La densité moyenne est de l'ordre de 9,07 habitants/km².

L'accroissement de cette population est inégal selon qu'on se trouve en milieu urbain (5,52%) ou en milieu rural (1,68%). L'âge moyen se situe à 25 ans et le groupe d'âge de moins de 15 ans représente 46% de la population totale. En milieu rural, la population est répartie entre 86 districts relevant de 12 départements administratifs du pays (**figure 1**). On assiste depuis plus d'une vingtaine d'années à l'exode rural des jeunes notamment des hommes. Les principaux indicateurs démographiques résultant du recensement général de la population se présentent comme suit : taux brut de natalité 42,2% ; taux brut de mortalité 14,63% ; taux de mortalité infantile 12,38% ; espérance de vie : 51 ans; indice de reproduction 2,6% (**MOUKOKO, 1999**).



Figure 1: Représentation de la république du congo

Source : Pripode.Cicred.Org

1.4. Données socio-économiques

L'économie du Congo repose essentiellement sur la production du pétrole. Le secteur agricole, bien qu'ayant d'énormes potentialités pour son développement, ne connaît pas encore de performances significatives, ce qui place le pays dans une situation d'importateur de denrées alimentaires. Le secteur pétrolier est le secteur dominant qui contribue à hauteur de 95% des recettes d'exportation. Sa contribution au PIB est passée de 34% en 1995 à 66% en 2000. Cependant, la baisse de la production pétrolière de 3% a entraîné une régression du PIB de 3,3% en 2002 et de plus, la contribution du secteur agricole n'a cessé de décroître. En 1974, son taux a été de 20% mais, depuis 1990, avec le désengagement de l'Etat des structures productives et marchandes, le secteur agricole est dans l'ensemble peu performant. C'est ainsi que le pays assiste à un accroissement du volume des importations des denrées alimentaires depuis 1980. La valeur actuelle est d'environ 200 milliards de francs CFA par an, ce qui représente 30% du volume total des importations. La participation des opérateurs privés dans l'économie, en particulier dans le secteur agricole, demeure faible. Cependant, les groupements et les associations de la société civile (ONG...) connaissent un dynamisme significatif dans le cadre de l'appui aux producteurs. Les organismes financiers d'appui au développement agricole et rural sont peu nombreux. Ces organismes sont représentés actuellement par des institutions financières d'épargne et de crédit (Mucodec, Caisses féminines d'épargne ...) et par le Fonds de soutien agricole créé en 2005 par l'Etat.

La situation économique et sociale s'est détériorée du fait des guerres successives des années 1990. Selon l'étude réalisée par la Commission Européenne (2002) le PNB per capita du pays a diminué entre 1990 et 2000 de 1.101,31 dollars US à 841,2 dollars US. Il n'existe pas de données en ce qui

concerne la proportion de la population disposant de moins d'un dollar US par jour.

Les indicateurs socio-économiques se présentent comme suit : indicateur de développement humain (IDH) : 0,548 ; ce qui place le Congo au 139^{ème} rang sur 177 pays classés, selon le Rapport du PNUD sur le développement humain 2007/2008.

La situation macroéconomique de la République du Congo a été caractérisée par un ralentissement de la croissance qui a été de 2,6% en 2002 contre 7,9 % en 2001. Cette baisse est essentiellement due au ralentissement de l'activité dans le secteur pétrolier à hauteur de 3%. A cela s'ajoute une accélération de l'inflation qui se situe à 4,2% en 2002 contre 0,4% en 2001 et une dégradation continue des finances publiques, malgré une relative stabilité des comptes extérieurs et une consolidation de la situation monétaire nationale (MAE, 2009).

1.5. Situation générale de l'élevage bovin

1.5.1. Historique et évolution du cheptel

1.5.1.1 Historique

L'élevage des bovins n'existait pas au Congo en 1900. Ainsi, les premiers essais d'introduction d'animaux étaient constitués par des animaux de boucherie pour la consommation des travailleurs opérants sur le chantier du chemin de fer Congo-océan. C'est en 1909 que la première tentative d'introduction de bétail par une société minière Afrique-Congo qui installe 90 têtes entre Mindouli et Brazzaville. Et en 1937, la compagnie pastorale, installée à N'gaoundere au Cameroun, installe des zébus Goudali et essaye de les élever à Dolisie et Mindouli. Ces animaux sont vite décimés à cette époque par la trypanosomiase. Les bovins de race zébu ont été essayés au Congo, étant une race très sensible à la trypanosomiase, ces animaux ont totalement disparu. Le zébu africander d'Afrique du sud a été essayé par des colons, mais sans succès. Le zébu Mbororo du nord Cameroun et le zébu cubain ont tous échoué. Il fallu attendre

la première période de 1938 à 1959 ou l'administration coloniale importe et installe des bovins dans trois sites : Les fermes de Dolisie, de Mindouli et de Mayama. Ces animaux étaient en partie des taurins à courtes cornes : Lagunes en provenance du Bénin et Baoulés provenant de la Côte d'Ivoire. Et les taurins à longues cornes : N'dama en provenance de la RDC (ex Zaïre) et surtout de la Guinée Conakry. Cette période correspond à la période du démarrage de l'opération développement de l'élevage bovin par le métayage en milieu rural d'une part et par la création des grands ranchs d'élevage bovin d'autre part. L'opération métayage selon les données disponibles, a eu un noyau du départ de 954 taurins à courtes cornes et 2579 taurins à longues cornes. La seconde période de 1968 à 1979 est caractérisée par la forte introduction dans le pays des taurins à longues cornes. Elle correspond à la période de l'installation des ranchs : Louila dans le Pool, Louboulou dans la Bouenza grâce au financement du Fonds Européen pour le développement, Dihessé dans la Bouenza sur financement de la Banque Mondiale et du Fonds d'aide et de coopération. Suivant les données disponibles qui font un total de 3471 taurins à longues cornes auraient été introduites pour accroître le capital animal pendant cette période (**BOUSSAFOU-MALLONGA, 1995**).

1.5.1.2. Evolution

La politique d'engagement de l'Etat qui a favorisé la croissance rapide du cheptel étatique. De 1986 à 1987, le cheptel national avait atteint 70000 têtes de bovins dont 35000 têtes dans les ranchs d'Etat. L'élevage bovin paysan est organisé à partir des stations d'élevage privé moderne de moyenne et grande dimension. A la fin de cette période le Congo comptait environ 26000 bovins de races Lagunes et N'dama. La période de désengagement de l'Etat du secteur de l'élevage est survenue de 1987 à 1994. Cette action s'est traduite par la dégradation du secteur étatique dont les effectifs ne cessaient de décroître (35000 à 900 têtes) dans les ranchs. La gestion calamiteuse de ces entreprises

ont conduit également l'Etat à se désengager du secteur. Par ailleurs on peut constater :

- ◆ La stagnation au niveau de l'élevage privé expatrié, possédant environ 1000 têtes en 1994 ;
- ◆ L'émergence ou le maintien d'élevage par des néo-ruraux congolais avec environ 2000 têtes ;
- ◆ La progression de l'élevage bovin paysan à un niveau jamais atteint auparavant de l'ordre de 40000 têtes.

Le cheptel bovin total du Congo en fin de 1994 était d'environ 70000 têtes. Cependant, de 1994 à 2002 survirent des guerres récurrentes qui ont endeuillé le pays et qui ont fortement contribué au déclin de l'élevage bovin favorisant ainsi les importations de la quasi-totalité des produits carnés (**BITEMO, 2012**).

Les troubles sociopolitiques à répétition ont entraîné la surexploitation volontaire des troupeaux résiduels, renchérie par des vols et le braconnage, réduisant à néant le cheptel, détruisant en grande partie les infrastructures zootechniques et les matériels d'exploitation abandonnés.

Face à cette situation, la volonté politique et l'action gouvernementale pour commencer à relever ce défi ont été l'importation de 466 géniteurs en 2004 et 500 en 2005, disséminés dans les centres d'appui technique (CAT) de Boundji dans la cuvette et de Dihessé dans la Bouenza.

Ces reproducteurs dans les centres ont été multipliés et distribués aux métayers par le biais du métayage en vue de relancer l'élevage au Congo. Cette politique d'importation des reproducteurs s'est poursuivie afin de reconstituer le cheptel national.

1.5.2. Importance de l'élevage dans l'économie nationale

La contribution du secteur agricole au produit intérieur brut (PIB) est passée de 27,13% en 1960, 12% en 1980, 10% en 1994 à 8,3% en 1999 (**PIPC, 2000**). La part de l'élevage dans la formation du PIB est estimée à moins de 4% en 2006.

Alors que, près de 60% de la valeur des produits de l'élevage comestibles, est générée par le bétail sous forme de viande et de lait tandis que les petits ruminants et la volaille (viande et œufs) génèrent environ 20% chacun. Sur le continent dans l'ensemble, les porcs jouent un rôle mineur dans la production de nourriture. La viande, le lait et les œufs constituent environ 65% dont 27 et 8% respectivement de la valeur des produits comestibles d'élevage.

L'élevage contribue de manière significative à la production de nourriture et à la nutrition. Les animaux sont une source majeure de nourriture particulièrement constitués de protéines de grandes qualités, de minéraux, de vitamines et de micro-aliments pour la majorité des peuples d'Afrique.

On estime que la viande, le lait et les œufs fournissent près d'un cinquième des protéines des régimes africains. Les animaux ont également des impacts indirects sur la nutrition humaine et jouent un rôle majeure dans l'amélioration de la sécurité alimentaire en Afrique car les revenus en espèces obtenus de la vente des animaux sont régulièrement utilisés pour acheter de la nourriture qui ne provient pas de l'élevage et contribuent à l'agriculture (FAO, 2006). L'élevage est appelé à jouer un rôle crucial dans les années à venir à cause de l'urbanisation effrénée, du changement de régime ou de comportement alimentaire et de l'accroissement de la démographie. Ces facteurs sont en pleine mutation au Congo, en particulier la naissance des classes moyennes.

1.5.3. Effectif du Cheptel

Le Congo n'est pas un pays d'élevage et la faiblesse des effectifs animaliers semble soutenir cette thèse. Le cheptel bovin estimé à 24573 têtes est le plus faible comparativement aux autres espèces : ovins (40207 têtes), caprins (44911 têtes), porcins (72682 têtes) et volailles (862492 têtes) (**tableau I**). L'essentiel du cheptel se trouve dans la cuvette grâce aux ranchs et au centre de métayage de Boundji et aussi dans le Niari avec le centre de métayage de Dihéssé.

Tableau I: Statistiques du cheptel national de 1990 à 2011

Année Espèce	1990	1995	1998	2000	2006	2011
Bovin	70200	70000	72000	77000	10791	24.573
Ovin	10400	11200	14000	11600	48000	40207
Caprin	27800	29600	28000	28500	80000	44911
porc	45000	46000	44000	46000	25000	72682
Volailles	160000	190000	185000	190000	580000	862000

Source : MAE (2012)

1.5.4. Races bovines utilisées

Aucune race n'est originaire du Congo. Elles sont toutes importées et comprennent des taurins et zébus.

1.5.4.1. Zébus

Les zébus ne sont pas exploités dans les différents ranchs du Congo du fait du manque du caractère trypanotolérant. Ils sont essentiellement rencontrés au niveau des abattoirs de Brazzaville. La race la plus rencontrée est le M'Bororo provenant de la République Centrafricaine. C'est un animal de grand format à membres longs. La taille moyenne du mâle est de 146 ± 37 cm et son poids varie de 350 à 450 kg. Le repli ventral est mobile et pendant, de même que le fourreau du mâle. Les cornes sont en lyre hautes, ouvertes et dressées pouvant mesurer 75 à 120 cm, généralement de couleur blanche. La pigmentation varie du clair au foncé. La couleur de la robe varie du brun rouge au feu, couramment caractérisée de rouge acajou. La race est traditionnellement la mieux sélectionnée des bovins du Tchad.

Les vaches sont de médiocres laitières et produiraient deux litres par jour en période de pointe. La lactation serait de courte durée. Le rendement d'abattage est faible (40 à 42%) et sa peau par contre donnerait des cuirs de bonne qualité.

Les zébus M'Bororo sont des animaux rustiques et s'adaptent aux conditions climatiques diverses (**TCHAD, 2003**).

1.5.4.2. Taurins

Les taurins constituent l'essentiel du cheptel bovin d'élevage et sont trypanotolérants. Ce sont les N'dama, les Baoulé et les Lagunaires. Le taurin N'dama est originaire de la Guinée, dans le Fouta - Djallon. Il est de petite taille (0,8 -1,2 m de hauteur), de faible poids vif (115-395 kg), de robe en général fauve (Ndama) Son aptitude laitière est mauvaise. Elle a un faible développement des masses musculaires de l'arrière train. En embouche intensive, les taurins Ndama gagnent un gain moyen quotidien de 809 g **CALVET et al. décrit par TOURE (1977)**

1.5.5. Modes d'élevage

Après les guerres à répétition que le Congo a connues jusqu'en 1999, le cheptel a été complètement détruit et de nos jours le gouvernement incite la population à s'intéresser de l'élevage en octroyant des bovins aux éleveurs qui sont suivies par des encadreurs et ces animaux sont élevés dans des ranchs selon un mode d'élevage de type semi-intensif et extensif ou traditionnel.

Le mode d'élevage qui prédomine est de type semi-intensif, pour lequel les animaux sont élevés dans les Ranchs. C'est un mode d'élevage basé sur l'aménagement des pâturages en vue d'une exploitation rationnelle. Il est pratiqué dans deux types de Ranchs privés et d'Etat.

A côté de ce ranching, il existe un élevage de type extensif ou traditionnel. C'est un élevage divagant où les animaux sont laissés à eux même. Ce mode d'élevage n'est pas très répandu et se rencontre dans des campagnes à forte activité agricole. Exceptionnellement certaines localités vont présenter un élevage sédentaire (**OLLOY, 1992**).

Au Congo, le mode d'élevage dominant est le type semi-intensif. Ce mode d'élevage et tous les facteurs (alimentaires, zootechniques, pathologique) qui

sont en liaison et liés au climat offrent des conditions propices qui empêchent la croissance du cheptel.

1.5.6. Les Pâturages et alimentation

Les savanes couvrent 40% du territoire national. Elles s'étendent de la dépression du Niari aux plateaux Batékés, sur 12 millions d'hectares de formations herbeuses pouvant entretenir plus de 2 millions de têtes de bétail. Au Congo, le meilleur pâturage est celui à dominance *Hyparrhenia* sur sols argileux ou sablo-argileux enrichis par des espèces telles que *Panicum spp*, *Andropogon shirensis*, *Pennisetum purpurerum* ainsi que par des légumineuses (*Stylosantes gracilis*, *Centrosoma spp*, *Pueraria spp*). Le pâturage le moins intéressant est celui à dominance *Loudetia*.

Ces pâturages sont la base de l'alimentation des bovins. Leur valeur nutritive est importante à l'état jeune. A partir du mois de mai jusqu'à septembre-octobre elle va diminuer avec comme conséquence l'amaigrissement et la baisse de la productivité du cheptel.

Associés au pâturage, il y a des carences en oligo-élément observé aux animaux par le manque d'une alimentation supplémentée qui peuvent accentuer des pathologies et une mauvaise conformation du cheptel (OLLOY, 1992)

1.5.7. La santé animale

Les maladies animales continuent d'être une contrainte pour la productivité du bétail et le développement agricole. On a estimé que les maladies animales en Afrique subsaharienne ont pour conséquence des pertes annuelles de plus de 4 milliards de dollars US qui représentent environ un quart de la valeur totale de la production animale. L'impact des maladies animales produit des pertes directes dues à la mortalité et des effets indirects, à cause d'une croissance lente, une fertilité faible, une réduction du rendement du travail due à la morbidité. Selon une récente étude, les maladies qui frappent le plus les petits exploitants de

bétail en Afrique sub saharienne sont les ectoparasites et endoparasites, les complications respiratoires, la trypanosomiase, la pleuropneumonie bovine contagieuse (PPCB), la Fièvre de la vallée du Rift (FVR), et les maladies liées aux tiques telles que la péricarde exsudative infectieuse et la theileriose (**ILRI, 2002**).

La peste bovine a été éradiquée d'Afrique centrale à la fin des années 80. Des cordons sanitaires avaient été mis en place à la frontière orientale du Tchad et le long des piémonts septentrionaux de l'Adamaoua, pour empêcher la ré-émergence de la peste bovine dans les zones indemnes. La présence du trypanosomose à longterm freiné la progression de l'élevage bovin sur l'ensemble de la région. En Centrafrique, les éleveurs peuls arrivés dans les années 20 se sont longterm limités aux zones libres de glossines des plateaux du nord-ouest. Ils n'ont pu progresser dans le pays qu'avec l'arrivée des trypanocides en adoptant un élevage « sous la seringue » avec des traitements distribués par la FNEC (**BLANC et al., 1995**). Au Cameroun et au Tchad, avec la progression des défrichements agricoles, les zones infestées par les glossines sont en net recul.

La présence de glossines subsiste dans les aires protégées et dans les parcs. La trypanosome reste une des principales causes de mortalité du bétail dans la région. **AWA et al. (2008)** et **MAHO et MOPATE, (2005)** soulignent qu'aujourd'hui les autres dominantes pathologiques de l'élevage bovin dans la région, évoquées par 90 % des éleveurs sont la dermatophilose, la fièvre aphteuse et les maladies telluriques. L'incidence de la dermatophilose sur les pertes et l'indisponibilité du bétail de trait est particulièrement aiguë en saison des pluies. La fièvre aphteuse provoquerait peu de mortalité. La péripneumonie, maladie insidieuse, reste aujourd'hui une cause importante de morbidité et de mortalité du bétail dans la sous-région.

1.5.8. Environnement juridique

Le cadre juridique des filières de l'élevage au Congo comprend les textes de portée générale et les textes spécifiques. Il sied de rappeler que l'élevage est un secteur transversal.

L'analyse du cadre juridique existant révèle que le Congo ne dispose pas encore d'une loi d'orientation agricole définissant les choix fondamentaux de sa politique en la matière. Il manque aussi un code rural pour l'information et la formation des acteurs.

D'abord, les mesures incitatives en vigueur telle que la loi n°1-2009 du 15 février 2009 portant loi de finances pour l'année 2009 manque de textes d'application. L'arrêté n°2866/MAE/MEFB du 3 juillet 2008 fixant le montant des frais des inspections, des prestations zoosanitaires, phytosanitaires et des documents sanitaires réglementaires ne suffit pas à régler le problème des exonérations et de la fiscalité spéciale liée au sous secteur élevage en vue d'accroître le niveau des investissements privés (**tableau II**).

En dépit de ces récentes dispositions, le système foncier demeure, dans la pratique, influencé par les us et coutumes. La terre est régie par le droit coutumier. Celui-ci considère la terre comme propriété collective du lignage, gérée par un chef de lignage. Le droit de cultiver est d'abord dévolu aux membres du lignage.

Cependant, dans les zones à forte densité humaine et à forte pression foncière, l'accès à la terre de culture est généralement assortie d'une redevance locative par cycle de culture et qui varie entre 25.000 et 60.000 F CFA selon les zones, le type de culture, et les départements.

Le système foncier traditionnel n'admet pas facilement l'investissement agricole, l'établissement des productions à cycle long.

L'accès aux terres et à la sécurité foncière constituent des éléments importants pour le développement du secteur agro-pastoral.

Tableau II: Extrait des textes réglementant les importations et exportations zoosanitaires (2008)

Texte	Animaux	Montant
Inspections zoosanitaires à l'exportation	Bovins	2000 FCFA /tête
	Equins	2500 FCFA/tête
	Ovins, caprins et porcins	1000 FCFA/tête
	Volailles et lapins adultes	1000 FCFA/ tête
	Poussins d'un jour	500 FCFA/Lot de 100
	Chien, chat, primates et perroquets	1000 FCFA/ tête
	Autres espèces animales	1000 FCFA/ tête
Inspections zoosanitaires à l'importation	Bovins	0 FCFA
	Equins	0 FCFA
	Ovins, Caprins et Porcins	0 FCFA
	Volailles et Lapins	0 FCFA
	Chiens, Chats, Primates et perroquets	5000 FCFA
	Autres espèces animales	5000 FCFA
Documents zoosanitaires • Autorisation d'importation d'animaux vivants	Bovins	0 FCFA
	Ovins, Caprins, Porcins	0 FCFA
	Chiens, Chats, perroquets, primates	5000 FCFA 0 FCFA
	Volailles et Lapins	0 FCFA
	Poussins d'un jour	0 FCFA
	•Laisser Passer Sanitaire	Bovins, équins
Ovins, caprins, porcins		0 FCFA
Chiens, Chats, perroquets		5000 FCFA
Volailles et Lapins		0 FCFA
Poussins d'un jour		0 FCFA

Source : MAE/MEFB

Toute fois, l'arsenal juridique et réglementaire congolais qui régit le secteur de l'élevage est tout petit peu à la traîne et mérite d'être adapté au contexte. Depuis les années 80, le sous secteur du bétail en Afrique subit des politiques gouvernementales défavorables, les conséquences étant un sous financement des secteurs publiques et privés, un mauvais fonctionnement des structures

institutionnelles et une faible capacité de mise en œuvre des politiques de la réglementation des normes .

Les évaluations entreprises depuis 2006 par l'organisation mondiale pour la santé animale (O.I.E) démontrent la nécessité de renforcer les institutions y compris les services vétérinaires, afin d'inverser les tendances négatives que connaît le développement de l'élevage en Afrique sub-saharienne (**PANA, 2013**).

Le secteur rural congolais est en déclin et l'insécurité alimentaire affecte plus de la moitié de la population. Conscient de ces difficultés, le Gouvernement accorde désormais à ce secteur une place prépondérante dans sa stratégie de réduction de la pauvreté. En effet, il considère qu'une croissance soutenue et durable du secteur agricole qui constitue le moyen idoine de diversifier l'économie, de créer des emplois, combattre la pauvreté rurale et améliorer les conditions de vie en milieu urbain à travers la maîtrise des prix des denrées alimentaires. C'est pour cela que le Gouvernement a adopté, dès 2003, une stratégie de développement agricole pour la décennie 2004–2013 dont le but final est de réduire la pauvreté.

Or, malgré cette stratégie de développement agricole, la structure de la recherche agronomique au Congo a peu changé depuis le tournant du millénaire. Une critique fréquemment adressée à l'État congolais concerne l'absence d'une vision pour la recherche agropastorale : il a manqué de définir une politique nationale de recherche agropastorale claire et soutenue par une planification stratégique et des programmes à long terme. Les centres de recherche sont caractérisés par un manque de coordination lié à l'absence de lignes directrices nationales et à la dilution des propositions d'orientation émises par la DGRST pourtant supposée être le centre de décision (**FAO, 2008**).

1.5.9. Contraintes majeures à la production animale

1.5.9.1. Contraintes socio-économiques

Les contraintes sociales sont liées au manque de main d'œuvre qualifiée et adéquate surtout dans l'élevage non encadré. A cela s'ajoutent les rapports conflictuels entre éleveurs et agriculteurs.

Les contraintes économiques, quant à elles, sont caractérisées par l'insuffisance de crédit alloué à ce secteur de l'élevage et le faible nombre de projets réalisés.

Outre les contraintes alimentaires, tous ces facteurs socioéconomiques sont susceptibles d'entraver sérieusement le développement de l'élevage (NGABANGO, 1993). La défaillance du système d'approvisionnement des producteurs en intrants de base (reproducteurs, aliments, produit et matériels vétérinaires, etc.) fait aussi partie de ces contraintes qui peuvent être retarder efficacement l'envol de la production au niveau national.

1.5.9.2. Contraintes pathologiques

Le cheptel bovin congolais est touché par certaines maladies non encore connues avec précision. Certes il est admis que le Congo est exempt de grandes épizooties africaines : Peste bovine, Péripneumonie contagieuse bovine (PPCB), Fièvre aphteuse, bien que quelques cas aient existé dans le passé; cependant il est à noter actuellement l'existence des pathologies parasitaires, infectieuses et diverses. Les parasitoses sont dues aux tiques, glossines, agents de gâle et helminthes.

Parmi les pathologies non parasitaires, nous citerons entre autre la tuberculose, la Brucellose, la Dermatophilose (Streptothricose), la Fièvre de la vallée du Rift, la Chlamydirose, la Salmonellose, la Pasteurellose, les Otites purulentes, les Rickettsioses. Outre ces pathologies plus ou moins connues, il existerait dans le cheptel bovin congolais et dans son environnement des agents pathogènes potentiels entretenus par certains réservoirs naturels et qui provoqueraient des pathologies non encore mises en évidence (NGABANGO, 1993).

1.5.9.3. Contraintes financières et géographiques

Au Congo, l'organisation des éleveurs est embryonnaire et fait face à plusieurs contraintes. Ainsi, le Congo a réactualisé, avec l'appui de la FAO et du PNUD, sa stratégie de développement agricole en 2003; la nouvelle stratégie porte sur la période 2004-2013 (MAE, 2003). Les principales contraintes au développement du secteur d'élevage identifiées par les autorités lors des travaux de réactualisation de la stratégie (est toujours d'actualité) sont: l'enclavement de l'intérieur du pays en raison de l'absence de routes et de pistes rurales en bon état; un environnement institutionnel et économique défavorable ; la faiblesse de l'initiative privée et des ressources (notamment financières) dont dispose le secteur privé ; le manque de capacité financière et technique des paysans ; l'inadaptation de la production nationale aux goûts des consommateurs, etc.

L'analyse du budget de l'Etat de 2004 à 2006 montre que la plus grande proportion des investissements est destinée aux infrastructures de base (27 à 51%).

Les dépenses pour les secteurs pro pauvres (agriculture, éducation, santé, électricité, eau et assainissement) représentent 59.6% de ressources internes en 2006 contre 53,4% en 2005. Même si l'agriculture est déclarée « priorité des priorités », la part de ressources internes qui lui est consacrée reste négligeable. Elle est passée de 4,2% en 2005 à 2,6% au titre du budget 2006 (soit 5,641 milliards de franc CFA).

Cependant, il faut noter la création en 2005 par le Gouvernement du Fonds de soutien à l'agriculture (FSA). Le FSA devrait bénéficier d'une allocation de l'Etat correspondant au moins à 10% du budget d'investissement. Il a pour mission d'assurer le financement des activités de production agricole, pastorale et halieutique, de commercialisation, de conservation et d'appui institutionnel.

Pour pallier à ces difficultés, le souci de l'Etat est de réduire les importations alimentaires et de rompre avec le modèle de la consommation extraverti, au

milieu urbain, suppose un développement de la production nationale, dans laquelle la production bovine.

Cela suppose de jouer sur des principaux problèmes que rencontrent les producteurs concernant l'amélioration de l'accès aux intrants (aliment de bétail), accès aux établissements financiers afin de financer les projets rentables et porteurs, la formation des producteurs et l'insuffisance des animaux reproducteurs dans le pays, le manque de marché à bétail et l'infrastructure d'abattage, de conservation et de transformation (FAO, 2006).

1.5.9.4. Politique et stratégie du Congo sur la filière

Le Congo regorge de par sa situation géographique de nombreuses potentialités naturelles favorables au développement de l'élevage bovin. L'existence d'un marché national et sous régional important.

Le Congo veut par une politique de peuplement en bétail trypanotolérant, combler graduellement le lourd déficit en matière de production de viande rouge et réduire progressivement les importations qui couvrent 90 % de la consommation en viande bovine (BITEMO, 2012).

L'approche stratégique de développement retenue par le Congo consiste à promouvoir l'élevage des viandes rouges à travers deux axes principaux :

- ◆ la mise en place des centres d'appui technique ;
- ◆ L'organisation de l'opération métayage bovin qui a connu une réussite évidente par le passé.

Ces réalisations permettront au pays de réduire des importations afin de réaliser des économies par : la réduction des importations de l'ordre de 800 têtes par année à partir de la neuvième année par la production nationale ; la restitution du cheptel national au niveau de la période avant post conflit ; et la réorganisation et la redynamisation de l'opération métayage par la formation, installation et accompagnement de 132 métayers nouveaux par an à partir de la huitième

année, puis la diffusion chez les métayers au moins 600 géniteurs par an à partir de la troisième année.

Dans le but de concrétiser cette politique, le pays a adopté une stratégie de repeuplement par du bétail trypanotolérant importé. Le cheptel importé sera multiplié puis diffusé dans trois centres d'appui technique (CAT) où les éleveurs subiront des formations de conduite d'élevage, alimentation, santé, etc. Il s'agit des centres de Boundji dans le nord du pays, de Mpassa (Mindouli) au centre et de Dihessé dans le sud afin d'assurer une diffusion équilibrée. Chaque centre a une capacité de 2250 têtes dont 1800 vaches et 450 taureaux.

D'après l'historique et l'évolution du cheptel bovin congolais, les nouvelles politique et stratégie adoptées par les pouvoirs publics ne semblent pas être une nouveauté. L'installation des centres de métayage pour multiplier et diffuser les bovins trypanotolérants était l'œuvre de l'administration coloniale (**BOUTRAS, 1982**). Après les indépendances, les mêmes politiques ont été reconduites avec des résultats évidents sur l'effectif du cheptel mais désastreuse sur le plan de la gestion des ressources. C'est cette même politique que l'état année après année continue à décliner sans se demander s'il est opportun de le poursuivre ou s'appuyer sur des espèces faciles à élever et qui ont pu gagner une place importante au sein de la société. C'est le cas des espèces à cycle court dont un atelier tenu à Brazzaville (**EISMV et MES, 2012**) avait montré leur totale adhésion dans la société et leur rôle plus important pour réduire voire limiter l'hémorragie financière sur les importations des viandes afin de nourrir la population.

CHAPITRE II : ANALYSE DE LA FILIERE BETAAIL /VIANDE EN AFRIQUE CENTRALE

L'approche filière permet d'établir des relations quantifiables entre la structure de la demande de viande et les systèmes de production. Ainsi, l'analyse qui porte sur la structure de l'offre, celle de la consommation et sur les coûts-bénéfices, va nous permettre de déceler les maillons déficients et d'évaluer l'efficacité de la filière bovin/viande au Congo.

2.1. Typologie de l'élevage

2.1.1. Structures de l'Etat

Le système d'élevage bovin en vigueur est de type extensif.

Il est pratiqué par la majorité des éleveurs. Dans ce mode d'élevage, les animaux vivent pratiquement à l'état naturel sur de vastes superficies où la végétation ne doit rien à l'action de l'homme, se déplaçant en permanence à la recherche des pâturages et des points d'eau nécessaires à leur alimentation et à leur abreuvement. Aucune norme ne paraît présider à la répartition des troupeaux sur les pâturages et les déplacements ne répondent à aucune règle précise. Il en résulte une très mauvaise exploitation du pâturage (taux de refus élevé, prolifération d'espèces ligneuses). Mais cet élevage présente néanmoins quelques avantages : ébauche de la sédentarisation générale de l'élevage, entretien et gestion plus aisés des troupeaux, surveillance et encadrement des éleveurs plus faciles. Cet élevage sédentaire, qui ne présente pas de problème alimentaire particulier en saison des pluies à cause de l'abondance de l'herbe verte, apparaît comme une étape importante pour vulgariser les techniques d'élevage moderne (**ABOUBAKAR, 1980**).

2.1.2. Elevages privés

Les animaux sont également sur parcours naturel et sous clôture. Un supplément alimentaire leur est distribué. Les animaux bénéficient d'une

couverture sanitaire .C'est un élevage rationnel qui tend à s'implanter et qui a débuté avec des commerçants à bétail possédant des troupeaux d'embouche, des élevages privés pratiquant du Ranching.

Le Ranching consiste en un élevage extensif ou semi-extensif rationalisé et contrôlé grâce à une limitation des déplacements des animaux sur des pâturages divisés et clôturés ; une séparation des animaux en lots suivant l'âge ou la destination ; une protection des ressources en eau et en fourrages ; une organisation de l'exploitation des parcours (rotation des pâturages, contrôle des feux...) et une complémentation de la ration des animaux en saison sèche ; et une protection sanitaire des animaux avec des installations de soins aménagés (parc et couloir de vaccination, bain détiqueur, Lazaret, etc...). Les résultats obtenus avec ce type d'élevage sont très appréciables ; en quelques années, le rendement du troupeau s'élève considérablement (**BRANKAERT, 1968**).

2.1.3. Elevage urbain

L'élevage urbain au Congo est caractérisé par l'utilisation de petit bétail. Il s'agit des ovins, des caprins, des porcins et de la volaille qui occupent une place importante dans les ménages. Il est le plus souvent pratiqué en relation avec les cultures (maraîchages par 29,5% des ménages). L'élevage seul n'occupe que 8,8% des ménages avec comme production principale la volaille. Cependant, poulets, canards, cailles et pigeons sont élevés çà et là par des producteurs urbains isolés et constituent avec les ovins, caprins et porcins, les principaux animaux élevés en ville (**Mfoukou-Ntsakala et al., 2006**). La quasi-totalité des animaux sont en divagation pour se nourrir et les propriétaires ne leur offrent qu'un abri sommaire.

2.2. Estimations des besoins en viande

◆ En viande bovine

Les besoins nutritionnels de la population en viande rouge de 1999 en 2013 ont subi une modification structurale très importante. En effet, ils étaient estimés à 18311 tonnes en 1999 alors qu'à l'horizon 2013 les prévisions attendues sont de 18622,8 tonnes. La demande en viande bovine a diminué de moitié en 2007 (9249 tonnes) par rapport à 1999. Cette diminution est due à la rareté de la viande bovine et à l'augmentation du prix de celle-ci.

La couverture des besoins en viande bovine par la production nationale est aussi en baisse (4778 tonnes en 1999 à 134 tonnes en 2007). Cette production est passée de 26 % à 1,44% du taux de couverture de la consommation nationale et le Congo importe annuellement pour plus de deux cent milliard de FCFA de produits animaux et une population en croissance de même sa consommation en viande (Figure 2) (TATI, 2000 ; MAE, 2003).

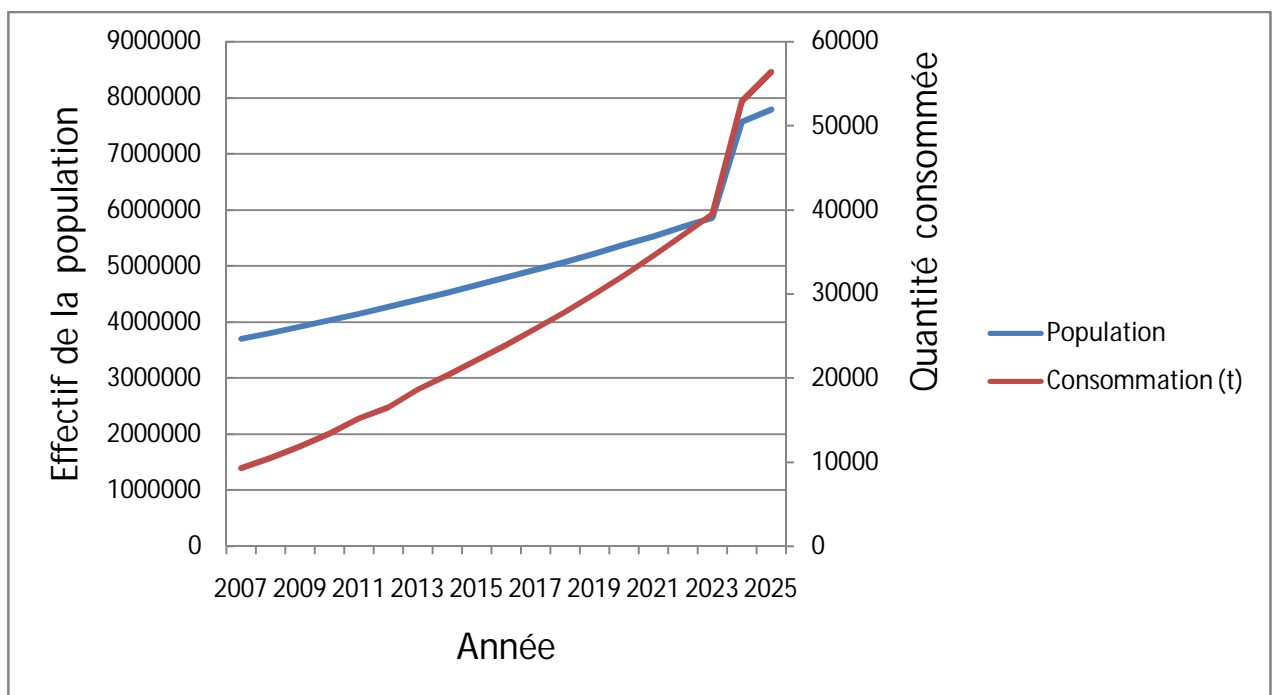


Figure 2: Estimation de la demande nationale en viande bovine jusqu'en 2025

Source : (TATI, 2000 ; MAE, 2003).

◆ En viande de brousse

La consommation de la viande de chasse à une dimension culturelle fortement ancrée aux valeurs de la société congolaise. Ainsi, l'attachement de la majorité de chefs de ménages à la viande de brousse résulte des liens qui existent entre le citadin consommateur du gibier et son origine géographique.

Les besoins de consommation de viande de brousse varient beaucoup d'un lieu à un autre et dépendent des critères organoleptiques et traditionnels. Une étude menée par **MBETE (2012)** a montré que la viande de chasse consommée provenait principalement de trois ordres de mammifères : les artiodactyles (50,2%), les rongeurs (28,1%) et les primates (13,3%). Il a enregistré en 2003 une consommation journalière moyenne par personne de 14 ± 34 g, soit 5121 tonnes par an pour la seule ville de Brazzaville. Cet auteur a constaté qu'avec le niveau de consommation, l'augmentation de la population et l'urbanisation la demande devra vraisemblablement avoir un impact négatif sur les populations de certaines espèces de mammifères telles que le buffle nain de forêt, le potamochère et l'éléphant de forêt dont les contacts visuels se raréfient dans les zones périphériques de Brazzaville, particulièrement dans le sud du département du Pool. Aujourd'hui, le commerce de viande de brousse est une cause de perte de biodiversité dans les forêts du bassin du Congo et une crise qui décime beaucoup d'espèces, de l'éléphant au petit singe.

2. 3. LES CIRCUITS COMMERCIAUX DU BETAAIL ET DE LA VIANDE

Les circuits de commercialisation, pour un bien de consommation finale, décrivent les différentes étapes par lesquelles passe le produit du producteur au consommateur (**figure 3**).

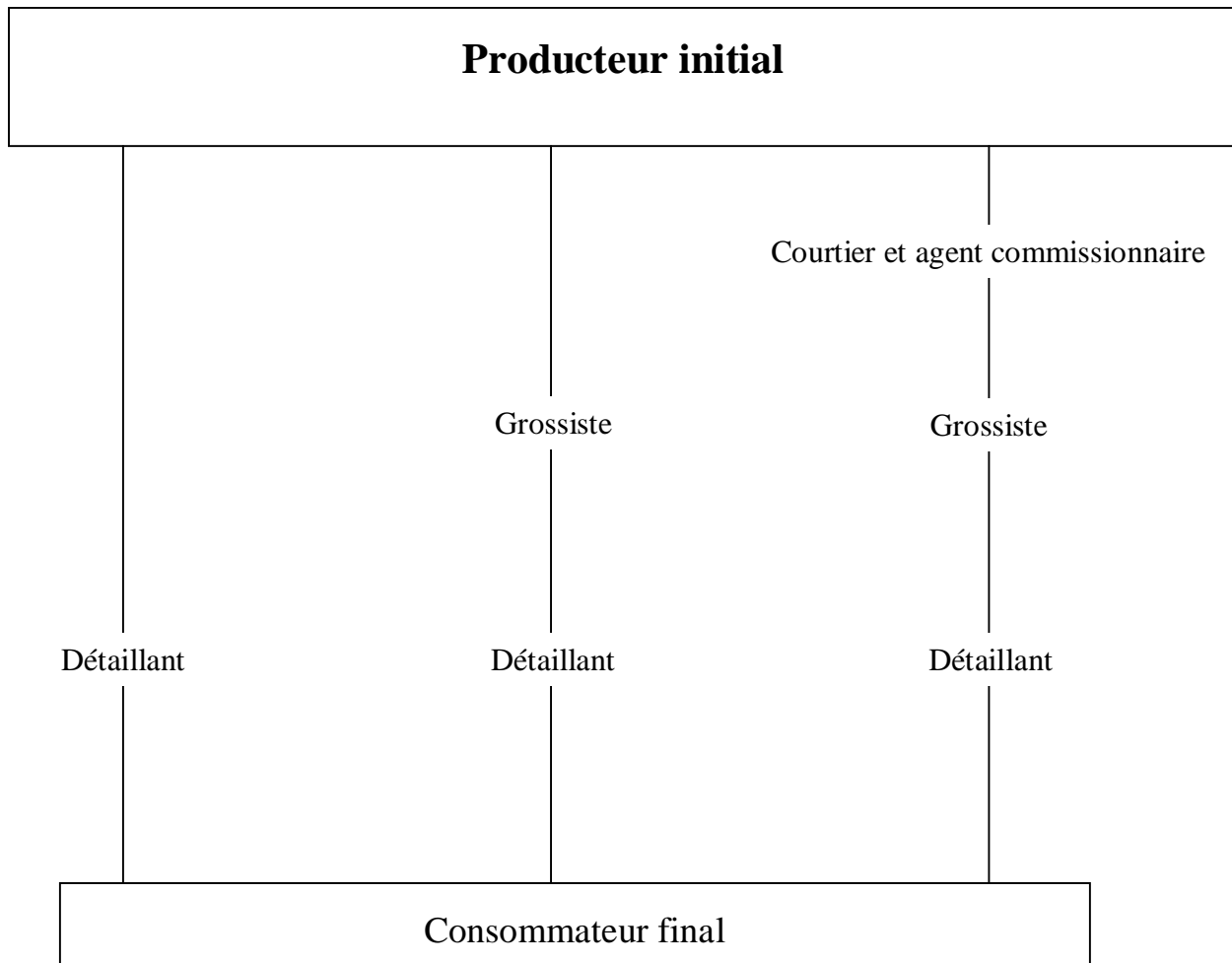


Figure 3: Présentation de circuit standard de distribution

Source : MBAYE, 2012

Pour mieux mener une étude concernant le circuit de distribution, il sied de comprendre les circuits de distribution pour décider si on doit les emprunter ou non. Les circuits représentés dans la figure ci-dessus sont assez sommaires et ne représentent pas nécessairement toute la chaîne de vente, décrite par le nombre d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur final. Pour beaucoup de produits, en effet, la longueur d'une telle chaîne fait que plus des deux tiers du

prix va directement à ces intermédiaires. Il est aussi important de noter que pour certains circuits, à chaque étape de vente en gros, demi-gros ou détail, le nombre d'acteurs impliqués peut être très important, alors que pour d'autres il est moins élevé (MBAYE, 2012).

2.3.1. Circuit vif

Contrairement à d'autres pays, au Congo pour se procurer d'un bovin pour une manifestation quelconque, on fait passer l'information de bouche à bouche auprès des professionnels de l'élevage car le marché à bétail n'existe pas (MAE, 2009). Cependant l'approvisionnement des bovins sur pied se fait exclusivement par des pays voisins : le Tchad en passant par la RCA, le Cameroun et la RDC (Figure 3). Brazzaville reçoit les bovins par voie fluviale provenant de Bangui. Environ, 4900 bovins de grand format sont abattus (238 kg carcasse) par an, soit 1200 tonnes de viandes. En plus de la viande bovine importée (3200 tonnes/an), la consommation reste faible, 4,9 kg par habitant et par an (NJOYA, 2003). Cependant, des milliers de têtes du bétail venant des pays voisins tels que le Tchad, la Centrafrique traversent le Cameroun pour rejoindre les grands centres de consommation (Gabon, Congo, guinée équatoriale) et aussi les produits d'élevage issus du Cameroun sont écoulés dans les marchés de la sous région Afrique centrale (MINEPIA, 2011). Par contre ce circuit est soumis à des politiques restrictives au niveau de certains pays tel qu'en Centrafrique les bovins sur pied à l'importation sont contraints à payer un tarif douanier de 30 pour cent, des taxes illicites le long du circuit et des tracasseries.

Il est à signaler qu'au début des années 90, les flux de bétail des savanes d'Afrique centrale étaient orientés prioritairement vers le Sud et suivaient deux voies principales : les troupeaux du Nord-Cameroun et de l'Ouest de la Centrafrique étaient convoyés vers les grandes villes du Sud-Cameroun ; le cheptel tchadien, quant à lui, empruntait l'ancienne « voie fédérale » qui reliait

par camion la ville de Sarh à Bangui, et poursuivait sa descente vers Brazzaville et Pointe-Noire via le fleuve et le chemin de fer. De nos jours, on assiste à la chute brutale des exportations de bovins tchadiens vers la RCA. La part du Tchad dans les approvisionnements en bovins sur pied de Bangui serait passée de 43 % en 1993 à 14 % en 2000 (ANDE, 2000 cité par **KADEKOY-TIGAGUE, 2001**). Les raisons qui expliquent ce blocage de la « voie fédérale » semblent liées d'abord aux conflits au Congo et en RDC ainsi qu'au développement de l'insécurité au nord de la RCA.

Ces modifications dans le commerce des bovins ont provoqué une repolarisation des circuits de commercialisation du bétail. La plus importante de ces évolutions concerne la mise en place d'un circuit partant des principaux marchés du sud-est du Tchad et orienté à l'ouest vers le Nigeria (DUTEURTRE, 2002).

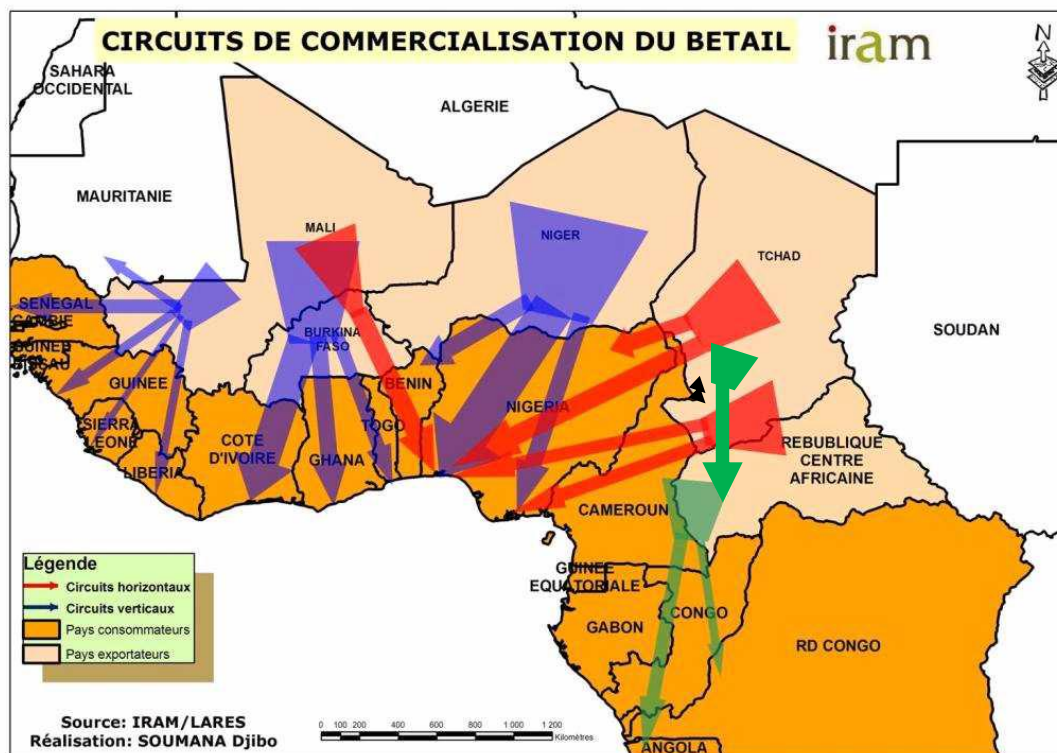


Figure 4: Circuits de commercialisation du bétail

Source : IRAM /LARES, 2009.

2.3.2. Typologie régionale des marchés du bétail

La commercialisation du bétail sur pied est globalement structurée autour de cinq catégories de marchés, relatives à leurs champs spécifiques de rayonnement géographique, à la nature des acteurs qui les animent et aux formes de transactions qui s'y opèrent. Il faut cependant retenir qu'une proportion non négligeable des transactions est faite hors marché, si l'on se situe au niveau national. La spécialisation géographique des marchés n'est donc que relative et peut être sujette à des variations saisonnières.

Dans le cadre des transactions commerciales régionales, les animaux passent progressivement par chacune des cinq.

2.3.2.1. Marchés de collecte

Ils fonctionnent dans les principaux bassins d'élevage et servent à assurer la collecte primaire des animaux. C'est le lieu d'échange par excellence entre les éleveurs et les collecteurs forains et autres demi-grossistes qui sillonnent les campagnes à la recherche de bétail (**LIAGRE, 2004**). Ces marchés de collecte sont particulièrement nombreux et la périodicité de leur animation est hebdomadaire, bien que le fonctionnement d'un certain nombre soit rythmé par les saisons.

2.3.2.2. Marchés de regroupement

Ils constituent une étape critique dans la commercialisation du bétail sur pied. C'est le lieu par excellence du rassemblement des groupes d'animaux collectés et de la constitution des lots destinés à être convoyés vers les marchés frontaliers ou de consommation. Les collecteurs amènent les troupeaux aux commerçants qui procèdent à une certaine normalisation ou homogénéisation des animaux qui sont classés et rangés par âge, par sexe et par état corporel (**LIAGRE, 2004**). Il est intéressant de souligner que plus le lot est homogène en taille et en niveau d'engraissement moins il est sujet à critique par l'acheteur potentiel. En effet, un seul animal présentant un format hétérogène dans le lot peut faire chuter le prix

du lot de 10 à 15% alors que l'incidence est faible en termes de poids global de carcasse.

C'est également le lieu de constitution de la taille optimale de troupeaux qui peuvent être confiés à des convoyeurs ou bergers. Généralement la taille des troupeaux ainsi constitués varie entre 50 et 75 bêtes pour deux bergers.

2.3.2.3. Marchés dit relais

Ils sont constitués par des centres de ruptures de charge situés généralement dans les zones plus ou moins proches de la frontière. Ils sont aussi désignés sous le vocable de marché de transit. Ils constituent des centres de remise en forme des animaux avant leur acheminement vers les marchés terminaux de distribution et de consommation. Nous retrouvons ici la tactique d'homogénéisation des lots couplée à l'attente de perspectives de prix meilleurs (prix d'achat mais aussi taux de change plus favorable). Les animaux y arrivent souvent en camion. Dans bon nombre de cas, les animaux changent de propriétaires (SALEY et BADAMASSI, 2003).

2.3.2.4. Marchés de distribution

Pour l'essentiel, ce sont des marchés urbains ou frontaliers qui canalisent plusieurs flux avant de les répartir en direction de plusieurs autres localités, notamment en direction des marchés de consommation. Les commerçants y tiennent par ailleurs un registre permettant de consigner le nombre d'animaux réceptionnés, les destinations déclarées par les négociants (BALAMI, 2003).

2.3.2.5. Marchés terminaux de consommation

Ils sont situés dans les grandes agglomérations urbaines des pays côtiers, comme sahéliens. Les plus importants se rencontrent dans les capitales des États de la région (Ndjamena, Bangui, Brazzaville, etc.). Les acteurs de ces marchés réceptionnent les camions provenant des centres de regroupement ou de relais et assurent la revente des animaux aux bouchers.

Bon nombre de ces marchés ont un certain nombre de fonctions : présence d'aire de parcage et de pâturage sommaire pour les animaux, présence de dispositifs de vente des carcasses en demi gros et parfois au détail.

Cette typologie générale reste valable quelle que soit le pays et signale la tendance lourde et dominante de chaque marché ; même si chaque lieu de commerce assure intrinsèquement un certain niveau de distribution de viande pour la consommation d'au moins sa propre population. La structure de la filière bovin/viande suit le schéma classique d'organisation aux niveaux des circuits de commercialisation. En suivant les flux, on part des marchés de collecte primaires, souvent hebdomadaires, vers ceux de consommation, en passant par les marchés intermédiaires mixtes. Ces différents marchés sont fréquentés par divers participants qui viennent s'y approvisionner en bovins et viandes.

2.3.3. Les acteurs du marché

Le commerce régional du bétail reste complexe. Il repose sur une organisation particulièrement adaptée qui permet la succession d'un ensemble d'opérations technico-économiques nécessaire au transfert d'animaux des zones d'élevage vers les bassins de consommation afin de répondre à la demande des consommateurs. Cette organisation implique la mobilisation d'une multitude d'acteurs.

2.3.3.1. Les garants

Il s'agit des représentants des chefs traditionnels des différents groupes d'éleveurs transhumants, issus de leurs terroirs d'origine, qui travaillent en collaboration avec les autorités du marché. Le rôle des assureurs est d'accueillir les éleveurs du groupe social duquel ils sont issus, et ainsi de certifier l'origine et la santé de l'animal acheté ainsi que d'assurer le paiement des taxes de marché. Pour ce service rendu, l'assureur reçoit une commission de 1000 FCFA à 1500 FCFA par tête de bétail vendue sur le marché, commission qu'il partage avec son chef traditionnel.

Par ailleurs, il se charge de loger les éleveurs de passage sur le marché et de les mettre en contact avec les éventuels acheteurs. En cas de problème se révélant sur l'origine ou la santé d'un animal, la responsabilité du garant est alors engagée. Le nombre des garants sur un marché varie selon la présence des éleveurs dans la localité (**TRUEBA, 2000**).

2.3.3.2. Les intermédiaires

Dans un circuit de commercialisation les intermédiaires facilitent les transactions entre vendeurs et acheteurs, en cherchant l'établissement d'un prix acceptable entre deux acteurs ne parlant pas forcément la même langue. Pour ce service, le courtier perçoit une commission forfaitaire, soit de l'acheteur seulement, soit à la fois du vendeur et de l'acheteur. En défaut de logeur d'un même groupe social, les courtiers sont parfois en charge de l'organisation du logement des vendeurs et de l'alimentation des animaux le temps de la réalisation des ventes. Tenus d'être irréprochables, ils jouent un rôle également dans la garantie de l'origine des animaux (**KOUSSOU, 2001**).

2.3.3.3. Les commerçants

En ce qui concerne des commerçants opérant sur les marchés, ils existent de collecteurs de bétail ou petits commerçants, les grands commerçants ou grossistes et des commerçants patentés.

Les collecteurs parcourent les différents marchés à bétail (collecte, regroupement, consommation...) pour acheter les animaux aux éleveurs. Ils peuvent également se rendre directement dans les campements en brousse. Les transactions se font sur la base du paiement au comptant, plus rarement sur la base du crédit.

Les grands commerçants disposent d'importants moyens financiers et d'un réseau relationnel sur l'ensemble des grands marchés au bétail. Ces réseaux reposent essentiellement sur les liens sociaux, religieux ou familiaux établis parfois depuis plusieurs générations. Ils peuvent déléguer leurs agents pour se

rendre dans des pays voisins avec des fonds qui ensuite sont confiés à des collecteurs pour acheter des animaux. D'autres le sont dans l'importation de bétail et agissent également comme chevillards dans les pays d'accueil. Certains diversifient parfois leurs activités (commerce général, transport) **(DUTEURTRE, 2000)**.

2.3.3.4. Les transitaires

Les transitaires facilitent les formalités d'exportation aux commerçants exportateurs. Pour le service rendu, le transitaire perçoit une somme forfaitaire variant par pays. Ils sont présents sur tous les axes de sortie et entrée de tous les circuits. Leur rôle est de faciliter les formalités administratives et douanières d'exportation aux commerçants. Cette interface entre les commerçants et les services des douanes. Si le commerçant est en mesure de régler la somme au comptant, il paye une somme de 24000 FCFA par animal au transitaire et à crédit, celui-ci lui fera crédit et demanderait 25.000 FCFA par tête dédouanée au commerçant **(BONNET et al, 2010)**

2.3.3.5. Les chevillards

Les bouchers grossistes ou chevillards s'occupent de l'achat du bétail, de sa transformation et de la commercialisation de la viande en gros **(CIRAD/GRET/MAE, 2002)**. Il en existe dans toutes les villes importantes. Généralement spécialisé dans une espèce, il connaît à fond l'achat des animaux sur pied. Il commercialise la carcasse en principe entière, ainsi que le 5^{ème} quartier qui couvre ses frais d'abattage et assure son bénéfice **(SOLTNER, 1976)**. Basées sur la vente à crédit, les relations sont souvent de véritables marchés de dupes où les chevillards ont tendance à surévaluer le prix des carcasses livrées aux détaillants, conduisant ces derniers à accumuler les impayés.

2.3.3.6. Les bouchers détaillants

Ils vendent de la viande fraîche ou grillée ; certains sont fournis par les grossistes, d'autres procèdent à l'abattage des animaux qu'ils ont achetés sur fonds propres. Les tripiers assurent le traitement et la vente des abats, soit en gros soit en détail.

2.3.4. Le fonctionnement des acteurs

Dans le souci de comprendre les mécanismes dans le circuit de commercialisation de bétail sur pied, il sied d'analyser la structuration actuelle des différentes catégories d'acteurs et les relations qu'ils entretiennent afin de mieux se pencher pour le contrôle des marges. Cette analyse ne saurait dissimuler la place du politique et de l'administratif.

2.3.4.1. La constitution

L'organisation des acteurs de la filière bétail-viande est faible notamment au Tchad ; ce qui est incroyable pour un pays qui jouit d'une longue tradition d'élevage et des exportations de bétail vers les pays de la sous-région. Ce qui revient à dire que l'organisation de cette filière dans les pays de la sous région est encore peu développée car en Centrafrique la commercialisation des bovins sur pieds est libre et son organisation se base sur les circuits intérieurs, mais aussi d'exportations et d'importations (**KADEKOY-TIGAGUE, 2008**). En effet, l'individualisme serait tellement prononcé dans le pays que se soit chez les éleveurs que chez les commerçants. Une pareille conception des relations commerciales rend difficile toute tentative de regroupement des acteurs (**CEBEVIRHA, 2003**).

2.3.4.2. Facteurs influençant le fonctionnement en réseau

En Afrique les acteurs du commerce de bétail sur pied sont souvent regroupés en réseau pour mieux effectuer leurs métiers (**HERRERA et OYEP, 1996**).

Le réseau peut être organisé de manières ethniques, régionales ou religieuses. Mais son efficacité dépend de sa capacité à nouer des relations fécondes avec le pouvoir politique ou des agents de l'administration. Le réseau fonctionne sur la base de la confiance entre les acteurs impliqués. Il a pour rôle de faciliter l'accès à l'information sur les prix et les quantités mais aussi le financement et éventuellement de contourner les réglementations. Le réseau est au cœur du fonctionnement des acteurs du commerce dans la zone CEMAC (**CEBEVIRHA, 2003**).

D'autres travaux montrent que les liens entre acteurs sont basés sur les services que les différents acteurs peuvent se rendre. Selon **KOUSSOU (2002)**, certains commerçants sont spécialisés dans les formalités d'exportation. Ils remplissent ce rôle au titre de transitaires. Par ailleurs, la performance de ces réseaux commerciaux repose sur leur capacité à suivre les variations de prix dans les marchés de destination mais aussi à s'adapter aux exigences locales lorsqu'il s'agit de payer des taxes illicites (**ESSANG, 2003**). Compte tenu de ces réalités, une meilleure information des acteurs pourrait limiter la spoliation de leurs marges.

Aussi, le réseau garantit le bon dénouement des transactions. En effet, hors des réseaux structurés, certains opérateurs ont éprouvé par le passé de sérieuses difficultés pour récupérer leur mise.

L'implication du pouvoir politique peut aussi agir pour une résolution des transactions d'exportation de viande ou de bétail. Au début des années 1970, le Président de la République

Démocratique du Congo (ex-Zaïre) avait demandé à son homologue tchadien de lui expédier de la viande. Les livraisons se sont effectuées dans le respect de normes contractées. (**CEBEVIRHA, 2003**).

2.3.5. Evolution des prix de bœufs

Depuis 2002, la suspension des flux des troupeaux bovins en RCA en provenance du Tchad et du Soudan, à cause de l'insécurité sur les couloirs de convoyage des animaux perturbe le système de ravitaillement de certains marchés. Cette situation a eu un impact direct sur les prix de vente des bœufs sur pieds qui ont connu une augmentation (tableau III).

Tableau III: Evolution des prix de vente de bœufs sur pieds au marché à bétail de PK 13 de Bangui (FCFA/tête)

Ages des bœufs	Prix		
	1990	2000	2006
2 – 3 ans	25000 - 45000	50000 - 70000	120000 - 150000
4 – 6 ans	90000 - 100000	110000 - 150000	220000 - 270000
Plus de 7 ans	140000 - 200000	180000 - 250000	280000 - 440000
Castrés (plus de 6 ans)	180000 - 220000	240000 – 280000	380000 - 500000

Source : ANDE (2007) cité par **KADEKOY-TIGAGUE (2008)**.

2.3.6. Moyens de transport

Autrefois, le Tchad et le Nord Cameroun ont pu développer leurs exportations de viande foraines vers l'Afrique Centrale par voie aérienne. Ainsi, en 1969, il y a eu plus de 56% des viandes consommées au Gabon et au Congo étaient d'origine tchadienne (**SEDES, 1971 cité par CEBEVIRHA, 2003**). Tandis que, malgré les efforts aménagés afin d'obtenir de moyens d'exploitation et d'industrialisation modernes et, en particulier, la conjonction du transport aérien et du froid industriel n'a pas permis de résoudre le problème d'approvisionnement en viande des villes de la CEMAC. Au contraire, on constate une recrudescence des circuits d'acheminement du bétail à pied vers les grands centres de consommation (**CEBEVIRHA, 2003**).

A ce titre, **KOUSSOU *et al.* (2003)** ont recommandé une meilleure implication des acteurs du commerce du bétail dans les processus de prise de décision pour la formulation des politiques à mettre en œuvre afin de faciliter le développement des exportations de bétail. La commercialisation du bétail continue d'être active car la demande est forte.

Néanmoins, les projets d'exportation de la viande carcasse à partir des abattoirs pour les pays consommateurs a connu un échec, contrairement à l'efficacité des filières d'exportation du bétail sur pied (**DUTEURTRE *et al.*, 2002**). Autrement dit, les acteurs tiennent à la commercialisation du bétail sur pied, mais il se trouve, d'après ce qui précède, que la commercialisation du bétail est loin d'être transparente. Notre rencontre

2.3.7. Circuit de transformation

2.3.7.1. Abattoir

Au Congo, après la guerre civile les installations de l'abattoir de Kinsoudi avaient été détruites et pour mieux contrôler les abattages, il a été mis en place deux secteurs pour effectuer des abattages l'un à Talangai plus précisément à Mpila (abattoir de chacona) et l'autre à Makélékélé (abattoir de Kinsoudi). Ces abattoirs sont contrôlés par la municipalité. Les abattages concernent essentiellement les bovins. Tandis que, les petits ruminants et les porcs sont abattus au niveau des lieux de vente (**www.dac-presse.com**). L'abattoir est le lieu de transformation de l'animal en produit fini. Les animaux une fois abattus sont suspendus au niveau des chevilles afin de faciliter la pesée de la carcasse. Celle-ci est livrée au boucher détaillant par le chevillard sur la base d'un accord : paiement à crédit ou comptant.

2.3.7.2. Evolution des prix de la viande

Le suivi des prix des produits animaux constitue une préoccupation des pouvoirs publics dans les pays aussi bien exportateurs qu'importateurs. En Afrique, la

viande bovine est considérée comme un produit de première nécessité. Dans de nombreux pays, le prix de la viande bovine est fixé par les pouvoirs publics et fait l'objet d'un contrôle. Sur le long terme, le prix de la viande rouge a connu une évolution cyclique. En effet, de 1960 à 1972, le prix de la viande a connu une évolution régulière pour afficher en 1974, une côte deux fois supérieure à celle de 1960. Après une déprime qui dure jusqu'en 1979, la tendance inflationniste reprend à partir de 1980 pour afficher en 1981 et 1982 des niveaux record. Cependant, dès 1983 est amorcée une phase de baisse stabilisée légèrement en dessous du niveau des prix des années 70. Cette phase dure jusqu'en 1996. Dès lors, les prix de la viande rouge amorcent une remontée jusqu'en 2000 (GUIBERT *et al.*, 2009).

Au Congo, la viande fraîche s'éloigne du panier de la ménagère. Le kilogramme de viande fraîche qui était vendu à 2500 FCFA est maintenant à 3500 voire 4000 FCFA (www.congosite.org portail). Alors qu'en 2003 le kilogramme de viande fraîche avec os coûtait à Brazzaville 2500 FCFA, à N'Djamena 1100 FCFA et à Yaoundé 1600 FCFA (NJOYA, 2003).

2.3.7.3. Réduction des coûts de transaction

Le manque d'information engendre des coûts de transaction pour les acteurs des échanges (WILLIAMSON, 1985). Ces coûts liés à la recherche des partenaires, à la négociation d'un accord et au suivi de son application sont d'autant plus élevés que les facteurs de risque dans l'environnement de la transaction sont nombreux en raison de l'instabilité des prix et des approvisionnements dus aux variations climatiques, à l'étroitesse et la fragmentation des marchés et du manque de coordination des actions de l'Etat, notamment dans l'aide alimentaire. La réduction des coûts de transaction attendue d'une meilleure information des acteurs, se traduit par une baisse des coûts de commercialisation et par suite des prix à la consommation. Elle ouvre également une marge de négociation pour une augmentation des prix au producteur. A plus long terme, les effets d'un

meilleur accès à l'information sur les conditions du marché devraient engendrer des changements dans les règles du jeu allant dans le sens de la «construction du marché» ; c'est-à-dire l'amélioration de la compétitivité des producteurs, l'entrée sur la marché de petits et moyens commerçants, l'amélioration des conditions d'approvisionnement des consommateurs (régularité, qualité, produits transformés, etc.) (**EGG et GALTIER, 1998**).

L'élevage joue un rôle socioéconomique important dans un pays. Au Congo, malgré ses potentialités environnementales et l'urbanisation galopante. L'offre en viande est devenue très forte.

L'approvisionnement de la ville de Brazzaville en viande bovine présente les circuits les plus complets et les mieux décrits par les auteurs. Le circuit vif achemine les animaux vivants des pays voisins jusqu'à la capitale congolaise. Le circuit mort assure la distribution de la viande. L'étude de l'analyse de la filière bétail /viande fait l'objet de la deuxième partie de ce travail.

DEUXIEME PARTIE : ANALYSE DE LA FILIERE BETAIL/VIANDE : CAS DE LA VILLE DE BRAZAVILLE

La deuxième partie est consacrée aux enquêtes menées auprès des spécialistes et des acteurs de la filière bétail/viande. Elle compte deux chapitres qui abordent successivement la méthodologie du travail, les résultats et discussion suivis des recommandations.

CHAPITRE 1 : METHODOLOGIE DU TRAVAIL

Le but de ce premier chapitre est de présenter la méthodologie suivie pour l'étude de la filière bétail/viande dans la ville de Brazzaville (Congo).

1-Approche Globale

1.1.-Notion de filière

La filière est une représentation d'un ensemble différencié et structuré, centré sur un produit isolable au sein du système économique global (**LAURET, 1983**). L'approche filière est une méthode d'analyse technique et économique des circuits commerciaux. Cette démarche réserve une place importante aux données de terrain (**DUTEURTRE et al., 2000**). Elle constitue une étude exhaustive de tous les acteurs qui interviennent dans la filière, de leur environnement, des actions qui sont menées et des mécanismes qui ont abouti à de telles actions (**TERPEND, 1997**). Elle consiste à identifier les agents, les logiques qui les animent, leurs fonctions productrices et commerciales, leur poids dans l'ensemble des échanges, leurs performances en terme de coûts et de revenus et les stratégies qu'ils développent pour renforcer leurs positions, les mécanismes de structuration des prix. Cette approche permet également d'identifier et de caractériser les contraintes au commerce d'un produit, afin de concevoir des actions pour lever ces contraintes.

L'intégration verticale proposée par l'approche filière vise justement à appréhender simultanément toutes les activités qui concourent à la vie

économique d'un produit, en mettant l'accent sur les relations intersectorielles aidant à la compréhension du fonctionnement et la cohérence de l'ensemble.

Ainsi, l'approche filière semble particulièrement indiquée pour proposer des actions destinées à favoriser l'augmentation des productions. Elle prétend, par ce biais, participer à la lutte contre la pauvreté et à la recherche de la sécurité alimentaire.

1.1.1- Schéma théorique de la délimitation de la filière

La phase de délimitation de la filière consiste à fournir une définition précise des produits retenus, à délimiter la hauteur de la filière, son épaisseur, sa délimitation géographique et spatiale. Elle est stratégique dans la mesure où l'on risque de s'éloigner à côté de la réalité si dès le départ on exclut un espace explicatif.

- La définition du produit et ses caractéristiques propres

A quel type de produit s'intéresse-t-on ? Fruits en général ou mangues seulement ? Quelles sont ses caractéristiques : périssabilité, son statut dans l'alimentation, la durée du cycle de production, ses substituts dans la consommation, son aptitude technologique, les coefficients techniques et la maîtrise du produit.

- ***Sa hauteur*** : Il s'agit de prendre en compte les activités ou fonctions dont il faut faire cas (fonctions commerciales, techniques...) : production, commercialisation, distribution, consommation.

- ***Sa largeur*** : Les différents sous-systèmes qui sont inscrits dans la filière que l'on veut prendre en compte (sous-système artisanal, industriel, fermier, ...).

- ***Son épaisseur*** : On ne peut comprendre le comportement d'un opérateur que si l'on prend en considération l'ensemble de ses activités. Bien souvent, les acteurs impliqués dans une filière donnée interviennent aussi dans d'autres filières. Par exemple, des producteurs de céréales peuvent réaliser des activités d'élevage ;

des commerçants laitiers peuvent être impliqués dans des commerces de boissons, etc.

Les méthodes mises en œuvre pour délimiter la filière (tableau III) reposent généralement sur une collecte de données à partir de la bibliographie et des statistiques (officielles, professionnelles).

Tableau IV: Méthodes d'analyses de filière

Phases	Objectifs	Méthodes de collecte de l'information
1. Délimitation de la filière	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identification des acteurs et des fonctions ▪ Estimation des prix et des quantités ▪ Construction du graphe de la filière ▪ Construction d'une carte des flux 	<ul style="list-style-type: none"> •Bibliographie •Enquêtes préliminaires (Entretiens ouverts)
2. Typologies des acteurs	<ul style="list-style-type: none"> •Analyse des stratégies 	<ul style="list-style-type: none"> •Enquêtes systématiques auprès d'un échantillon d'acteurs
3. Analyse comptable	<ul style="list-style-type: none"> •Analyse des revenus et des marges ; répartition de la valeur ajoutée et de l'accumulation du capital 	<ul style="list-style-type: none"> •Relevés des prix sur les marchés •Etude des comptabilités d'acteurs
4. Analyse de l'organisation	<ul style="list-style-type: none"> •Compréhension des relations entre acteurs et des règles qui régissent cette relation 	<ul style="list-style-type: none"> •Histoires de vies •Entretiens ouverts auprès de personnes ressources

Source : **REPOL (2000)**

1.2-Analyse de la filière à partir de la méthode Structure Conduite et Performance

Le modèle Structure-Conduite-Performance (S-C-P) a été développé pour la première fois par **BAIN (1959)** pour évaluer la performance des industries aux Etats-Unis avant d'être adapté au secteur agricole par **CLODIUS** et

MUELLER (1961). Il établit une relation de causalité entre la structure et la performance du marché en passant par la conduite des agents qui interviennent sur le marché (**PERRAULT, 1984**) cité par **KONE (1994)**. Aussi, cherche-t-il à trouver un compromis entre les structures formelles de la théorie économique des marchés (concurrence pure et parfaite, monopole, oligopole, etc.) et les observations empiriques de l'expérience organisationnelle des marchés (**DISSOU, 1991**) cité par **KALILOU et al., (2004)**.

Aussi, selon **PERRAULT (1984)** et **CLODIUS** et **MUELLER (1961)** ce modèle se repose sur trois éléments indissociables à savoir la structure du marché, la conduite des acteurs et la performance du marché.

- la **Structure** du marché se définit comme l'ensemble des caractéristiques organisationnelles qui déterminent les rapports des protagonistes (acheteurs et vendeurs) entre eux ; qu'ils soient installés ou potentiels. Ces caractéristiques influencent de façon stratégique la concurrence et la formation du prix.
- la **Conduite** des acteurs se réfère aux modèles de comportement que suivent les acteurs et les stratégies qu'ils utilisent afin de pouvoir s'adapter ou s'ajuster aux marchés dans lesquels ils vendent ou achètent. Ces stratégies dépendent de la structure du marché, du pouvoir individuel des commerçants dans le marché et des atouts disponibles.
- la **Performance** du marché exprime les résultats économiques de l'ensemble des entreprises du marché. Elle traduit le résultat économique de la structure et de la conduite. Elle s'intéresse aux relations qui existent entre les marges et les coûts de production des services de commercialisation. Elle s'évalue à travers la manière dont les différentes fonctions du marché sont assurées dans la chaîne de commercialisation. La performance est également appréciée par rapport à l'évolution des prix dans le temps et dans l'espace, le degré d'intégration des marchés et à la

comparaison entre les différences de prix sur les marchés et les coûts des transactions.

L'expression de la performance passera par l'analyse des marges au niveau des différents acteurs de la filière bétail/viande. L'analyse des marges sera effectuée au niveau des bouchers et des chevillards.

Au niveau des bouchers, il sera déterminé les coûts fixes qui sont constitués par l'amortissement du matériel de travail utilisé, les coûts variables qui sont composés des dépenses liées à la main d'œuvre et des dépenses d'achat des intrants. En dernier lieu, la marge nette qui est égale au chiffre d'affaire diminué du total des coûts.

Au niveau des chevillards seront estimés le coût d'achat des bovins correspondant à la somme payée aux producteurs et aux collecteurs ou aux grossistes sur les lieux d'approvisionnement. Le prix de vente des bovins, les charges et la marge nette seront déterminés.

Le modèle S-C-P montre qu'il existe une relation causale entre ces trois volets du marché de telle sorte que, la structure influence la conduite et ces deux éléments concourent à la détermination de la performance du marché. Le modèle S-C-P a connu une large application dans l'analyse du fonctionnement des marchés alimentaires dans des pays du tiers-monde. Ainsi, il a été utilisé par **LELE (1967)** en Inde et par **JONES (1972)** au Nigeria, pour étudier la performance des marchés agricoles (**KONE, 1994**). **SIAMWALLA** et **HAYKIN (1983)**, **AHOHOUNKPANZON (1992)** et **FANON (1994)**, l'ont également adapté à l'évaluation des performances de quelques systèmes de commercialisation en Afrique (**SOMDA, 1999**).

Récemment, **DAO (2003)** l'a utilisé en vue d'évaluer l'efficacité des circuits de commercialisation de l'igname au Nord de la Côte d'Ivoire.

Ces études dans les pays du tiers-monde ont porté sur les prix des produits, les coûts et marges de commercialisation de ces produits. En particulier, elles se sont intéressées aux variations des prix dans le temps, aux coûts de stockage et

aux écarts entre les prix dans l'espace (**AHOHOUNKPANZON, (1992)** cité par **KALILOU et al., (2004)**).

Malgré sa large application, plusieurs auteurs ont critiqué ce modèle S-C-P (**SHERMANN, 1984 ; LUTZ, 1992 ; CLODIUS et MUELLER, 1961**). Ces derniers l'ont jugé trop statique et déterministe, ce qui le rend peu opérationnel dans l'explication du fonctionnement du marché en situation de concurrence imparfaite (**LUTZ, 1992 ; KONE, 1994**) cité par **KALILOU et al. (2004)**. Ensuite, il ne tient pas compte du changement perpétuel du processus interne de décision et ses résultats ne peuvent pas être testés de manière empirique.

Ces différentes limites ont conduit à l'élaboration de modèles dynamiques dans lesquels les éléments de structure, de conduite et de performance s'influencent mutuellement.

1.3. Période et zone d'étude

La présente étude a été réalisée sur une période de 4 mois (septembre à novembre 2012 puis janvier 2013). Celle-ci a porté sur 7 marchés (**tableau V**) du département de Brazzaville qui est la capitale politique et administrative de la République du Congo. Brazzaville compte actuellement 9 arrondissements (**MARTIN, 2005**). Il s'agit de Makélékéle, Bacongo, Poto-poto, Moundali, Ouenze, Talangai, Mfilou, Madibou et Djiri. Avec une superficie de 20900 hectares, la ville a la population la plus importante de toutes les villes du pays qui est estimée à 1375200 (**CNSEE, 2007**). La croissance démographique constatée de la ville s'explique par ses fonctions administratives, politiques, culturelles (possède la seule université d'enseignement public) et géographiques (carrefour de la route nationale n° 2 et du chemin de fer ainsi que du fleuve Congo).

Pour toutes ces raisons, elle constitue un marché potentiel pour les acteurs de la filière bétail/viande à cause de la densité démographique, son caractère international et la circulation monétaire. Dotée d'abattoirs vétustes, elle est

mieux indiquée pour identifier en aval la provenance des animaux et leur coût, le prix et les commerçants voire les détaillants qui animent ce secteur.

Le choix porté sur ce département se justifie par les raisons évoquées ci-dessus et l'augmentation du prix du kilogramme de viande fraîche au niveau des marchés.

Tableau V: Marchés enquêtés

Arrondissement	Marchés
Talangai	Massa
	Mbanzandounga
Poto-poto	Poto -Poto
Bacongo	Total
Moungali	Ex-trésor (Plateaux)
Ouenze	Ouenze
Moungali	Moungali
Total	5
	7

1.4. Echantillonnage

La méthode d'échantillonnage des acteurs de la filière bétail/viande a été effectuée de 2 manières :

- ◆ Pour les chevillards, la taille de l'échantillon a été obtenue grâce à une liste de 16 acteurs mis à notre disposition par le responsable de l'abattoir au niveau de la mairie centrale. Tous ces acteurs ont été interviewés sur leur lieu de travail (marché, boutique, bureau) ;
- ◆ La sélection des bouchers s'est faite sur la base d'une méthode aléatoire simple et raisonnée. Dans les différents marchés, l'objectif de l'enquête était d'interroger le maximum de personnes possibles du fait de la réticence des

acteurs à s'ouvrir facilement à l'enquêteur. Nous avons enquêté 25 bouchers sur 7 marchés journaliers répartis dans 5 arrondissements. Suite à la faiblesse constatée des infrastructures au niveau de certains arrondissements (Makelekele, Mfilou, Djiri, Madibou) et à la rareté des bouchers dans leurs marchés, notre choix s'est porté sur les places de marché ayant une diversité des produits, notamment la viande bovine fraîche. Quand au choix des marchés dans le département de Brazzaville, il a été axé sur les marchés journaliers les plus fréquentés par la population (**tableau VI**).

L'échantillonnage réalisé au cours de cette étude a été en définitif constitué de 41 acteurs exerçant dans la commercialisation de viande fraîche au niveau de Brazzaville.

Tableau VI: Lieux, marchés et acteurs interrogés

Arrondissement	Marchés	Nombre Bouchers	Pourcentage
Talangai	Massa	2	8
	Mbanzandounga	3	12
Poto-poto	Poto -Poto	6	24
Bacongo	Total	7	28
Moungali	Ex-trésor (Plateaux)	1	4
Ouenze	Ouenze	2	8
Moungali	Moungali	4	16
Sous-total	7	25	61
	Chevillards I	5	12,19
	Chevillards II	11	26,82
Sous-total		16	39
Total		41	100

1.5. Méthodes de collecte des données

1.5.1. Enquête exploratoire

Dans le cadre de notre travail, l'enquête exploratoire constitue une phase préalable des enquêtes réalisée par un questionnaire adressé aux chevillards et aux bouchers et des entretiens avec les personnes ressources.

La revue bibliographique a consisté à la lecture et à la synthèse d'un certain nombre de données connues, liées aux acteurs et à leurs revenus, à la commercialisation et au prix du bovin sur pied ainsi que de la viande fraîche. Elle a été rendue possible grâce aux données recueillies sur Internet et à la recherche documentaire (bibliothèque EISMV, DGE, DEPV).

Les entretiens ont été effectués par le biais du guide d'entretien avec les responsables notamment de la Direction générale de l'élevage, et de la Direction de l'environnement et de la propreté de la ville au niveau de la mairie centrale, du centre d'appui à la filière bovine et le projet de métayage bovin. Les informations recueillies à ce stade ont facilité l'élaboration du questionnaire.

1.5.2. Enquête ponctuelle

L'enquête ponctuelle s'est réalisée sur la base des résultats de l'enquête exploratoire, en l'élaboration d'un questionnaire et son usage en un seul passage au moyen des fiches auprès des acteurs de la filière. Une pré-enquête a été réalisée auprès de quelques acteurs pour la validation du questionnaire.

1.5.3. Elaboration du questionnaire

Les informations récoltées lors des entretiens, de la recherche bibliographique et la pré-enquête ont servi à l'élaboration du questionnaire. La fiche d'enquête (**cf. Annexe**) comporte les sections suivantes :

- l'identification du lieu de commercialisation de l'enquêté ;
- l'identification de l'enquêté ;

- la caractérisation des commerçants de bovins ;
- les pratiques d'achat et d'approvisionnement des bovins ;
- les prix pratiqués de vente et d'achat des bovins.

1.5.4. Entretien avec les acteurs de la filière bétail /viande

Les entretiens avec les personnes ressources ont pris la forme d'interviews, d'entretiens semi-directifs, individuels avec différents acteurs de la filière (chevillards, bouchers). La méthode de recueil de l'information auprès de ces différents acteurs a consisté à poser une série de questions, à faire des observations, des remarques, des critiques ou des propositions comme une sorte de mise à l'épreuve amenant à des justifications ou des explications.

1.5.4.1. Les entretiens avec les bouchers

Les entretiens avec les bouchers ont permis de connaître les stratégies utilisées pour satisfaire les attentes des consommateurs : leurs perceptions des attentes des consommateurs, les types de viandes proposés, leur origine, le mode de paiement, le type d'acheteurs, les périodes de réalisation de meilleures ventes, la gestion des invendus, la situation financière, le point de vue sur la filière.

1.5.4.2 Les entretiens avec les chevillards

Nous avons pu interroger 16 chevillards, ce qui nous a permis de mieux cerner leurs rôles dans l'approvisionnement de la ville de Brazzaville en viande bovine et le prix d'achat d'un bovin dans les différents pays exportateurs, les difficultés rencontrées dans l'exercice de leur métier, leurs méthodes de travail et leur organisation puis, leurs améliorations souhaitées pour mieux effectuer ce commerce.

1.5.5 Collecte, traitement et analyse des données

La collecte des données s'est effectuée sur la base de 41 fiches d'enquête. Les données recueillies ont été saisies et traitées à l'aide du logiciel Epidata © 3.1

afin de créer une base de données. Cette base de données a été par la suite exportée sur le tableur EXCEL version 2007 © pour analyse. Les moyennes, fréquences et diagrammes ont été obtenus à la suite de cette opération.

1.5.6. Limite d'étude

La réalisation de ce travail s'est heurtée à plusieurs obstacles. L'inaccessibilité des documents des diverses institutions de l'élevage et l'absence des travaux scientifiques dans ce domaine ont retardé le début des enquêtes. L'abattoir est un point essentiel pour une meilleure compréhension de la filière bétail/viande. Cependant, il nous a été demandé de suspendre nos recherches à cet endroit pour ne se contenter que des informations provenant des responsables de la tutelle, plus précisément, de la Direction de l'environnement et de la propreté de la ville au niveau de la mairie centrale. A la place, il a été mis à notre disposition une liste des fournisseurs des bovins au niveau de l'abattoir que nous avons interrogé sur leurs lieux de vente ou dans leurs bureaux. L'éloignement des zones de parcages des animaux importés pour l'embouche et la non maîtrise des jours et des heures de débarquement des bovins ont limité les investigations. Certains bouchers ont refusé de participer aux enquêtes par crainte de la répression des services publics par rapport aux prix pratiqués et à cause du manque de suivi et de ceux-ci dans la réduction du prix du kilogramme de la viande au niveau de l'abattoir.

La limite de l'étude se situe aussi au niveau de l'analyse des marges. En effet, la collecte des données sur les prix des bovins n'est pas aisée. Les chevillards ont tendance à donner des prix approximatifs sur l'achat, les coûts liés au voyage, etc. Cette situation due à la méfiance vis-à-vis de l'inconnu nous a conduit à faire des estimations à certains endroits.

La méthodologie appliquée a permis de présenter les résultats à partir des données recueillies afin d'en discuter et de formuler des recommandations.

CHAPITRE II : RESULTATS, DISCUSSION ET RECOMMANDATIONS

2. Résultats

Les résultats de cette étude sont présentés en fonction des objectifs spécifiques fixés. Ainsi, seront présentés dans cette partie l'identification des acteurs pour la commercialisation des bovins sur pieds, le circuit d'approvisionnement, les coûts de transaction et son impact sur le coût de la viande, et l'analyse des stratégies des acteurs et de la rentabilité de la commercialisation des bovins.

2.1. Identification des acteurs

Les résultats des enquêtes ont permis d'identifier deux types d'acteurs de la filière bétail/viande au Congo (**figure 5**). Il s'agit des chevillards (16 soit 39 %) constitués des chevillards I (5 soit 31, 25) et des chevillards II (11 soit 67,75%), et des bouchers (25 soit 61 %).

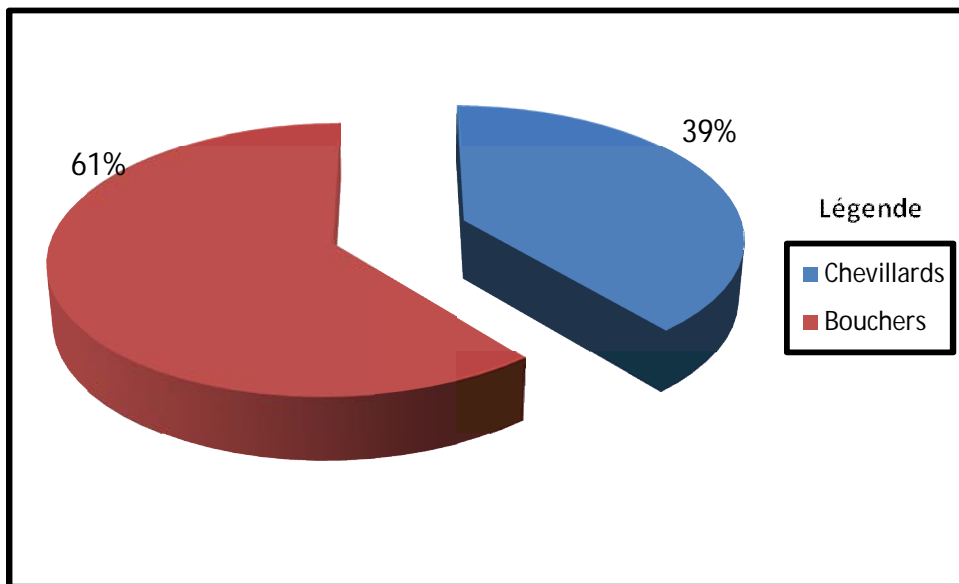


Figure 5: Identification des acteurs

L'étude a permis de mettre en évidence les origines de différents acteurs dont la majorité est constituée des étrangers. En effet, au niveau des chevillards (I et II) il n'a été recensé que 2 autochtones contre 14 étrangers. Cependant, les bouchers

autochtones ont un effectif assez important (14) par rapport aux bouchers étrangers (11) (**tableau VII**).

Tableau VII : Origine des acteurs

Acteurs	Origine	Autochtones	Etrangers	Pourcentage
Chevillards I		1 (20 %)	4 (80 %)	100
Chevillards II		1 (9,1 %)	10 (90,9 %)	100
Bouchers		14 (56 %)	11 (44 %)	100
Total		16	25	

2.2. Description du Circuit d’approvisionnement

Deux circuits ont été mis en évidence pour l’approvisionnement de la ville de Brazzaville en viande rouge : un circuit vif et un circuit mort.

2.2.1. Circuit vif

La principale source d’approvisionnement de la ville de Brazzaville en bovin sur pied est le marché extérieur. Les animaux proviennent de la RCA, du Cameroun et du Tchad. Les chevillards ou grossistes rencontrés sur ce circuit se distinguent par leurs manières de s’approvisionner (**Figure 6**).

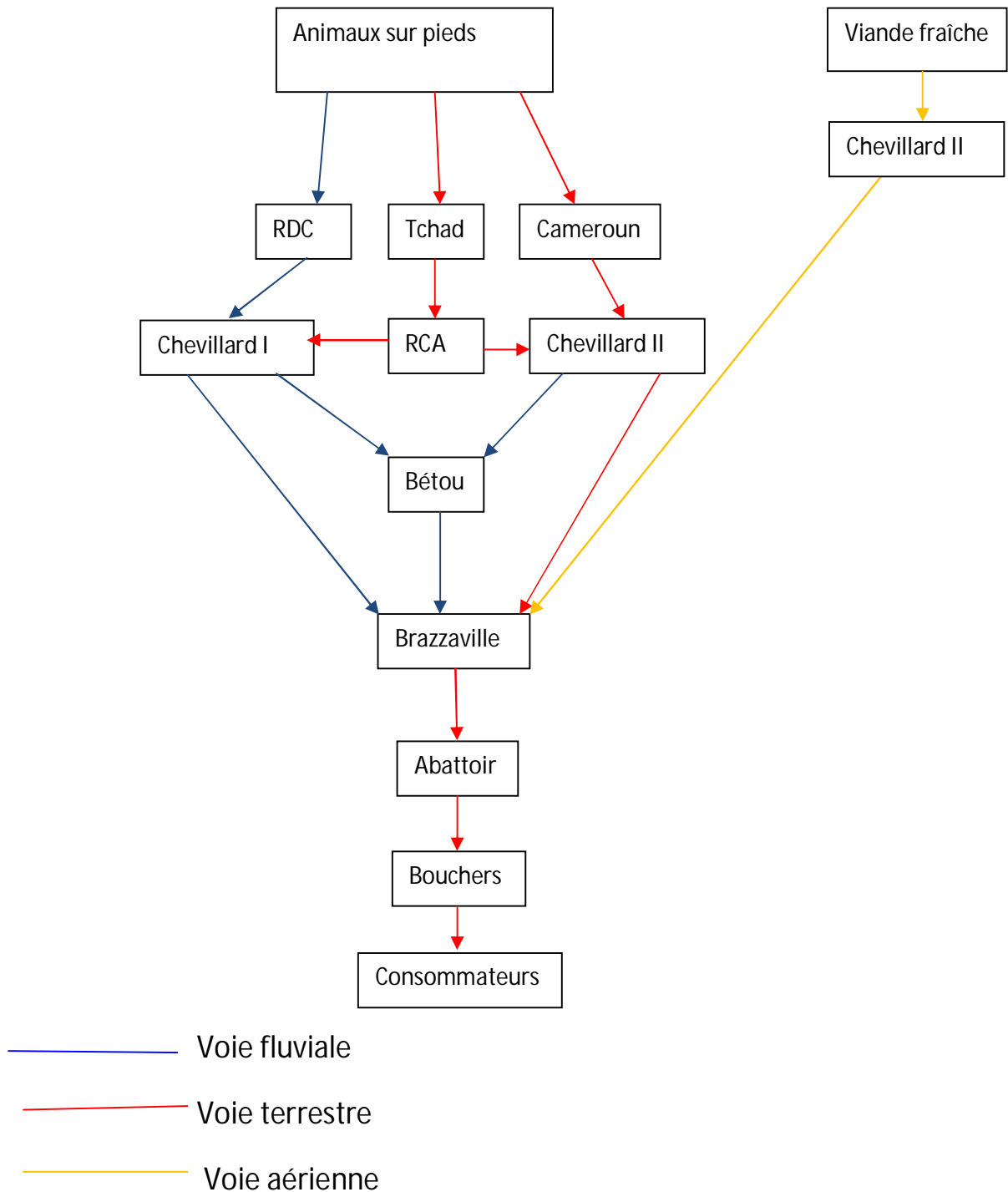


Figure 6: Circuit d’approvisionnement de la ville de Brazzaville en bovin sur pied

2.2.1.1. Cas des chevillards I

Ils s’approvisionnent exclusivement sur le marché extérieur. Il a été noté que le plus grand nombre des animaux viennent de la RCA (70%), suivi du Tchad

(20%) et de la RDC (10 %). (**Figure 7**). Après leur achat dans les pays précités, particulièrement à Bangui (RCA), les chevillards I ramènent des bovins sur pied au Congo en passant par Bétou situé à la frontière avec la Centrafrique. Les bovins achetés sont parqués à plus de 100 km de Brazzaville pour l'embouche pendant une année.

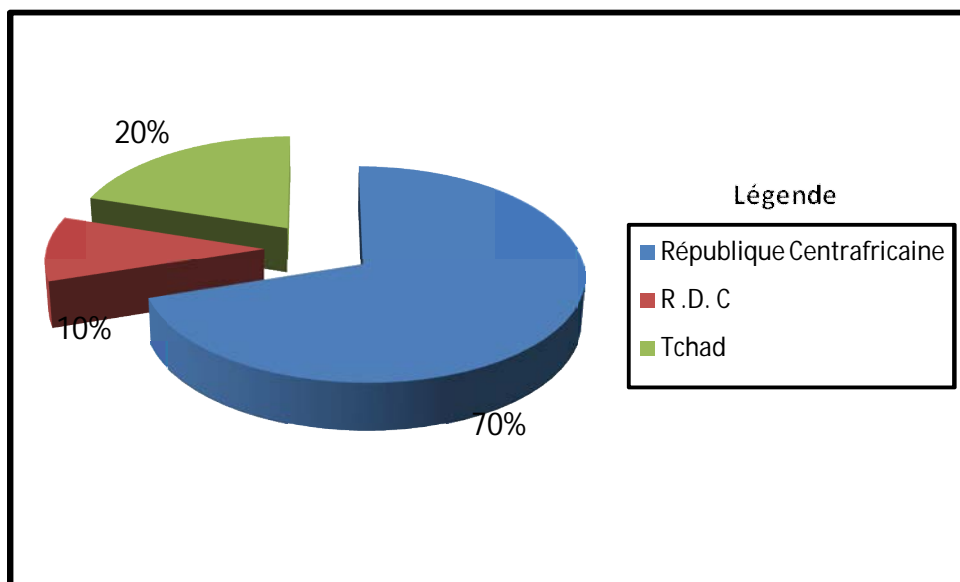


Figure 7: Lieu d'approvisionnement des chevillards I

2.2.1.2. Cas des chevillards II

Les résultats ont montré que les chevillards II s'approvisionnent en RCA (50 %), en RCA et Cameroun (25 %) et au Tchad (25 %). Ces derniers ont un réseau de parents localisé en RCA qui leur assure un approvisionnement régulier en bovin sur pied. Ils passent des commandes d'animaux depuis Brazzaville sans effectuer un déplacement. Les animaux reçus au lieu de débarquement (Kintélé) sont directement conduits aux abattoirs ou gardés durant une courte période avant d'être abattu (**Figure 8**).

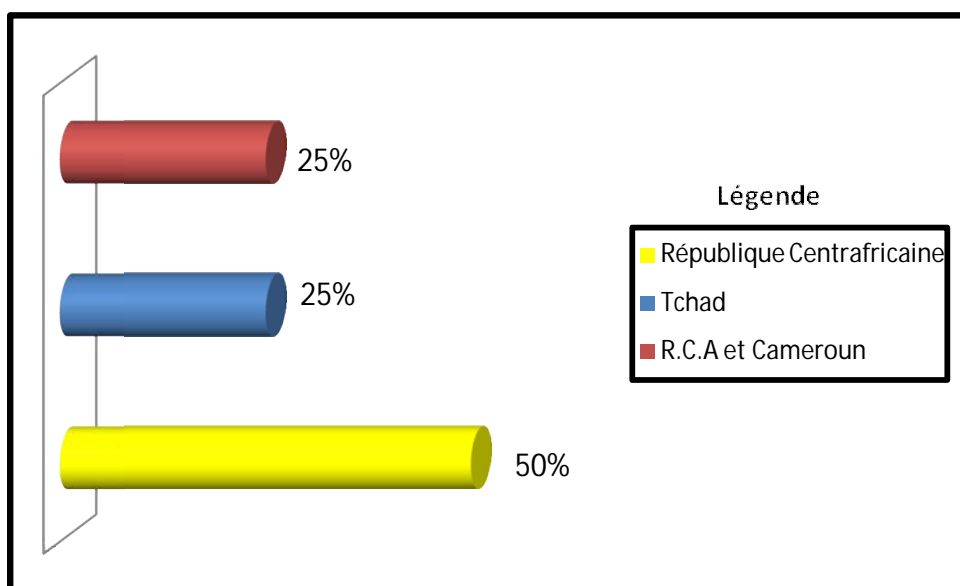


Figure 8 : Lieu d'approvisionnement chevillards II

2.2.2. Circuit de transformation

L'étude a révélé que le circuit mort est animé par les mêmes chevillards (I et II) accompagnés des bouchers.

2.2.2.1. Cas des chevillards

Les chevillards assurent l'approvisionnement de l'abattoir en bovin. Après abattage, la viande bovine est livrée aux bouchers pour la commercialisation en détail. Seul un chevillard II importe des carcasses de viande bovine en provenance du Rwanda et d'Ethiopie pour la commercialisée au marché (Ex-Trésor).

2.2.2.2. Cas des bouchers

Il a été mis en évidence deux voies d'approvisionnement des bouchers en viande bovine. La plupart des bouchers (96 %) se ravitaillent directement à l'abattoir de Brazzaville. Alors qu'un seul boucher (4 %) est fourni en viande via les abattoirs de Kigali et d'Addis abeba.

La viande obtenue par ces acteurs est commercialisée au niveau des marchés de la ville de Brazzaville (**Figure 9**).

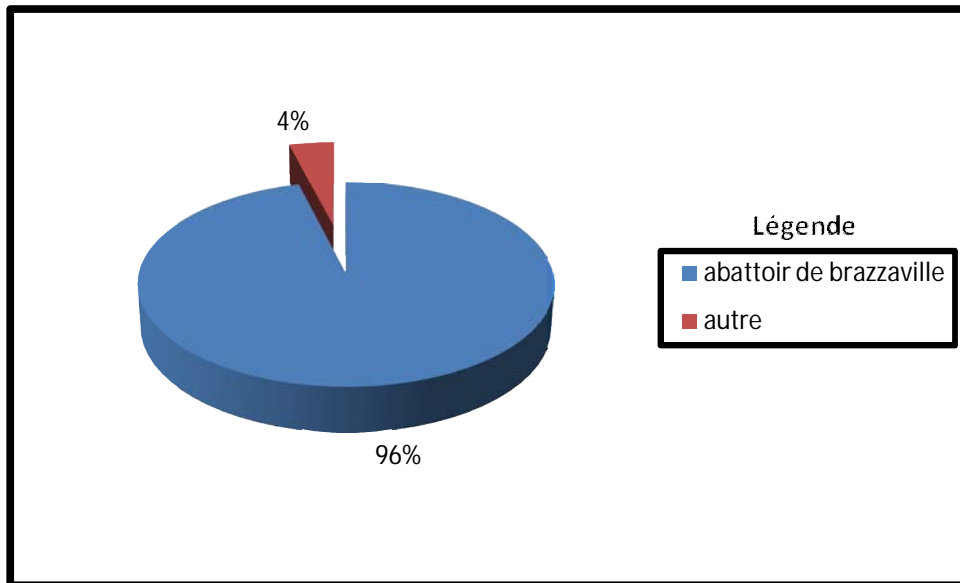


Figure 9: Lieu d'approvisionnement des bouchers

2.2.3. Evolution des abattages

Les résultats de l'évolution des abattages des bovins au niveau des abattoirs de Brazzaville sont présentés sur la figure 11. Il ressort de cette figure que les abattages connaissent une dégression allant de 2010 à 2012. Il y a eu une rupture d'approvisionnement au niveau de la RCA en 2010 (juin à aout). Le coefficient de détermination (R^2) est égal à 2,52 %, ce qui signifie que la variation du nombre des animaux abattus n'est pas expliquée par le temps (**Figure 10**).

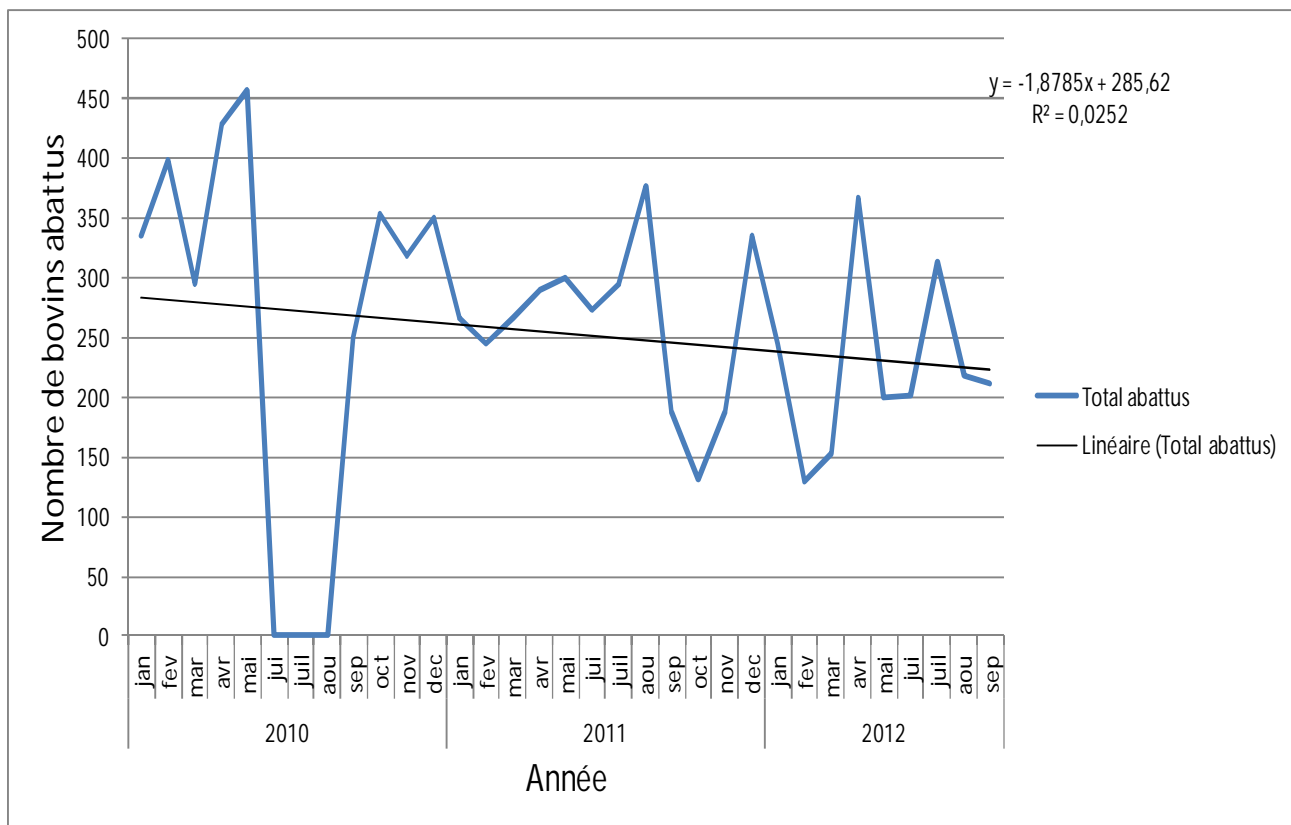


Figure 10: Evolution des abattages au niveau de l'abattoir

2.2.4. Analyse des coûts de transaction

Les coûts de transactions des acteurs de la filière bétail /viande se porteront sur les prix d'acquisition des bovins sur pied, les modalités de paiement, le coût du transport, le prix de la viande et les différents taxes.

2.2.4.1. Chevillards

2.2.4.1.1. Prix d'achat des animaux

L'acquisition des animaux par les acteurs se fait par plusieurs modalités. Elle est effectuée sur la base du poids (40%) et de la race (100 %). La race la plus importé est le mbororo (90 %) comparativement au ndama (10 %). Le prix d'achat des animaux est variable aussi en fonction de leur format et des acteurs. Les chevillards I acquièrent les ndamas et les mbororo, respectivement, 100000-

200000 et 300000-500000 FCFA. Cependant, chez les chevillards II les prix varient entre 150000 à 250000 et 410000 à 500000 FCFA (**Figure11**).

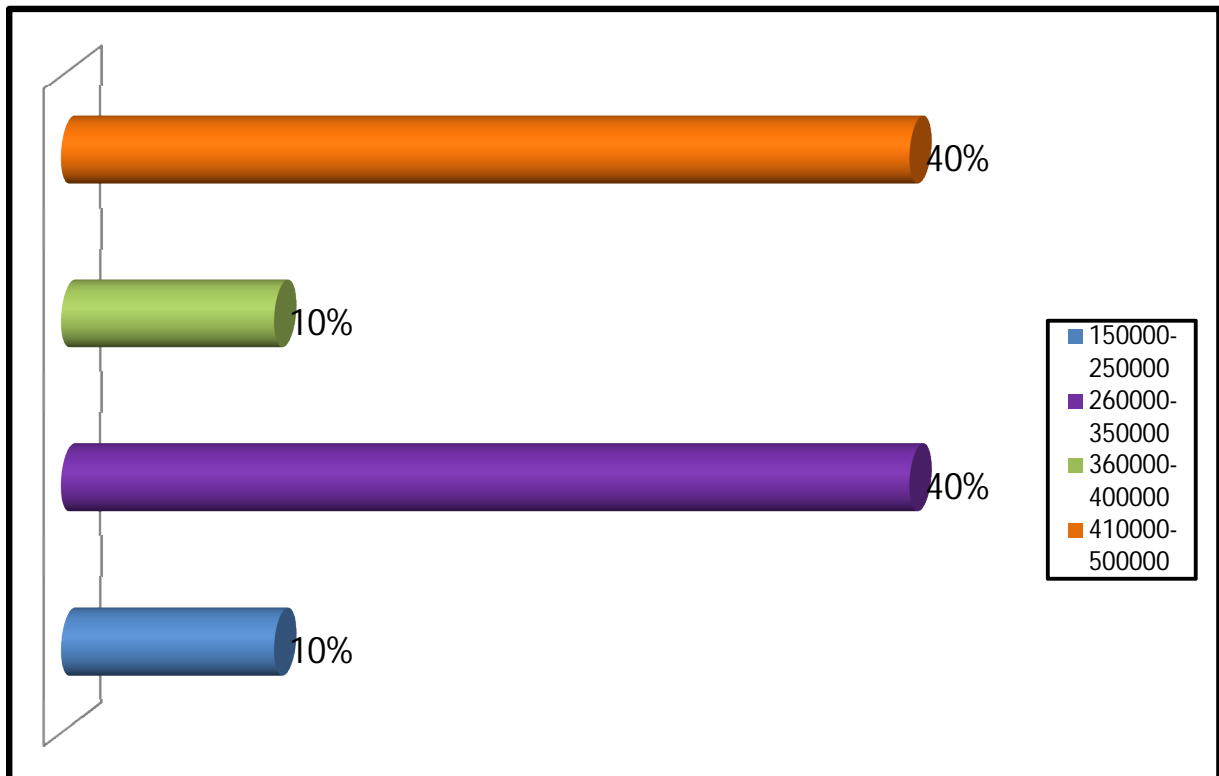


Figure 11: Prix d'achat des animaux

2.2.4.1.2. Moyens de transport

Nos travaux ont montré que le transport des animaux sur pied par bateau est le moyen le plus utilisé par les chevillards (60 %). Certains s'approvisionnent en bovin par voie terrestre et aérien en utilisant comme moyens le camion (20 %) et l'avion (20 %) (**Figure 12**).



Figure 12: Transport des bovins par camion

2.2.4.1.3. Coût de transport

Le coût du transport d'un animal par bateau est évalué entre 90000 à 100000 FCFA (80%). Il est estimé à plus de 100000 FCFA par tête par voie terrestre (20%).

2.2.4.1.4. Prix et quantité vendu

L'étude a révélé que l'ensemble des chevillards vendent de la viande au kilogramme et non par tête. Ils cèdent leur viande aux bouchers au niveau de l'abattoir à un prix fixe établi à 3200 FCFA par kilogramme.

La quantité des animaux abattus au niveau de l'abattoir varie d'un chevillard à un autre. Elle est de 1-5, 6-10 et plus de 10 animaux par jour, respectivement, 20 %, 50 % et 30 %.

2.2.4.1.5. Relations entre les acteurs

Plusieurs types de relation existent entre les acteurs. L'étude a révélé que 40 % des chevillards entretiennent des relations moyennes et 60 % ont des très bonnes relations entre eux. En outre, 60 % des chevillards enquêtés ont affirmé de l'existence d'une organisation des importateurs de bétail.

Les chevillards I ont développé une relation particulière avec une clientèle bien circonscrite. La plupart d'entre eux (60 %) fournissent les super marchés, les ménages et les particuliers, et d'autres (40 %) par contre approvisionnent les bouchers, les restaurants et les super marchés.

2.2.4.1.6. Modalités de paiements

Le paiement des animaux par les chevillards a été fait exclusivement au comptant au niveau des marchés à bétail. Par contre, la vente de leur viande au niveau de l'abattoir est réalisée à crédit (80 %) et au comptant (20 %) chez les bouchers.

2.2.5. Bouchers

2.2.5.1. Prix d'achat de la viande

Le prix d'acquisition d'un kilogramme de la viande à l'abattoir est fixé à 3200 FCFA par les chevillards.

2.2.5.2. Moyen de transport

Les bouchers utilisent uniquement les taxis comme un moyen de transport de la viande jusqu'au lieu de commercialisation.

2.2.5.3. Coût de transport

Le coût de transport est situé dans l'intervalle de 1000 à 2000 FCFA et de 3000 à 5000 FCFA, respectivement, chez 88% et 12% des bouchers (**Figure 13**)

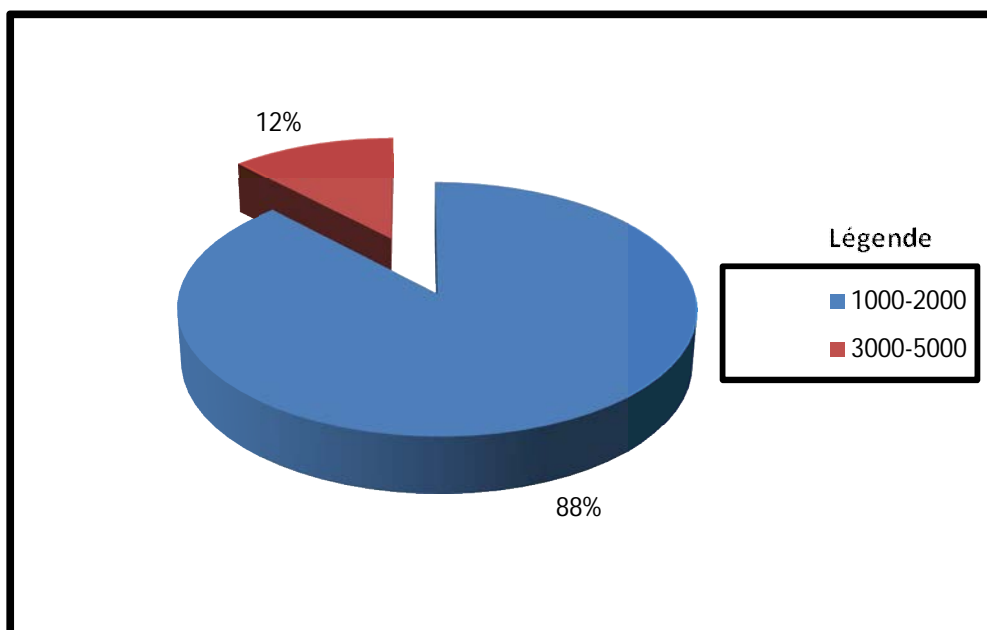


Figure 13: Coût de transport de la viande chez les bouchers

2.2.5.4. Type de produit vendu

Les types des produits vendus par les bouchers sont au nombre de deux : viande et abat. Il a été noté que 92 % des bouchers vendent de la viande fraîche et abats, 4 % des abats et 4 % de la viande.

2.2.5.5. Forme de vente

Deux manières de commercialiser ont été répertoriées chez les bouchers : la viande fraîche et les grillades (*Malewa*). Les formes de vente mixte ont été observées chez 8 % des bouchers alors que la commercialisation de la viande fraîche est pratiquée par 92 % de ces derniers.

2.2.5.6. Prix et quantité vendu

L'étude a permis de mettre en évidence le prix de la viande fraîche au niveau des marchés. Le prix appliqué par les bouchers est de 3500 FCFA avec os et de 4000 FCFA sans os (**Figure 14**).



Figure 14: Exemple d’affichage des prix au niveau d’une boucherie

Concernant les quantités de viande vendue, 48 % des bouchers commercialisent plus de 40 kilogramme de viande par jour et 28 % vendent entre 10-20 kilogramme (**figure 15**).

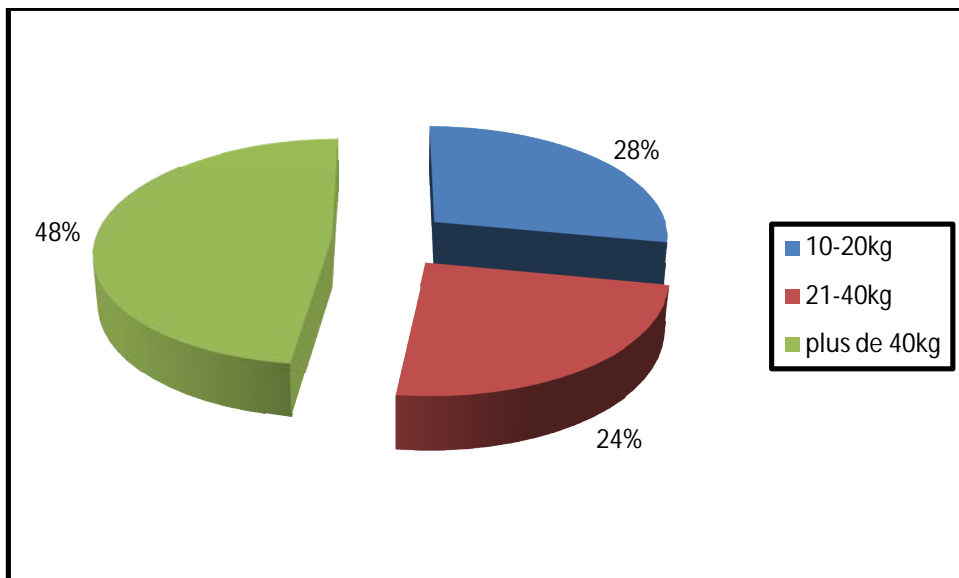


Figure 15: Quantité de viande vendue par jour

2.2.5.7. Personnel employé

IL a été observé lors de nôtre étude que certains bouchers (5) emploient entre 1 à 3 aides bouchers pour la commercialisation de la viande.

2.2.6. Hygiène et qualité

Cette partie nous renseigne sur l'état des boucheries, la fréquence des visites sanitaires, le nettoyage et les mesures d'hygiènes appliqués au niveau des différentes boucheries.

2.2.6.1. Etats des boucheries

En ce qui concerne les boucheries, 68% ont des étals satisfaisant ou salubres alors que 16 % travaillent dans l'insalubrité et les 16 % autres ont des boucheries peu satisfaisant ou propre (**Figure 16**). Les lieux et matériaux de vente sont nettoyés à un rythme journalier chez 92 % des bouchers.

L'application des mesures hygiéniques au niveau des boucheries se fait de manière sommaire chez 76 % des bouchers ; 16 % n'ont pas de protection et 4 % présentent une bonne protection.

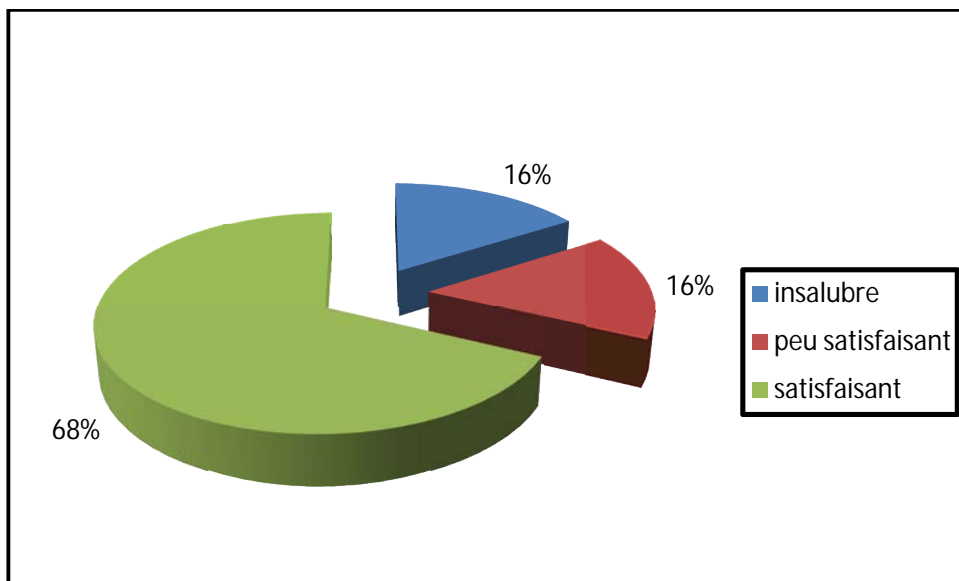


Figure 16: Etats des boucheries

2.2.6.2. Visites sanitaires

La fréquence des visites sanitaires s'effectue 1 à 2 fois par mois chez 40 % des bouchers et est absente chez 36 % des bouchers (**Figure 17**). Il est à préciser que l'obtention d'un carnet de service d'hygiène se fait au niveau de l'hôpital des grands endémies après des examens médicaux moyennant une somme de 5000 FCFA par semestre.

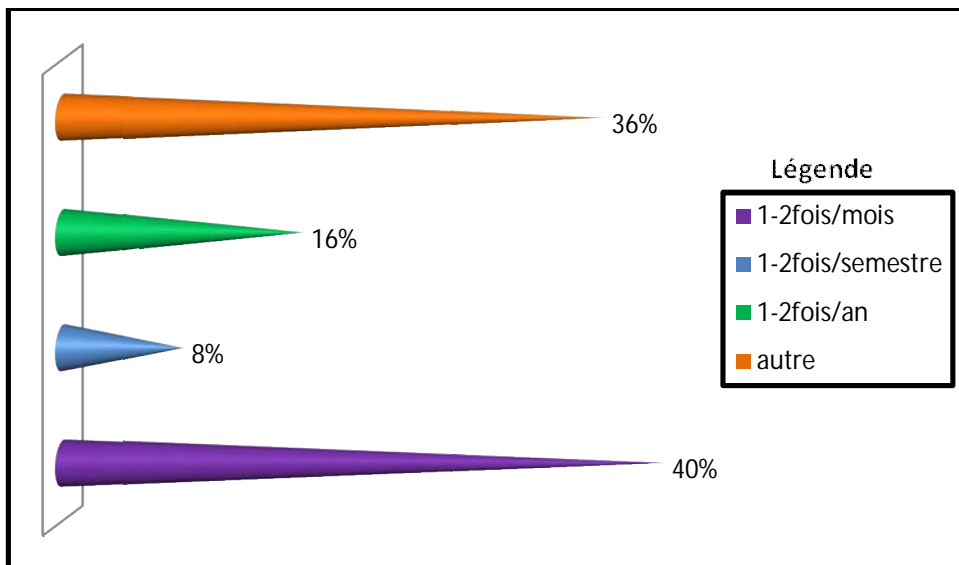


Figure 17: Fréquences des visites sanitaires

2.2.7. Analyse des stratégies des acteurs

La concurrence entre certains opérateurs locaux et étrangers organisés en réseau fait obstacle à l'approvisionnement des bovins sur pieds au niveau de Brazzaville. Ils ont la maîtrise du marché et ne facilitent pas l'entrée d'autres personnes dans le circuit de commercialisation.

Cependant, les chevillards I ayant des familles basées en RCA arrivent à acheter des animaux au niveau des villages à des prix favorables, donc moins cher. Par contre, les chevillards II effectuent le déplacement de Brazzaville jusqu'à Bangui ou ils vont faire leurs achats. L'acquisition des animaux se fait en ville (marché PK 13) et non dans les villages.

Il a été montré que les chevillards II parquent les animaux après leur importation de la Centrafrique à plus de 100 km de Brazzaville pour l'embouche bovine (**Figure18**). Une véritable stratégie est attachée à ce processus à savoir créer la rareté de la viande en n'effectuant pas des abattages ou en abattant peu d'animaux par jour.



Figure 18: Zone de parcage des animaux pour l'embouche

2.2.8. Analyse de la rentabilité

L'analyse de la rentabilité est appréciée à partir du compte de résultat.

2.2.8.1. Chevillards

Les charges du chevillard I sont évaluées à 503416,66 F CFA par animal (**tableau VIII**).Elles sont constituées de prix d'achat de l'animal, du transport externe (bateau) et interne (camion), du salaire de berger, de la taxe de la mairie, de la location du terrain, de l'alimentation du berger et les frais d'abattage. Les calculs sont effectués sur la base d'un bovin sur pied. Ainsi, la location annuelle d'un terrain coûtant 200000 FCFA est ramené à 555,55 FCFA par tête. De

même, le salaire du berger qui s'élève par an à 100000 FCFA a été rapporté à l'effectif des bovins (180) ; ce qui donne 1111,11 FCFA par tête. Quant au transport interne, son coût (100000 FCFA) a été rapporté sur le nombre moyen des animaux transportés (20) ; ce qui équivaut à 5000 FCFA par tête.

Les marges du chevillard I sont la différence entre le prix de vente en gros de la carcasse et le montant total des charges de commercialisation, en plus du prix d'achat de l'animal. Le chiffre d'affaires enregistré chez ces derniers est de 1120000 FCFA (350*3200). La marge bénéficiaire obtenue après la vente de la carcasse est de 616583,34 FCFA. Sachant que le chevillard I vend en moyenne 9 carcasses par jour, sa marge bénéficiaire journalière a été estimée à (616583,34 FCFA*9) 5549250,06 FCFA par jour.

Tableau VIII: Compte d'exploitation des chevillards I

Charge	Quantité (nb anl)	Prix unitaire	Montant	Produit	Quantité (kg)	Prix unitaire	Montant
Achat bovin		400000	400000	Poids carcasse	350		
Transport externe		90000	90000				
Salaire berger	180	100000	555,55	Prix de vente	1	3200	
Taxe mairie		1500	1500				
Location terrain	180	200000	1111,11				
Alimentation berger		250	250				
Frais abattage		5000	5000				
Transport interne	20	100000	5000				
TOTAL			503416,66	TOTAL (Chiffre d'affaires)			1120000
Marge bénéficiaire			616583,34				

Marge bénéficiaire = Recette totale – coût total, Ou Marge bénéficiaire = Chiffre d'affaire – Dépense Totale

En ce qui concerne les chevillards II, l'étude a montré que leurs charges sont de 501500 FCFA par animal (**tableau IX**). Le chiffre d'affaires est évalué à 1120000 FCFA, ce qui donne un bénéfice de 618500 FCFA.

Tableau IX: Compte d'exploitation des chevillards II

Charge	Quantité (nb anl)	Prix unitaire	Montant	Produit	Quantité (kg)	Prix unitaire	Montant
Achat bovin		400000	400000	Poids	350		
Transport externe		90000	90000	carcasse			
Taxe mairie		1500	1500	Prix de vente	1	3200	
Frais abattage		5000	5000				
Transport interne	20	100000	5000				
TOTAL			501500	TOTAL (Chiffre d'affaires)			1120000
Marge bénéficiaire			618500				

2.2.8.2. Bouchers

Nos travaux ont révélé que les coûts de commercialisation des bouchers détaillant s'élèvent à 217276,66 FCFA par jour. Ils sont constitués du prix d'achat de la viande, du transport, de l'emballage, de la chambre froide et du carnet sanitaire. Le coût du carnet sanitaire a été estimé en rapportant sa valeur sur le nombre de jours contenus dans un semestre ; ce qui équivaut à 26,66 FCFA. Le chiffre d'affaires des bouchers est évalué à 116375 F CFA et dégage une marge déficitaire de -100901,66 FCFA (**tableau X**). Au bout de deux jours, la quantité moyenne de viande acquise est entièrement commercialisée ($33,25 \times 2 \times 3500 = 231000$). Ainsi, la nouvelle marge est positive et évaluée à 13723,34 FCFA.

Tableau X: Compte d'exploitation des bouchers

Charge	Quantité	Prix Unitaire (FCFA)	Montant (FCFA)	Produit	Quantité	Montant (FCFA)
Achat viande (Kg)	66	3200	211200	Viande	33,25	
Transport	1	4000	4000	(kg)		
Emballage	-	1500	1500		3500	
Taxe mairie	1	50	50	Prix de		
Chambre Froide	-	500	500	vente		
Carnet sanitaire	187,5	5000	26,66	(FCFA)		
TOTAL			217276,66	Total		116375
Marge bénéficiaire			-100901,66			

2.2.9. Difficultés au niveau de la filière

L'étude a révélée que les acteurs de la filière bétail /viande connaissent des difficultés à commercialiser la viande. Ces difficultés d'après les acteurs sont dues à l'envahissement du circuit de commercialisation par les étrangers (20 %), à la diminution de l'écoulement des produits (40%) et aux mortalités lors du transport (40 %) (**Figure 19**).

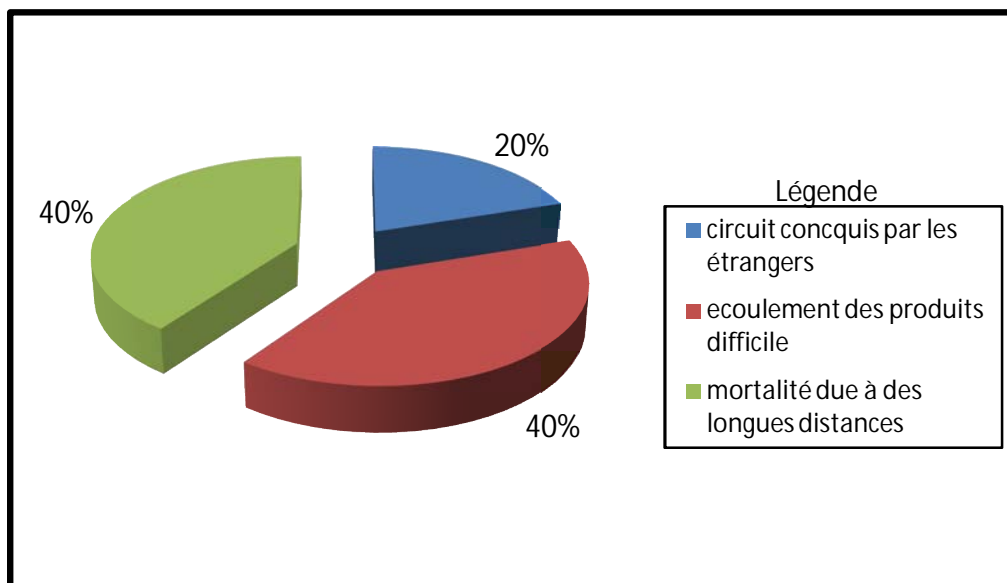


Figure 19 : Difficultés de la filière

2.2.10. Saisonnalité des importations

Les importations des animaux pour l’approvisionnement de la ville de Brazzaville s’effectuent normalement de la période allant du 1^{er} juillet au 15 janvier. Cependant, au cours de la période du 16 janvier au 30 juin, les importations des bovins par voie fluviale sont défavorables voire arrêtées (**figure 20**).

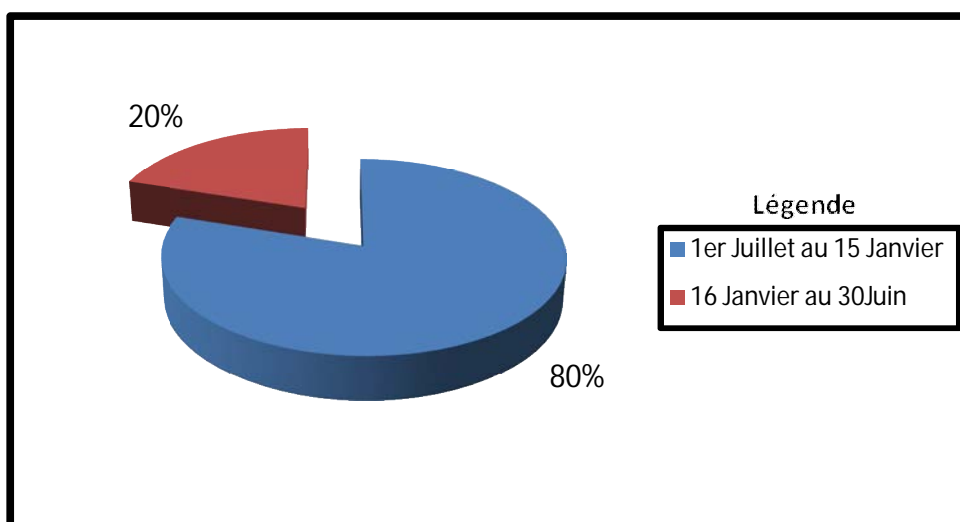


Figure 20: Saisonnalité des importations

2.2.11. Améliorations souhaitées

Les acteurs de la filière bétail/viande au niveau du Congo ont souhaité que certaines mutations soient effectuées au niveau de leur circuit concernant la baisse du prix du transport et de la viande, la construction d'un abattoir moderne et la libre circulation des biens entre les pays.

3. DISCUSSION

3. 1. Identification des acteurs

Deux types d'acteurs ont été identifiés au cours de cette étude sur la filière bétail/viande au Congo. Il s'agit des chevillards (39 %) et des bouchers (61 %). Les chevillards sont catégorisés en chevillards I (31,25%) et chevillards II (67,75%). Le nombre d'acteurs rencontrés sur cette filière semble être faible contrairement aux autres circuits au niveau de la sous région (producteurs, intermédiaires, commerçant, transitaires, chevillards, bouchers détaillant). Ceci peut s'expliquer par l'absence de marché à bétail au Congo et par la faiblesse du système de production nationale actuellement en reconstitution par le projet métayage bovin (**BITEMO, 2012**). Au Congo, l'importation du bétail et de la viande est assurée en majorité par les personnes d'origine étrangère (87,5%) qui ont la maîtrise du circuit externe et interne. A l'opposé, la commercialisation de la viande au niveau des marchés locaux est relativement du ressort des bouchers autochtones (56 %). La présence importante des étrangers dans la filière bétail viande se justifierait par le fait que le Congo ne soit pas un pays d'élevage (**MAE, 2009**).

Dans notre étude, il a été constaté que la fonction de grossiste uniquement n'existe pas car les acteurs rencontrés sont à la fois des importateurs de bétail sur pied et des commerçants des viandes par carcasses au niveau de l'abattoir. Ce faisant ils répondent à la définition proposée par le **CIRAD/GRET/MAE (2002)** qui stipule que « les bouchers grossistes ou chevillards s'occupent de l'achat du bétail, de sa transformation et de la commercialisation de la viande en

gros ». De même, **DUTEURTRE (2000)** a constaté que certains importateurs de bétail agissent également comme des chevillards dans les pays d'accueil, et diversifient parfois leurs activités.

3.2. Fonctionnement du circuit d'approvisionnement

3.2.1. Circuit vif

Nos travaux ont révélé que l'approvisionnement de la ville de Brazzaville en bovin sur pied se fait en grande partie en RCA suivi du Tchad, du Cameroun et de la RDC. En effet, le ravitaillement du Congo par la RCA est un circuit traditionnel facilité par l'affluent Oubangui et le fleuve Congo qui permettent aux bateaux de naviguer de Bangui à Brazzaville. Certains chevillards empruntent la voie routière pour ramener le bétail à partir du Cameroun. Les importations du bétail pour la consommation au Congo via la RCA, le Cameroun et le Tchad sont attestées par de nombreux auteurs (**NJOYA, 2003 ; MAE, 2009 ; MINEPIA, 2011**). L'étude a également montré que les animaux sont acheminés par bateau (60 %) et par camion (20 %). La persistance de ces moyens de transport qui existent depuis les années 90 jusqu'à nos jours justifient de la dépendance du circuit vis-à-vis de l'extérieur. Car à la moindre modification de la situation socio-économique de ces pays, la rareté de la viande bovine est fortement ressentie au niveau de Brazzaville.

Les investigations de **DUTEURTRE et al. (2002)** ont révélé que les acteurs tiennent à la commercialisation du bétail sur pied car les projets d'exportation de la viande carcasse à partir des abattoirs pour les pays consommateurs a connu un échec.

3.2.2. Circuit de transformation

Le circuit de transformation d'après notre étude est animé par les chevillards au niveau de l'abattoir et des bouchers dans les marchés. En effet, l'ensemble des chevillards interrogés abattent leurs animaux au niveau de l'abattoir et cèdent la viande aux bouchers par kilogramme au prix de 3200 FCFA. Ce constat n'est

pas observé dans d'autres abattoirs. Une étude menée par **SOLTNER (1976)** a montré que les chevillards commercialisent la viande par carcasse en principe entière, ainsi que le 5^{ème} quartier couvre ses frais d'abattage et assure son bénéfice. La vente de la viande au kilogramme par les chevillards peut se justifier par l'absence des infrastructures frigorifiques, de la faible capacité de vente des bouchers (33,25 kg/jour) et d'éviter l'accumulation des dettes.

Excepté un seul boucher qui s'approvisionne aux abattoirs de Kigali et d'Addis Abeba, les autres bouchers se ravitaillent au niveau de l'abattoir de Brazzaville (96 %). Par manque de moyen de transport adapté, les bouchers utilisent les taxis pour se déplacer avec de la viande de l'abattoir à leur lieu de vente. Par contre, celui qui s'approvisionne à l'extérieur du pays se sert des cargos pour entrer en possession de sa marchandise. La forme de vente la plus répandue de la viande chez les bouchers est celle de la viande fraîche (92 %). A l'opposé, la vente de la viande fraîche plus des grillades se fait chez 8 % des bouchers qui ont des places stratégiques au niveau des marchés et dans le but d'écouler facilement leur produit.

3.2.3. Relations entre les acteurs

D'après les chevillards interrogés, la filière bétail/viande est organisée (60 %) sur le plan des importations des animaux et ils développent de très bonne relation (60 %). Ce résultat est conforme aux observations de **HERRERA et OYEP (1996)** et **CEBEVIRHA (2003)**. Ces auteurs ont montré qu'en Afrique les acteurs du commerce de bétail sur pied sont souvent regroupés en réseau dont le rôle est de faciliter l'accès à l'information sur les prix et les quantités mais aussi le financement et éventuellement de contourner les réglementations.

Nos travaux ont montré que les chevillards acquièrent le bétail en payant au comptant, alors que la plupart des bouchers prennent de la viande à crédit (80 %). Il ressort de ces résultats qu'en amont de la filière il est exclu toute relation de confiance basée sur la connaissance de l'individu. Cependant, en aval les

acteurs ont développé une marque de confiance soutenue par le crédit qui révèle l'existence des liens de longues dates. **SOLTNER (1976)** a conclu dans une étude que ces relations sont souvent de véritables marchés de dupes où les chevillards ont tendance à surévaluer le prix des carcasses livrées aux détaillants, conduisant ces derniers à accumuler les impayés.

Concernant l'acquisition des animaux, l'étude a révélé qu'elle se fonde sur trois critères : le poids et le format de l'animal, la race et le prix. Les prix obtenus au niveau des chevillards en fonction de la race varient entre 100000 et 500000 FCFA. Ces résultats corroborent avec ceux de **KADEKOY-TIGAGUE (2008)**, qui a enregistré une évolution des prix en fonction de l'âge allant de 120000 à 500000 FCFA en 2006 contrairement aux années précédentes. Il explique cette augmentation des prix des bovins au niveau du marché PK 13 en Centrafrique par la suspension des flux des troupeaux en provenance du Tchad et du Soudan à cause de l'insécurité sur les couloirs de convoyage. Le faible niveau de production au niveau du Congo associé aux facteurs sus mentionnés justifie en partie l'augmentation du prix de la viande sur le marché. Le prix du kilogramme de viande enregistré au cours de cette étude est de 3500 FCFA (4000 FCFA/kg sans os). Selon une étude menée par **NJOYA (2003)**, le kilogramme de viande fraîche avec os à Brazzaville était plus élevé (2500 FCFA) qu'à N'Djamena (1100 FCFA) et Yaoundé (1600 FCFA). De façon générale, plus les animaux sont éloignés du marché, c'est-à-dire du centre de production, plus le prix sera aussi élevé au niveau du centre de consommation (**MBAYE, 2012**). La ré-polarisation des circuits commerciaux du bétail c'est-à-dire la mise en place d'un circuit partant des principaux marchés du sud-est du Tchad et orientés à l'est vers le Nigeria (**DUTEURTRE, 2002**) et l'obstruction du couloir de convoyage des animaux du soudan vers la Centrafrique justifierait l'inflation observée sur les marchés.

3.2.4. Stratégies des acteurs

L'étude a montré que les acteurs développent plusieurs stratégies allant de la protection du circuit de commercialisation aux différentes manières de s'approvisionner en bétail sur pied. Par exemple, les chevillards II parcourent de manière individuelle les différents marchés à bétail pour importer les animaux vers les marchés de consommation. Cette stratégie a été également décrite par **BALAMI (2003)** et **CEBEVIRHA (2003)**. Après leur importation, les chevillards II parquent les animaux à plus de 100 km de Brazzaville pour l'embouche bovine qui dure un an. Cette manière de faire leur permet d'accroître le poids des animaux avant abattage pour augmenter leur marge tout en créant la rareté de la viande en n'effectuant pas des abattages ou en abattant peu d'animaux par jour. Ainsi, la demande sera toujours élevée par rapport à l'offre et le prix continuera toujours à augmenter.

Les chevillards I cependant, sont organisés en réseau pour s'approvisionner en bétail au niveau des pays exportateurs par l'intermédiaire de leurs familles basées en RCA. Ces dernières vont sillonner les villages des éleveurs pour effectuer des achats jusqu'à constituer un troupeau pour l'importation. Ce procédé leur permet d'avoir le bétail à un prix bas comparativement aux chevillards II.

3.3. Analyse de la rentabilité

Les charges obtenues lors de cette étude chez les chevillards I (503416,66 FCFA pour une carcasse) et II (501500 FCFA pour une carcasse) sont presque identiques. Il faut noter la variable transport personnel des chevillards I n'a pas été quantifiée par manque d'information et constitue un élément important de leurs charges, alors que les chevillards II en sont dédouanés. Par conséquent, les chevillards I ont des charges plus élevées que les chevillards II car les coûts de transports font partie des contraintes évoquées par les acteurs pour importer les bovins. Elles sont plus nettement élevées que celles obtenues chez les bouchers

(217276,66 FCFA par carcasse). La différence observée peut s'expliquer par les distances parcourues et les coûts du transport des chevillards.

L'analyse du compte d'exploitation des différents opérateurs impliqués dans la commercialisation des bovins sur pied montre que cette activité est rentable pour l'ensemble de ces opérateurs. La marge bénéficiaire dégagée par le boucher n'est pas négligeable (13723,34 FCFA pour une vente de 2 jours soit 205850,1 FCFA par mois). Celle réalisée par les commerçants importateurs est la plus élevée chez le chevillard I (616583.34 FCFA pour une carcasse et 5549250,06 FCFA par jour) et chez le chevillard II (618500 FCFA pour une carcasse). Malgré ces bénéfices, le risque de l'inflation du prix de kilogramme de viande au Congo est encore possible vu la demande grandissante des consommateurs. Avec la demande sans cesse croissante liée au développement urbain, à l'élévation du niveau de vie des populations et à une démographie galopante, sous la pression de plus en plus vive du marché, on constate que le prix du kilogramme de la viande subit une inflation alors que le nombre des bovins sur pied importés et abattus au Congo n'évolue pas malgré la rentabilité des acteurs. Un tel niveau de marge du chevillard au boucher-détaillant pourrait être considéré comme une preuve de l'efficacité opérationnelle de la filière.

3.4. Difficultés et évolution des abattages

L'étude a révélée que les acteurs de la filière bétail/viande rencontrent des difficultés à écouler leurs produits et subissent des pertes à cause des longues distances de convoyage. A cela s'ajoute la saisonnalité du climat qui limite les importations des animaux entre le 1^{er} juillet et le 15 janvier. Car la période du 16 janvier au 30 juin est défavorable aux importations des bovins par voie fluviale à cause de l'étiage. Les taxes illicites que les chevillards font face pendant le convoyage des animaux viennent s'ajouter à cette liste malgré l'arrêté du 28 Aout 2008 du **MAE/MEFB** fixant à 0 FCFA le montant des documents zoo sanitaires et l'inspection zoo sanitaires pour les bovins à l'importation au

Congo pour faciliter l'approvisionnement en bovin. **KADEKOY-TIGAGUE (2002)** avait recensé les mêmes problèmes sur le circuit d'approvisionnement en bovin sur pied sur l'axe Bangui-Brazzaville. Il s'agit entre autre de la saisonnalité de navigation au niveau du fleuve Congo qui constitue un frein pour les chevillards de faire des importations tout au long de l'année et de l'inadéquation entre les mesures politiques et réalités économiques (prohibition d'importation, imposition de quotas et autres restrictions au commerce international, application de droits de douane tellement élevés) qui freinent l'efficacité du commerce sur pied (**MBAYE, 2012**).

Au cours de cette étude, nous avons enregistré au niveau de l'abattoir de Brazzaville 4452, 6301 et 4077 bovins abattus, respectivement en 2010, 2011 et 2012 sans le dernier trimestre. Les bovins abattus sur ces trois années sont similaires à ceux obtenus (4900 têtes) par **NJOYA (2003)**. L'évolution des abattages prouve que l'offre en viande fraîche a accrue et elle ne couvre qu'en moyenne 9,29 % de la demande nationale évalué à 18622,8 tonnes. Ceci est largement inférieure à la contribution de la viande de chasse (5121 tonnes/an soit 25% de la satisfaction de la consommation nationale) (**MBETE, 2012**). Les importations des bovins des pays voisins contribuent de manière significative à la satisfaction des besoins en viande rouge car le niveau de production nationale est en baisse (4778 tonnes en 1999 à 134 tonnes en 2007 soit 1,44%) (**TATI, 2000 ; MAE, 2003**).

La rupture d'approvisionnement constatée en 2010 (juin à aout) semble être liée au développement de l'insécurité au nord de la RCA (**ANDE, 2000** cité par **KADEKOY-TIGAGUE, 2001**). Ceci est corrélé par le coefficient de détermination (R^2) obtenue (2,52 %) qui stipule que les variations des abattages ne sont pas liées aux mois mais plutôt à des facteurs externes (insécurité, saisonnalité, stratégies des acteurs, etc.).

Après avoir discuté nos résultats, les recommandations sont formulées à l'endroit des différents acteurs de la filière.

4. RECOMMANDATIONS

Le secteur d'élevage possède des potentialités énormes de lutte contre la pauvreté et d'amélioration des conditions de vie des populations rurales et urbaines. Mais, l'élevage connaît également des difficultés en matière de ressources humaines compétentes capables d'aider à la mise en œuvre des mesures prises par des politiques. L'État ne recrute plus de cadres et les ressources humaines actuelles (zootechniciens et vétérinaires) sont insuffisantes. La filière bétail/viande à travers la production et la distribution connaît quelques difficultés. A cet effet de nombreuses interventions et propositions ont été menées pour promouvoir la filière et mieux répondre aux besoins des consommateurs. Mais, l'application de ces propositions n'est pas encore effective. C'est ainsi que nous formulons des recommandations d'abord à l'endroit de l'Etat, des chevillards et des bouchers.

4.1. Recommandations à l'endroit de l'Etat

Il s'agit de :

- ◆ Repenser l'exécution de son projet de construction d'un abattoir moderne ;
- ◆ Appliquer les mesures hygiéniques au lieu d'abattre les animaux à même le sol et contrôler des abattages ;
- ◆ Déployer le projet métayage bovin avec un centre au moins dans chaque département du Congo ;
- ◆ Homologuer le prix du kilogramme de la viande afin d'éviter toute inflation ;
- ◆ Mettre en place une réglementation précise pour la commercialisation de la viande fraîche, détaillée, régulièrement diffusée et dont l'application sera surtout contrôlée à tous les niveaux ;

- ◆ Organiser les commerçants de bétail pour clarifier les transactions ;
- ◆ Mettre en place des mesures incitatives (octroie de crédit, facilités les déplacements pour l'achat des bovins) pour pousser les nationaux à participer à la commercialisation du bétail ;
- ◆ Plaider pour la suppression des politiques restrictives au niveau de la CEMAC pour favoriser les importations à grande échelle ;
- ◆ Faciliter les échanges des biens et la libre circulation des personnes au niveau de la sous région ;
- ◆ Mettre en place un réseau entre la RCA, la RDC et la République du Congo dont le premier pays va octroyer les bovins sur pied et le second va fournir des bateaux afin d'importer des animaux jusqu'à Brazzaville pour l'embarquement au niveau des zones périurbaines, après les dispatchés au niveau des grands centres de consommations (Brazzaville, Kinshasa et Pointe Noire) ;
- ◆ Former les bouchers aux nouvelles méthodes modernes de commercialisation (découpe moderne) et à l'hygiène de la viande et des boucheries pour assurer la sécurité des consommateurs ;
- ◆ Privilégier la recherche comme un outil de l'évaluation des politiques de développement ;
- ◆ Réduire le prix du transport des animaux et de la viande à court terme ;
- ◆ Remettre en état de fonctionnement les stations de recherches zootechniques.

4.2. Recommandations à l'endroit des chevillards

Il s'agit de :

- ◆ Eviter l'allongement des crédits des bouchers en leur fixant un délai de remboursement ;
- ◆ Participer au bon fonctionnement de l'abattoir en apportant des animaux chaque jour pour réduire l'inflation du prix de la viande ;
- ◆ Améliorer les relations entre les acteurs par la constitution d'un réseau.

4.3. Recommandations auprès des bouchers

Il s'agit de :

- ◆ S'organiser en groupements structurés pour mieux gérer leurs activités et défendre leurs intérêts ;
- ◆ Avoir des délégués qui participent aux activités de l'Etat sur la filière ;
- ◆ Plaider auprès de l'Etat pour avoir accès au crédit ;
- ◆ S'équiper en moyen de transport de viande adéquats et disposer de chaîne de froid afin d'assurer une viande de qualité aux consommateurs ;
- ◆ Se munir d'une carte professionnelle et de certificat sanitaire avant de manipuler la viande et des abats. Ce certificat médical doit être délivré par un médecin officiel et doit avoir au moins trois mois de date ;
- ◆ Eviter l'accumulation des impayés en remboursant le crédit après chaque vente et de chercher des fonds de roulement.

CONCLUSION

Aujourd'hui les retombées pétrolières, tant attendues par tous, tardent à se concrétiser dans la vie des ménages ; le Congo doit penser à l'après pétrole notamment au développement de son économie pastorale. Le pays doit prendre conscience de la place de l'élevage pastoral dans l'économie nationale. L'élevage contribue à la réduction de la pauvreté et aussi à la sécurité alimentaire. Cependant, les problèmes liés aux développements de la filière bovine et de sa commercialisation ainsi que sa mauvaise organisation tendent à limiter sa contribution au développement économique et social du pays obligeant les importations des animaux sur pied ainsi que de la viande congelée. La capitale congolaise constitue un grand marché vu la demande accrue de la viande bovine. L'approvisionnement du Congo en viande devrait donc passer par le développement de la filière locale. Cette filière doit cependant connaître un regain important de leurs systèmes de production et surtout de commercialisation pour arriver à satisfaire une demande urbaine en mutation. En effet, la nécessité d'accroître la disponibilité d'un produit sur le marché passe par la maîtrise des mécanismes qui gouvernent sa commercialisation. Au Congo, l'ensemble des activités des filières viandes visent essentiellement à satisfaire la demande de Brazzaville.

C'est dans ce contexte que se situe le présent travail sur l'analyse de la filière bétail/viande au Congo. L'étude vise la description et l'analyse des principales caractéristiques des acteurs impliqués, les circuits d'approvisionnements, le coût de transaction, les stratégies des acteurs et la rentabilité de la commercialisation du bétail et de la viande à Brazzaville.

Des enquêtes ont ainsi été menées en se basant sur les méthodes analyse filière et structure-conduite-performance. Une enquête exploratoire a permis, à travers des recherches bibliographiques et des entretiens avec des professionnels de la filière, de rassembler des données sur le secteur de l'élevage.

Trois questionnaires ont été élaborés : deux auprès des chevillards I et II et une auprès des bouchers au niveau des marchés. Ainsi, les enquêtes ont concerné 41 acteurs dont 16 chevillards et 25 bouchers. Enfin, les données collectées sur le terrain ont fait l'objet de traitement puis d'analyse descriptive.

Il ressort de notre étude que l'approvisionnement de la ville de Brazzaville est lié principalement au marché extérieur par des importations des animaux sur pied provenant des pays voisins, dominé par un circuit de commercialisation complexe.

Ce circuit part du réseau traditionnel d'importation représenté en grande partie par le Tchad, le Cameroun et la république Centrafricaine et, à un moindre degré par la république démocratique du Congo. Par contre, on assiste de plus en plus à un nouveau marché d'importation des carcasses de la viande bovine en provenance du Rwanda et d'Ethiopie. L'approvisionnement en viande bovine à Brazzaville, en dépit des multiples interventions de l'Etat à travers les différents projets de développement du secteur, connaît des difficultés énormes. Ils sont entre autres liés à l'approvisionnement des bovins sur pied qui se fait exclusivement au niveau du marché extérieur, la hausse des prix du transport des bovins et de la viande au niveau de l'abattoir par les chevillards handicap de plus en plus les bouchers qui n'arrivent plus à écouler la viande prise à crédit par manque des clients.

Au niveau du transport, il existe des contraintes liées à la saisonnalité de la navigation, puis des bateaux non adaptés au transport des bovins de même les véhicules inadaptés pour le transport de la viande.

Concernant le coût de transaction, les acteurs payent de différentes taxes illicites tout au long du circuit. Le capital investi par le chevillard est en moyenne de 400000 FCFA par animal et la marge bénéficiaire peut atteindre 616583,34 FCFA pour le chevillard I et 618500 FCFA pour le chevillard II. Or, le boucher

vend en moyenne 33,25 kg/jour et obtient un bénéfice de 13723,34 FCFA/2 jours soit 205850,1 FCFA/mois.

A cet effet des recommandations sont faites à l'endroit de l'Etat et des professionnels de la filière bétail/viande pour assainir ce secteur. Cela ne peut se faire qu'avec des programmes efficaces de lutte contre l'inflation du prix du transport et de la viande, aussi la mise en place d'une réglementation sur les importations.

Pour combler la demande croissante en protéines d'origine animale, des mesures devront être prises, notamment la promotion de l'élevage d'espèces animales à cycle court tels que la volaille locale, l'élevage des petits ruminants, de porcs, sans oublier l'élevage de bovins et la pisciculture. Pour ce faire, les producteurs nationaux de toutes les filières de viandes devraient bénéficier de subventions provisoires de l'Etat congolais pour être en mesure d'affronter la concurrence des exportateurs. Il est clair, toutefois, que le développement de ces activités d'élevage dépendra du commerce international de la viande et de l'instauration de mécanismes protectionnistes via l'imposition de taxes à l'importation.

REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE

1. ABOUBAKAR O., 1980.

Contribution à l'étude des circuits commerciaux de la viande bovine au Cameroun. Thèse : Med. vét. Dakar., 11

2. AWA D.N., MAHO A., MAL MAL E., 2008.

Rapport scientifique régional du Programme 2.5 – Gestion des Pathologies animales. Présenté au Comité scientifique consultatif d'ARDESAC, du 21 au 26 avril 2008 à Garoua, Cameroun,- 32 p.

3. BALAMI D.H., 2003.

Les échanges frontaliers de produits animaux entre le Nigeria, le Tchad et le Cameroun, travaux réalisés dans le cadre du « suivi des échanges transfrontaliers entre le Nigeria et ses voisins »

4. BERTON-OFOUEME, 2010.

Les aspects humains (87-118). *In* : Histoire générale du Congo des origines à nos jours.- Paris. Edition L'Harmattan,- 284p.

5. BITEMO C., 2012.

L'élevage au Congo : Historique et perspective. Rapport du MAE.- Brazzaville.8p.

6. BLANC F., LE MASSON C., LE MASSON A., REMAYEKO A., LE GALL F. et LHOSTE Ph., 1995.

Les contraintes au développement de l'élevage bovin en savane humide : l'exemple des Peuls Mbororos en République centrafricaine. WAR/RMZ 82 1995/1 : 69-77.

7. BONNET B., MASSARELLI A., MOUSSA H. et ADAM A. B., 2010.

Etude de faisabilité pour la définition d'une zone pilote de transit et de services aux acteurs de la filière d'exportation de bétail et d'un cadre général de certification et de traçabilité, 130p.

8. BOUSSAFOU-MALONGA D., 1995.

Introduction des bovins au Congo : Echec ou Réussite. *Bulletin d'information vétérinaire et zootechnique*, vol (1) : 26p.

9. BRANKAERT R., 1968.

Etude sommaire sur l'élevage en république du Cameroun : situation actuelle, perspective d'avenir.- Yaoundé : E.N.S.A. -62 P.

10. CAMEROUN. Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, 2011.

Appui à l'amélioration du contrôle des maladies transfrontalières du bétail objet du commerce.- Yaoundé : MINEPIA.

11. Jeune Afrique, 2001.

Les atlas de l'Afrique : Congo.-Paris : 79p.

12. CONGO. Ministère de la recherche scientifique et de l'innovation technologique, 2007.

Deuxième rapport sur l'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.- Brazzaville : MMDIPSP.-60p.

13. CONGO, 2000.

Géographie du Congo.- Brazzaville : INRAP.

14. CONGO. Ministère du développement industriel et de la promotion du secteur privé, 2009.

Politique national du développement industriel.- Brazzaville : MDIPSP.-

15. CONGO. Ministère de l'agriculture et de l'élevage, 2009.

Schémas directeur pour le développement de filières d'élevages.- Brazzaville : MAE. -67p.

16. CONGO. Ministère de l'agriculture et de l'élevage /Ministère de l'économie, finance et du budget, 2008.

L'arrêté n° 2866/MAE/MEFB du 3 juillet 2008 fixant le montant des frais des inspections, des prestations zoosanitaires, phytosanitaires et des documents sanitaires.

17. CEBEVIRHA, 2003.

Etude sur la Commercialisation du Bétail et de la Viande en Zone CEMAC. Ndjamena : CEBEVIRHA.- 182p.

18. CIRAD/GRET/MAE, 2002.

Mémento de l'agronome, 1692 P., Page 1443, Paris, France, CIRAD/GRET/Ministère des affaires étrangères.

19. Dao D., 2003.

Transfert de technologies de conservation en milieu rural et étude économique de la filière igname dans un bassin de production au nord de la Côte d'Ivoire : cas de Dikodougou. Thèse : Sciences économiques et de gestion : Abidjan (Université de Cocody/ UFR DES Sciences économiques et de gestion)

20. DUTEURTRE G., KOUSSOU M.O. et LEUTEUIL H., 2000.

Une méthode d'analyse des filières: Synthèse de l'atelier de formation du 10 au 14 avril 2000. Maroua. Rapport. - N'Djamena: LRVZ. -46p.

21. EGG J. et GALTIER F., 1998.

Systèmes d'information sur les Marchés: Un instrument de politique agricole adapté à la construction du marché. -Montpellier: CIRAD.- 18p.

22. ESSANG T., 2003.

Rapport des missions effectuées dans le cadre de l'étude sur la commercialisation des bovins et de la viande dans la sous-région CEMAC, IRAD.- N'Djamena: IRAD.- 17 p.

23. FAO, 2008.

Diagnostic du système national de recherche et de vulgarisation agricoles dans l'espace CEMAC et stratégie de renforcement des capacités pour la dissémination des connaissances et des technologies agricoles.- Rome :FAO.

24. FAO, 2006.

Document d'accompagnement : Intégration de sous secteur élevage, forêt et pêche dans le programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA).- Rome : FAO.- 9 P.

25. GUIBERT B., BANZHAF M., BALAMI D H., 2009.

Etude régionale sur les contextes de la commercialisation du bétail /accès aux marchés et défis d'amélioration des conditions de vie des communautés pastorales.- 111p.

26. HERRERA J. et OYEP J., 1996.

Les flux transfrontaliers du bétail camerounais et du bétail tchadien en transit vers le Nigeria. Rapport annuel.- 12p.

27. ILRI, 2002.

Investing in Animal Health Research to Alleviate Poverty, a report commissioned by the United Kingdom's Department for International Development (DFID).- Nairobi: ILRI.- 50p.

29. KADEKOY-TIGAGUE D., DUTEURTRE G., KOUSSOU M.O. et ESSANG T., 2002.

Le commerce de bétail dans les savanes d'Afrique centrale : réalités et perspectives. Actes du colloque « Savanes africaines : des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis ». mai 2002, Garoua, Cameroun.

30. KADEKOY-TIGAGUE D., 2008.

Commercialisation des bovins sur pieds en République centrafricaine : dynamique d'une filière transfrontalière, 11- 12 P.

31. KALILOU S., KONE M., DIBAKALA G. et DIALLO S., 2004.

La coordination des chaînes de commercialisation des produits alimentaires en Côte d'Ivoire et en Afrique de l'Ouest centrale, document préparatoire. Abidjan : CIRES, 84 p.

31. KONE Y., 1994.

Analyse de l'efficacité du circuit de commercialisation des produits vivriers et maraîchers des GVC et union de GVC agricoles dans le nord-est de la Côte d'Ivoire : l'exemple de la commercialisation de la tomate et de l'igname par l'UNIVIBO à Bondoukou, proposition de recherche, programme de doctorat en économie rurale, 8^{ème} promotion, CIRES, Université d'Abidjan, 51 p.

32. KOUSSOU M.O., DUTEUTRE G. et TRUEBA J., 2001.

L'organisation du commerce d'exportation de bovins sur pied du Tchad vers le Nigéria. 2^{ème} comité scientifique du PRASAC. Maroua, Cameroun.- 12p.

33. LIAGRE L., 2004.

Atelier régional « Echanges régionaux de bétail entre le NIGERIA et les pays voisins ». Compte-rendu de séminaire, juillet 2004.- Ndjaména : LRVZ.-114 p.

34. Lutz C., 1994.

The function of the maize market in Benin: Spatial and temporal arbitrage on the market of a staple food crop.- Amsterdam: University of Amsterdam.- 219p.

35. MARTIN P.M., 2005.

Loisir et société à Brazzaville pendant l'ère coloniale.- Paris : ed kharthala.- 308p.

36. MBAYE A. A., 2012.

Analyse des projets dans les pays en développement.- Dakar : Presses universitaires de Dakar. 33p.

37. MENGHO B. M., 2010.

Le milieu physique (65-85). *In* : Histoire générale du Congo des origines à nos jours.- Paris. Edition l'harmattan, 284p.

38. MOPATE L.Y. et MAHO A., 2005.

Caractéristiques et productivités des élevages familiaux de poulets villageoises au sud du tchad. *RASPA* 3 (1) : 41-46

39. MOUKOKO P., 1999.

Dictionnaire générale du Congo-Brazzaville.- Paris : Ed. l'harmattan.

40. NDIONE Ch. M., 1988.

Méthode de recherche économique sur les filières de commercialisation des produits d'élevage : Exemple filière bétail/viande et l'axe DAHRA-DAKAR (223-268). *In* : Méthodes de recherche sur le développement des systèmes d'élevage en Afrique intertropical. Paris : IEMVT ; Dakar : ISRA.-733 p. (Etude et synthèses de l'IEMVT ; 20)

41. NGABANGO R.T., 1993.

Contribution à l'étude épidémiologique de la fièvre hémorragique de Crimée-Congo (F.H.C.C.) : enquête sérologique chez les bovins au Congo. Thèse : Méd. vet : Dakar., 6

42. NJOYA A., ENGOLA OYEP J. et NDONG R., 2003.

Approvisionnement en viande bovine des principales villes d'Afrique Centrale : cas de Ndjamen, Yaoundé et Brazzaville.-6p.

43. OLLOY A., 1992.

Contribution à l'étude épidémiologique des maladies infectieuses abortives chez les bovins au Congo : Enquête sérologique sur la Brucellose, la Chlamydiose, la fièvre Q et la fièvre de la vallée du rift. Thèse : Méd. vét : Dakar ; 26

43. REPOL, 2000.

L'analyse des filières laitières. Série Notes Méthodologiques, 8-9.

44. SALEY M. et BADAMASSI D., 2003.

Etude sur l'approvisionnement du Nigeria en bétail bovin par le Niger (dans le cadre du programme "Suivi des échanges commerciaux entre le Nigeria et les pays voisins").

45. SOLTNER D., 1976.

La production de viande bovine : Aspects économiques de la production de viande bovine.- Angers : Imprimerie Sirandeu.-317 P.

46. TATI L., 2000.

Rapport national sur l'état des ressources génétiques animales du Congo-Brazzaville.-MAE : 86p.

47. TCHAD République, 2003.

Rapport national sur les ressources zoo génétiques du Tchad.-Ndjamena: 24p.

48. Toure S. M., 1977.

La trypanotolérance revue de connaissances. Rev. Elev. Méd. vét. Pays trop, 30 (2) : 157-174.

49. TRUEBA J., 2000.

Un cas d'intégration des marchés: La filière d'exportation bovine du Tchad vers le Cameroun et le Nigeria. Mémoire : (ENSA) Montpellier (CIRAD-EMVT)

50. WILLIAMSON O., 1985.

The Economic Institutions of Capitalism.- New York: The Free Press.

WEBOGRAPHIE

51. Congo-site.portail, 2012. L'augmentation du prix du kilogramme de viande [en ligne]. Accès internet : www.congo-siteportail.com/ consulté le 11/08/2012.

52. Congo-site.portail, 2012. Le Congo valide son schéma directeur dans le domaine de l'élevage [en ligne]. Accès internet : www.congo-site.com/Le-congo-valide-son-schéma-directeur-dans-le-domaine-de-l'elevage-a4555.html. Consulté le 10/11/2012

53. PANA, 2013. Importations des produits animaux [en ligne]. Accès internet www.afrquejet.com/Afriquecentrale/31836-Congo-Importation-deproduit-animaux.html. Consulté le 31/03/2012

54. PRIPODE, 2012. Programme sur les interactions entre les populations, développement, et environnement. [en ligne]. Accès internet : <http://www.pripode.cicred.org/spip.php?article17> Consulté le 31/05/2012

55. L'absence des chambres frigorifiques au Congo [en ligne]. Accès internet : <http://www.dac-presse.com/actualites/a-la-une/economie/291-labsence-des-abattoirs-frigorifiques-modernes-au-congo-un-danger-public.html>. Consulté le 10/10/2012

ANNEXES



Dans le cadre d'une étude sur la filière viande nous vous prions de bien vous prêter au questionnaire suivant.
La confidentialité serait de mise aussi bien sur les informations recueillies que sur la personnalité

QUESTIONNAIRE CHEVILLARD.II

Nom et Prénoms

Adresse.....

1. Depuis combien d'année effectuez-vous la fonction de chevillard

1-5ans 6-10ans plus de 10ans

2. Où effectuez-vous souvent l'achat des animaux.....

3. Qu'elle est le prix d'achat des bovins.....

Cher moins cher abordable

4. Qu'elle est le prix du transport des animaux achetés.....

Cher moins cher abordable

5. Quelle race animale payez-vous très souvent.....

6. Pourquoi ? Moins cher bonne viande plus gros

Autres

7. Quelles sont les difficultés que vous rencontrez pour l'achat de ces animaux.....

8. Combien des animaux abattez-vous : /jour /mois /an

Par jour par mois par an

9. Quelle quantité vendez-vous par jour

Par carcasses par 1/2 carcasse par Kg

10. Qu'elle est le prix de vente du Kg de la viande par :

Kilo carcasse 1/2Caracasse

11. Quels sont vos clients potentiels

Restaurants Bouchers ménages autres

12. Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans la vente de vos produits.....
.....

13. Que Pensez-vous des Concurrences

Directe par les viandes importées.....
.....

Indirecte par le poisson.....
.....

14. Que pensez-vous du commerce de la viande fraiche locale
.....
.....

15. Que pensez-vous de vos rapports avec d'autres acteurs de la filière

Bon moyen mauvais autres

16. Que pensez-vous de la fonction des chevillards.....
.....

17. Que pensez-vous des abattages clandestins.....
.....

18. Quelles sont les difficultés que vous rencontrez aux abattoirs dans le cadre de votre métier.....
.....

19. Quelles Sont les améliorations que vous souhaitez voir dans votre métier de chevillard.....

.....

Merci de votre collaboration



Dans le cadre d'une étude sur la filière viande nous vous prions de bien
Vous prêter au questionnaire suivant.
La confidentialité serait de mise aussi bien sur les informations recueillies que sur la personnalité

Annexe 2

Chevillard I

Nom et prénom.....

Adresse.....

1-combien de temps effectuez vous la fonction de grossiste

.....

2-comment vous approvisionnez- vous en bovins

.....

3-Si vous approvisionnez en bovin, sur quel endroit précis le faites vous ?

1- Point de chute /gare routière.....

2- Port fluvial (précisez le nom).....

3- Gare.....

4- Autres.....

4-Qu'elle est le prix d'achat minimum d'un bovin.....

.....

5-Qu'elle est le prix maximum d'un bovin

.....

6-Qu'elles sont les moyens de transport utilisés.....
.....

7-Qu'elle est le prix du transport.....
.....

8-Qu'elles sont les différentes taxes dont vous payés.....
.....

9 Est-il facile de s'approvisionner en bovin

1-Oui

2-Non

10-S'il est difficile de s'approvisionner, que faites vous ?

.....
.....

11-Existes des périodes de l'année ou vous trouvez de bovin facilement

1-Oui

2- Non

a-Lesquelles ?

.....

b-Pour quelles raisons ?

.....

12-Existes des périodes de l'année ou vous trouvez de bovin difficilement

1-Oui

2-Non

a-Lesquelles ?

.....

b- pour quelles raisons ?

.....

.

13-selon vous, au cours de ce dernières années, de quelle manière se présente le prix d'un bovin ?

a-Stationnaire

b-A la hausse

c-A la baisse

d-Autres(Précisez)



Dans le cadre d'une étude sur la filière viande nous vous prions de bien
Vous prêter au questionnaire suivant.
La confidentialité serait de mise aussi bien sur les informations recueillies que sur la personnalité

ANNEXE 3 QUESTIONNAIRE BOUCHER.

Nom et Prénoms.....
Adresse de la boucherie.....
Type de boucherie.....
Heures d'ouverture.....

1. Bâtiments et Equipements

Type de bâtiment: Bloc Kiosque Hangar

Nombre d'étal:

Système de froid : chambre froid (son coût) Réfrigérateur (coût)

Congélateur (coût) Bac à glace (coût)

Etat général des lieux

.....

Etat des abords

.....

2. Fonctionnement générale de la boucherie

a. personnels (nombre)

- Spécialisés.....

- Aides bouchers.....

b. Approvisionnement.

.-Sources.....

-Abattoirs de Brazzaville.....

-Autres.....

- Quantité moyenne d'approvisionnement par:

/jour

/ Semaine

/Mois

- Espèce de viande achetée et commercialisée

Bov Ovin caprin Pc autres

- Type de viande achetée et commercialisée

viande abats les deux

.

- Prix d'achat par : Kilo carcasse pièce

Viande.....

Abats.....

- Que pensez-vous du prix d'achat.....

-Dites le mode de transport.....

Coût du transport.....

c. La vente

- La forme de vente du produit

Viande fraîche seulement

Grillade

Les deux

- La quantité vendue : par jour

Viande fraîche

Grillade

- Prix de vente par: kilo, ou carcasse

Viande fraîche

Grillade

- Prix de vente des abats par Kilo

-Foie

-Cœur

-Langue

-Peau

-Tripes

- Pattes

-Tête

- Dans votre dibiterie précisez les classes sociales de vos clients (en Pourcentage).....

d. Hygiène générale de la boucherie

a. Travailleurs

- Portent-ils de tenue

Oui Laquelle.....

Non Pourquoi.....

Fréquence des visites sanitaires

/3 mois

/6 mois

/an

b. Bâtiment et équipements

- Système de nettoyage.....

- Fréquence de nettoyage.....

c. Pour la viande, dites les mesures d'hygiène que vous appliquées

.....

3. Quelles sont les difficultés que vous rencontrez pour la vente de vos produits.....

.....

4. Que pensez-vous du commerce du Poisson

.....

.....

5. Que pensez-vous des abattages clandestins.

.....

.....

6. Que pensez-vous de l'abattoir de Brazzaville

.....

.....

7. Quelles sont les améliorations que vous souhaitez voir dans votre fonction de boucher.....

.....

Merci de votre aimable compréhension

GUIDE D'ENTRETIEN

◆De quelle manière est structurée la filière bétail/viande au Congo et comment Brazzaville est-elle approvisionnée en viande bovine ?

◆Existe-t-il des marchés à bétail au Congo ? Où sont localisés ces marchés ? (les plus importants regroupant les acteurs venant d'autre pays)

◆Quelle est la place des marchés dans les systèmes d'approvisionnement et de distribution de la ville ?

◆Quelles sont les stratégies mises en œuvre par les acteurs dans le circuit en amont (approvisionnement) comme en aval (distribution en milieu urbain) ?

◆Comment améliorer le rôle d'intermédiaire qui jouent les transporteurs des grossistes ?

SERMENT DES VETERINAIRES DIPLOMES DE DAKAR

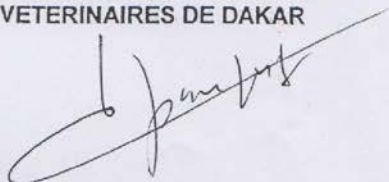
« Fidèlement attaché aux directives de Claude BOURGELAT, fondateur de l'enseignement vétérinaire dans le monde, je promets et je jure devant mes maîtres et mes aînés :

- ✚ d'avoir en tous moments et en tous lieux le souci de la dignité et de l'honneur de la profession vétérinaire ;
- ✚ d'observer en toutes circonstances les principes de correction et de droiture fixés par le code de déontologie de mon pays ;
- ✚ de prouver par ma conduite, ma conviction, que la fortune consiste moins dans le bien que l'on a, que dans celui que l'on peut faire ;
- ✚ de ne point mettre à trop haut prix le savoir que je dois à la générosité de ma patrie et à la sollicitude de tous ceux qui m'ont permis de réaliser ma vocation.

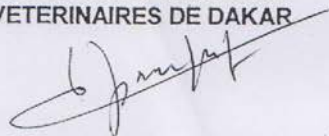
Que toute confiance me soit retirée s'il advient que je me parjure. »

LE (LA) CANDIDAT (E)

VU
LE DIRECTEUR GENERAL
DE L'ECOLE INTER-ETATS
DES SCIENCES ET MEDECINE
VETERINAIRES DE DAKAR



VU
LE PROFESSEUR RESPONSABLE
DE L'ECOLE INTER-ETATS DES
SCIENCES ET MEDECINE
VETERINAIRES DE DAKAR



VU
LE DOYEN
DE LA FACULTE DE MEDECINE
ET DE PHARMACIE
DE L'UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP
DE DAKAR

LE PRESIDENT
DU JURY



Emmanuel Bassène
Professeur
Faculté MPO - UCAD

VU ET PERMIS D'IMPRIMER _____
DAKAR, LE _____

LE RECTEUR, PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE
DE L'UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP
DE DAKAR

ANALYSE DE LA FILIERE BETAIL/VIANDE AU CONGO : cas de Brazzaville

Le Congo pour couvrir sa demande en viande fraîche importe des animaux sur pied du marché extérieur jusqu'à Brazzaville, le principal marché terminal de consommation de viande.

Cette étude avait pour objectif général d'analyser la filière bétail/viande au Congo Brazzaville. C'est ainsi que les enquêtes ont été menées auprès des acteurs de cette filière en se basant sur les méthodes d'analyse filière et structure-conduite-performance. Il s'agit des chevillards, des bouchers. La taille de l'échantillon est de quarante un (41) acteurs dont seize (16) chevillards et vingt cinq (25) bouchers.les données collectées sur le terrain ont fait l'objet de traitement puis d'analyse descriptive.

Il ressort de ce travail que l'importation des bovins sur pied au Congo se fait par l'existence des circuits de commercialisation traditionnelle. L'importation des carcasses bovines en provenance des abattoirs d'autres pays refait surface. Malgré les coûts de transactions que subissent ces acteurs, leurs marges bénéficiaires réalisées est très intéressantes : 616583,34 FCFA/animal pour le chevillard I et 618500 FCFA/animal pour le chevillard II et de 13723,34 FCFA/2 jours pour les bouchers.

L'Etat doit réduire le prix de transport des bovins sur pied, et pour éviter l'inflation du prix du kilogramme de la viande, il faut une homologation du prix de vente à l'abattoir ainsi que dans les différents points de vente et le suivi de manière permanente d'application de ce prix.

Mots clés : Analyse, filière, bétail, viande, Congo

E-mail : baudelaireondzie@yahoo.fr

Adresse : 22 rue otali (Congo-Brazzaville)

Tél : 00242044756713